

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)

PLU approuvé le 28 Juin 2007

1ère modification du PLU approuvée le 30 mars 2009

1ère modification simplifiée approuvée le 15 septembre 2011

2ème modification et 1ère révision simplifiée du PLU approuvé le 11 octobre 2012

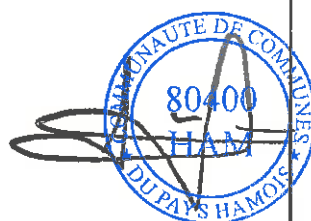
3ème modification et révisions simples n°2 à 9 approuvées le 27 Juin 2013

RAPPORT DE PRESENTATION

23 rue de Saint Quentin
80400 HAM
Tel : 03.23.81.33.21



So.R.E.P.A.
99, rue de Vaugirard 75006 PARIS
Tél : 01.42.22.61.22—Fax:01.45.48.23.92



1

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC DU CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE ET DU NIVEAU D'EQUIPEMENT	8
I – HAM : LA DEMOGRAPHIE.....	9
I.1 – HAM : EVOLUTION DE LA POPULATION.....	9
I.2 – HAM : EVOLUTION COMPAREE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE	10
I.3 – HAM : ANALYSE DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE.....	10
I.4 – HAM : LA STRUCTURE PAR AGE.....	11
I.5 – HAM : LES MENAGES	12
I.6 – LES GRANDES TENDANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE HAM.....	13
II – BROUCHY : LA DEMOGRAPHIE	14
II.1 – BROUCHY : EVOLUTION DE LA POPULATION	14
II.2 – BROUCHY : EVOLUTION COMPAREE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE.....	14
II.3 – BROUCHY : ANALYSE DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE	15
II.4 – BROUCHY : LA STRUCTURE PAR AGE	16
II.5 – BROUCHY : LES MENAGES.....	17
II.6 – LES GRANDES TENDANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE BROUCHY	17
III – EPPEVILLE : LA DEMOGRAPHIE	18
III.1 – EPPEVILLE : EVOLUTION DE LA POPULATION.....	18
III.2 – EPPEVILLE : EVOLUTION COMPAREE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE	18
III.3 – EPPEVILLE : ANALYSE DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE	19
III.4 – EPPEVILLE : LA STRUCTURE PAR AGE.....	20
III.5 – EPPEVILLE : LES MENAGES	21
III.6 – LES GRANDES TENDANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE EPPEVILLE	22
IV – MATIGNY : LA DEMOGRAPHIE.....	23
IV.1 – MATIGNY: EVOLUTION DE LA POPULATION	23
IV.2 – MATIGNY : EVOLUTION COMPAREE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE	23
IV.3 – MATIGNY : ANALYSE DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE	24
IV.4 – MATIGNY : LA STRUCTURE PAR AGE	25
IV.5 – MATIGNY : LES MENAGES	26
IV.6 – LES GRANDES TENDANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE MATIGNY	27
V – MUILLE-VILLETTE : LA DEMOGRAPHIE	28
V.1 – MUILLE-VILLETTE: EVOLUTION DE LA POPULATION	28
V.2 – MUILLE-VILLETTE : EVOLUTION COMPAREE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE	28
V.3 – MUILLE-VILLETTE : ANALYSE DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE	29
V.4 – MUILLE-VILLETTE: LA STRUCTURE PAR AGE	30
V.5 – MUILLE-VILLETTE : LES MENAGES	31
V.6 – LES GRANDES TENDANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE MUILLE-VILLETTE	32
VI – OFFOY : LA DEMOGRAPHIE	33
VI.1 – OFFOY: EVOLUTION DE LA POPULATION	33
VI.2 – OFFOY : EVOLUTION COMPAREE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE.....	33
VI.3 – OFFOY : ANALYSE DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE	34
VI.4 – OFFOY: LA STRUCTURE PAR AGE	35
VI.5 – OFFOY : LES MENAGES.....	36
VI.6 – LES GRANDES TENDANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE OFFOY	37
VII – SANCOURT : LA DEMOGRAPHIE.....	38
VII.1 – SANCOURT: EVOLUTION DE LA POPULATION	38
VII.2 – SANCOURT : EVOLUTION COMPAREE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE.....	38
VII.3 – SANCOURT : ANALYSE DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE	39

VII.4 – SANCOURT : LA STRUCTURE PAR AGE.....	40
VII.5 – SANCOURT : LES MENAGES	41
V.6 – LES GRANDES TENDANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE SANCOURT	42
VIII – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS: LA DEMOGRAPHIE	43
VIII.1 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS : EVOLUTION DE LA POPULATION	43
VIII.2 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS : EVOLUTION COMPAREE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE	43
VIII.3 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS : ANALYSE DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE.....	44
VIII.4 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS : LA STRUCTURE PAR AGE	45
VIII.5 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS : LES MENAGES.....	47
VIII.6 – LES GRANDES TENDANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DU PAYS HAMOIS DEPUIS 1975	48
IX – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS : L'HABITAT	49
IX.1– LES DONNEES GENERALES	49
IX.2– LES CARACTERISTIQUES DES RESIDENCES PRINCIPALES	49
IX.3– LE TAUX D'OCCUPATION DES RESIDENCES PRINCIPALES	50
IX.4– L'ANCIENNETE DU PARC	51
IX.5– LE CONFORT DES RESIDENCES PRINCIPALES	51
IX.6– LA PART DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX.....	52
Répartition du parc social public	52
Nombre	52
IX.7– LE MECANISME DE CONSOMMATION DES LOGEMENTS	52
IX.7.1 – Le phénomène de renouvellement.....	53
IX.7.2 – Le phénomène de desserrement.....	53
IX.7.3 – La variation des logements vacants.....	54
IX.7.4 – La variation des résidences secondaires	54
IX.8 – LE RECAPITULATIF DES PERIODES INTER CENSITAIRES	55
IX.9– LES BESOINS EN MATIERE DE LOGEMENTS D'ICI 2020	55
IX.9.1 – Le calcul des besoins quantitatifs permettant le maintien de la population	56
IX.9.2 – Le récapitulatif des besoins permettant le maintien de la population	57
IX.9.3 – Les logements construits depuis 1999	57
IX.10– LA SYNTHESE DES DONNEES SUR L'HABITAT ET LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION.....	58
X – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS : L'ECONOMIE	59
X.1 – LA POPULATION ACTIVE.....	59
X.2 – LA FORMATION ET LES DIPLOMES	60
X.3 – LE TAUX D'EMPLOI ET LE CHOMAGE	60
X.3.1 – Le taux d'emploi.....	60
X.3.2 – Le chômage.....	61
X.4 – L'EVALUATION DE L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	62
X.5 – LES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES ACTIFS	62
X.6 – LES SECTEURS D'ACTIVITES	63
X.7 – LES DEPLACEMENTS DOMICILE - TRAVAIL	64
X.8 – LES GRANDES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN 1999.....	65
X.9 – LES ACTIVITES ECONOMIQUES	65
XI – LES EQUIPEMENTS ET LES SERVICES PUBLICS OU ASSIMILES.....	67
XI.1 – LES EQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURE	67
XI.2 – LES SERVICES A LA POPULATION.....	69
XI.3 – LES BESOINS REPERTOIRES EN MATIERE D'EQUIPEMENTS ET DE SERVICES.....	69
XII – LA SYNTHESE DU DIAGNOSTIC DU CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE ET DU NIVEAU D'EQUIPEMENT	71
DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN ET NATUREL.....	72

I - L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT	73
I.1 - LA PRESENTATION DU SITE NATUREL.....	73
I.2 - LES MILIEUX ET LES BIODIVERSITES.....	74
I.2.1 – La Vallée de la Somme.....	74
I.2.2 – La climatologie	74
I.3 - LES PAYSAGES ET LE CADRE DE VIE.....	75
I.3.1 – Le paysage naturel.....	75
I.3.2 – Les jardins, les pâtures et la trame verte	75
I.3.3 – Les perceptions visuelles.....	76
I.3.4 – Les perceptions des entrées des villes.....	76
I.4 - LES SOLS ET LES SOUS-SOLS	77
I.4.1 – Le site et la topographie	77
I.4.2 – La géologie	77
I.4.3 – Les sites archéologiques	78
I.4.4 – La valeur agronomique.....	78
I.5 - L'EAU	79
I.5.1 – L'hydrogéologie.....	79
I.5.2 – L'hydrographie	79
I.5.3 – Alimentation en eau potable	79
I.5.4 – Assainissement	80
I.6 – L'AIR ET L'EFFET DE SERRE	81
I.7 – LES DECHETS	81
II – L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE	83
II.1 – RAPPEL HISTORIQUE.....	83
II.2 – LA STRUCTURE URBAINE.....	84
II.3 – L'OCCUPATION ACTUELLE DU SOL.....	84
II.3.1 – L'espace bâti.....	84
II.3.2 – La structure économique	86
II.3.3 – La structure commerciale et les services.....	87
II.4 – LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL	89
II.5 – LES CARACTERISTIQUES DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE.....	92
II.6 – LES BESOINS REPERTORIES EN MATIERE D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE	92
III – LES TRANSPORTS	93
III.1 – LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES	93
III.2 – LES VOIES SOUMISES A LA LOI BARNIER – ARTICLE L111-1-4 DU CODE DE L'URBANISME – AMENDEMENT DUPONT	94
III.3 – LES TRANSPORTS EN COMMUN.....	94
III.4 – LES PISTES CYCLABLES ET LES PARCOURS PIETONNIERS.....	95
III.5 – LES CARACTERISTIQUES DES MODES DE DEPLACEMENT	95
IV – LES SERVITUDES, LES CONTRAINTES ET LES RISQUES	96
IV.1 – LES SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE	96
IV.2 – LES SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS	96
IV.2.1 – Energie.....	96
IV.3 – LES SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE PUBLIQUE	96
IV.4 – LES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES	96
IV.4.1 – Ham	97
IV.4.2 – Brouchy	97
IV.4.3 – Eppeville.....	97
IV.4.4 – Muille-Villette.....	97
IV.4.5 – Offoy.....	97
IV.4.6 – Sancourt	97
IV.5 – LES CONTRAINTES LIEES AU BRUIT	97
IV.6 – LES RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT.....	98
IV.6.1 – Eppeville.....	98
IV.6.2 – Muille-Villette.....	98
IV.7 – LES RISQUES TECHNOLOGIQUES.....	98

IV.7.1 – Eppeville.....	98
IV.7.2 – Ham.....	98
IV.8 – LES RISQUES LIES AUX INONDATIONS.....	98
V – SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN ET NATUREL	99
VI – ATOUTS / CONTRAINTES ET FAIBLESSES	100
TROISIÈME PARTIE : JUSTIFICATION DES CHOIX RETENUS.....	101
PREAMBULE :	102
I - LES CHOIX RETENUS POUR ÉTABLIR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	102
I.1 - LA JUSTIFICATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	102
I.1.1 - Maîtriser l'urbanisation	102
I.1.2 - Maintenir et développer le tissu économique local	103
I.1.3 - Adapter les équipements au besoin de la population.....	103
I.1.4 - Préserver la qualité du cadre de vie.....	104
I.2 – LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LA RÉALISATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	105
II - LES CHOIX RETENUS POUR LA DÉLIMITATION DES ZONES ET LA RÉGLEMENTATION QUI S'Y APPLIQUE.	106
II.1 – LE DÉCOUPAGE DU TERRITOIRE EN ZONES	106
II.1.1 - La zone UA.....	106
II.1.2 - La zone UB.....	106
II.1.3 - La zone UC.....	107
II.1.4 - La zone UD	107
II.1.5 - La zone UE.....	107
II.1.6 - La zone UF.....	107
II.1.7 - La zone AU.....	108
II.1.8 - La zone A.....	108
II.1.9 - La zone N	108
II.2 – LE RÉCAPITULATIF DES SURFACES DES ZONES ET DES SECTEURS	109
II.3 – LES GRANDS PRINCIPES DU RÉGLEMENT	110
II.3.1 - La zone UA.....	110
II.3.2 - La zone UB.....	110
II.3.3 - La zone UC.....	111
II.3.4 - La zone UD	112
II.3.5 - La zone UE.....	112
II.3.6 - La zone UF.....	113
II.3.7 - La zone AU.....	114
II.3.8 - La zone A.....	115
II.3.9 - La zone N	115
III - LES JUSTIFICATIONS DU RESPECT DES PRÉSCRIPTIONS NATIONALES OU LOCALES AINSI QUE DES DOCUMENTS SUPRA COMMUNAUX.....	117
III.1 - PRISE EN COMPTE DES PRÉSCRIPTIONS NATIONALES	117
III.1.1 - La Loi relative à la Solidarité Renouvellement Urbains (S.R.U) n°2000-1208 du 13 décembre 2000	117
III.1.2 - La Loi Urbanisme et Habitat du 2 Juillet 2003	117
III.1.3 - La Loi d'Orientation pour la Ville du 13 Juillet 1991	118
III.1.4 - La Loi du 31 Décembre 1992, protection contre le bruit.....	118
III.1.5 - La Loi sur l'eau du 3 Janvier 1992.....	118
III.1.6 - La Loi sur l'air n° 96-1236 du 30 Décembre 1996.....	119
III.1.7 - La Loi relative à la protection des entrées de ville du 2 Février 1995	119
III.1.8 - La Loi relative à la protection et à la mise en valeur des paysages du 8 Janvier 1993.....	120
III.2 - PRISE EN COMPTE DES DOCUMENTS SUPRA-COMMUNAUX	120

III.2.1 – Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage de mars 2003.....	120
III.2.2 – Le schéma de cohérence territoriale (S.CoT.).....	120
III.2.3 Compatibilité avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)	121
QUATRIEME PARTIE :INCIDENCE DES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMENAGEMENT SUR L'ENVIRONNEMENT	126
I- ETAT ACTUEL DE LA MORPHOLOGIE DU TERRITOIRE	127
II- LE RAPPEL DES PROJETS ENVISAGES	128
III- LES IMPACTS ET LES MESURES DE COMPENSATION.....	129
III.1- LES IMPACTS	129
III.1.1- La maîtrise de l'urbanisation.....	129
III.1.2- Le maintien et le développement du tissu économique local.....	130
III.1.3- Adapter au mieux les équipements au besoin de la population	130
III.1.4- La préservation de la qualité du cadre de vie.....	130
III.2- LES MESURES COMPENSATOIRES	131
III.2.1- La maîtrise de l'urbanisation.....	131
III.2.2- Le maintien et le développement du tissu économique local.....	134
III.2.3- Adapter au mieux les équipements au besoin de la population	135
III.2.4- La préservation de la qualité du cadre de vie.....	136

AVANT PROPOS

LE P.L.U - ASPECTS GENERAUX

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U) est l'un des instruments de l'urbanisme de la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la "solidarité et renouvellement urbains". Le décret n°2001-260 du 27 mars 2001 modifie le code de l'urbanisme et le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et relatif aux documents d'urbanisme.

Le nouvel article L.121.1 du code de l'urbanisme fixe les principes fondamentaux qui s'imposent aux nouveaux documents d'urbanisme, il s'agit :

- ▣ du **principe d'équilibre entre le développement urbain et le développement rural**, préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, protection des espaces naturels et des paysages.
- ▣ du **principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale** dans l'habitat urbain et rural. Cela se traduit par l'exigence d'un équilibre emploi/habitat, d'une diversité de l'offre concernant les logements (sociaux ou non). A cet égard, prévoir des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction sans discrimination des besoins présents et futurs en matière :
 - d'habitat,
 - d'activité économique,
 - d'activité sportive et culturelle,
 - d'intérêt général,
 - d'équipement public.

- du **principe de respect de l'environnement** qui implique notamment une utilisation économe et équilibrée de l'espace (urbain, périurbain, rural et naturel) et la maîtrise de l'expansion urbaine. Cela passe également par :
 - la sauvegarde du patrimoine naturel et bâti,
 - la réduction des nuisances sonores,
 - la maîtrise des besoins de déplacement et de la circulation automobile,
 - la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, d'écosystèmes, des espaces verts, des milieux, des sites et paysages naturels ou urbains,
 - la préservation des risques et des nuisances de toute nature.

La fonction du **Plan Local d'Urbanisme** est de promouvoir un véritable **projet urbain** pour la Communauté de Communes du Pays Hamois.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS

En 1960, le regroupement en District des communes de Brouchy, Eppeville, Ham et Muille-Villette marque les prémices de l'intercommunalité. En 1988, la dimension territoriale s'étoffe par la formation de l'Office de Tourisme intercommunal qui assure la promotion touristique du canton de Ham.

Au 1^{er} janvier 2002, l'intercommunalité du Pays Hamois a pris une nouvelle dimension avec la transformation du District en Communauté de Communes du Pays Hamois. Ce regroupement est le fruit d'une longue réflexion et d'une volonté commune de déployer le dynamisme local.

La communauté de Communes, incluse dans le canton de Ham, appartient au territoire de l'Association de Développement de l'Est de la Somme (A.D.E.S), antenne locale de la Région, qui mène une politique de développement à l'échelle du bassin d'emploi Santerre Somme.

Une démarche de territorialisation est également menée en positionnant la Communauté de Communes dans le cadre du rapprochement des territoires de l'A.D.E.S et du trait vert.

La Communauté de Communes est composée des sept communes suivantes :

- Ham,
- Brouchy,
- Eppeville,
- Matigny,
- Muille-Villette
- Offoy,
- Sancourt

Le Conseil Communautaire est composé des délégués élus par les Conseils Municipaux, soit 24 délégués titulaires et 24 délégués suppléants. Le bureau de la Communauté de Communes se compose d'un Président et de sept Vice-présidents.

Les compétences exercées par la Communauté de Communes :

- Etudes et élaboration de plans d'urbanisme,
- Gestion et valorisation de la zone industrielle Communautaire,
- Collecte et traitement des ordures ménagères, gestion de la déchetterie,
- Curage et aménagement de la rivière Beine,
- Assainissement
- Logement, cadre de vie,
- Entretien et fonctionnement des équipements sportifs existants : courts de tennis couverts, gymnase, plateau sportif de Ham et le centre nautique,
- Aménagement et entretien de la voirie communautaire,
- Etudes liées au développement culturel et gestion de l'Ecole de musique existante,
- Mise en place d'un Contrat Local de Sécurité,
- Etude de développement touristique.

LE POS DU DISTRICT URBAIN DE HAM :

Les communes de **Ham, Eppeville, Muille-Villette et Brouchy** sont couvertes par un Plan d'Occupation des Sols approuvée en décembre 2000 qui a fait l'objet d'une révision en mars 2004.

LA CARTE COMMUNALE DE OFFOY :

La commune de **Offoy** est couverte par une carte communale approuvée le 7 avril 1981.

Les communes de **Matigny** et **Sancourt** sont soumises au Règlement National d'Urbanisme.

Par délibération en date du 19 juin 2003, Le Conseil Communautaire du Pays Hamois a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) en remplacement de son plan d'occupation des sols districial devenu obsolète.

PREMIERE PARTIE : Diagnostic du contexte socio-économique et du niveau d'équipement

L'analyse démographique de la Communauté de Communes du Pays Hamois est essentiellement fondée sur les recensements de 1968, 1975, 1982, 1990 et de 1999 (sources fournies par l'INSEE).

Quelques variations sont à remarquer ; elles sont dues à l'utilisation de documents disponibles dont la précision est variable. Des distinctions doivent en particulier être signalées entre les données exhaustives et les renseignements issus des sondages, ainsi qu'entre les sources issues des tableaux et celles des cahiers Orange publiés par l'INSEE.

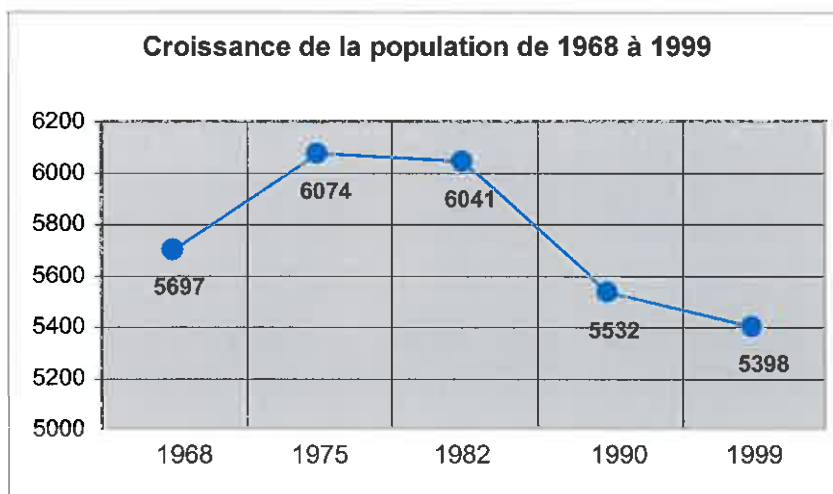
L'analyse démographique est effectuée de manière spécifique par commune, puis de manière générale à l'échelle de la Communauté de Communes.

I – HAM : LA DEMOGRAPHIE

I.1 – HAM : EVOLUTION DE LA POPULATION

		1968	1968 1975	1975	1975 1982	1982	1982 1990	1990	1990 1999	1999
Population	Nombre	5 697		6 074		6 041		5 532		5 398
sans doubles comptes (*)	Taux de croissance annuel		+0.9%		-0.08%		-1.09%		-0.27%	

Sources INSEE/Cahiers de recensement «Orange» 1968 – 1999



La population de Ham a fortement diminué entre 1975 et 1999, passant de 6 074 à 5 398 habitants.

Seule une forte hausse de la population est remarquée entre 1968 et 1975 (augmentation de 377 habitants)

C'est entre 1982 et 1990 que la commune connaît sa plus forte baisse de population avec un taux de croissance annuel négatif de - 1.09% (soit - 509 habitants)

Entre 1968 et 1975, le nombre d'habitants augmente de 377 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à + 0.9%.

Entre 1975 et 1982, le nombre d'habitants baisse de 33 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à -0.08 %.

Entre 1982 et 1990, le nombre d'habitants baisse de 509 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à - 1.09 %.

Entre 1990 et 1999, la population baisse de 134 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à - 0.27%.

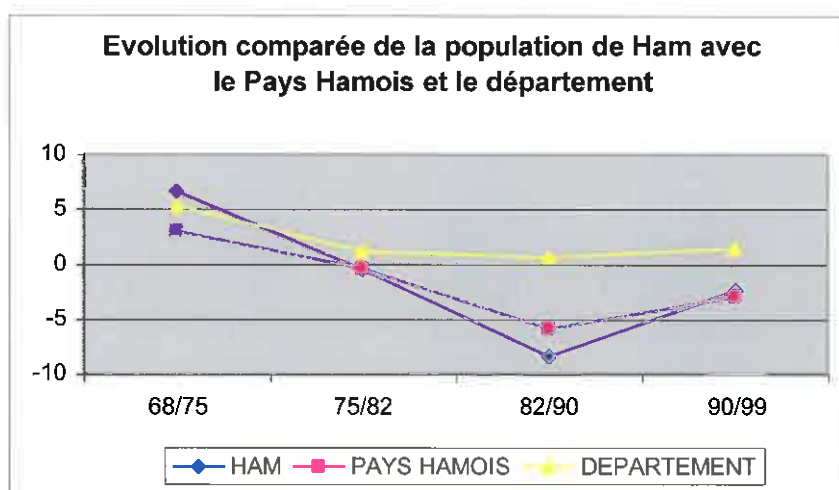
(*) **Rappel de la définition INSEE de population** : La population sans doubles comptes est la population totale moins les doubles comptes (personnes qui n'occupent pas un logement d'habitation dans la commune : les militaires, les élèves pensionnaires, les malades hospitalisés)

I.2 – HAM : EVOLUTION COMPAREE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE

La comparaison suivante permet de mieux apprécier la nature et les caractéristiques démographiques de la commune :

	1698	68-75 en %	1975	75-82 en %	1982	82-90 en %	1990	90-99 en %	1999
HAM	5 697	+ 6.61	6 074	-0.54	6 041	-8.42	5 532	-2.42	5 398
Communauté de Communes Du Pays Hamois	10 457	+2.99	10 770	-0.43	10 723	-5.9	10 090	-2.97	9 790
Département De la Somme	511 491	+5.27	538 462	+1.13	544 570	+0.59	547 825	+1.41	555 551

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Orange » 1968 -1999



La population de Ham et du Pays Hamois est en baisse depuis 1975. Un taux record de -8.42 % de croissance est atteint par la commune entre 1982 et 1990. C'est à partir de 1999 que la tendance semble s'atténuer, mais le taux de croissance reste encore négatif en 1999 pour Ham et le Pays Hamois.

On observe depuis 1975, une croissance régulière de la population dans le département.

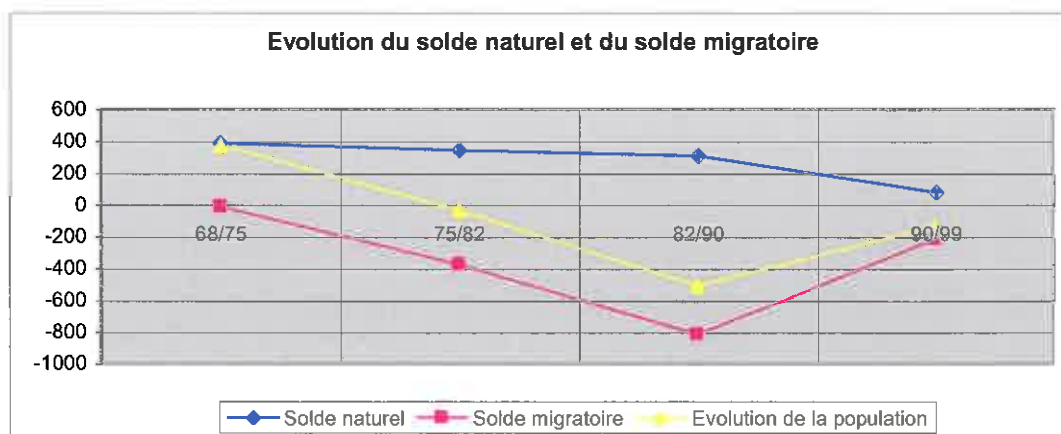
I.3 – HAM : ANALYSE DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Le solde naturel et le solde migratoire

Le solde naturel correspond à la différence qu'il y a entre le nombre de naissances et le nombre de décès. Le solde migratoire correspond à la différence entre le nombre d'habitants qui partent et le nombre d'habitants qui entrent dans la commune.

	Population sans doubles comptes	Taux de variation annuel %	Solde naturel	Taux de variation annuel dû au solde naturel %	Solde migratoire	Taux de variation annuel dû au solde migratoire %
1968	5 697					
1968-1975	+377	+0.9	+387	+0.94	-10	-0.02
1975	6 074					
1975-1982	-33	-0.08	+343	+0.81	-376	-0.89
1982	6 041					
1982-1990	-509	-1.09	+307	+0.63	-816	-1.73
1990	5 532					
1990-1999	-134	-0.27	+81	+0.16	-215	-0.44
1999	5 398					

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Orange » 1968-1975-1990-1982-1999



Mouvement naturel – Taux de natalité

	Nbre de décès	Nbre de Naissances	Solde naturel	Taux de Natalité 0/00	
				HAM	France
1968-1975	471	858	+387	21	16.6
1975-1982	427	770	+343	18.1	14.6
1982-1990	546	853	+307	18.3	13.9
1990-1999	589	670	+81	13.6	12.8

Plusieurs remarques sont à faire :

1- Entre 1968 et 1975, la population connaît une forte augmentation.

Le solde migratoire négatif (-10) est largement compensé par le solde naturel positif (+387) ce qui explique la croissance de la population de 377 habitants.

2- Entre 1975 et 1982, la population connaît une diminution.

Le solde naturel positif (+343) ne compense pas le solde migratoire négatif (-376), ce qui explique la diminution de la population de 33 habitants.

3- Entre 1982 et 1990, la population connaît une forte diminution.

Le solde naturel positif (+307) ne compense pas le solde migratoire négatif (-816), ce qui explique la diminution de la population de 509 habitants.

4- Entre 1990 et 1999, la commune poursuit sa baisse démographique.

Le solde naturel positif (+81) ne compense pas le solde migratoire négatif (-215), ce qui explique la diminution de la population de 134 habitants.

Le solde naturel ne compense pas un solde migratoire largement déficitaire et entraîne un vieillissement de la population.

I.4 – HAM : LA STRUCTURE PAR AGE

Dans la commune de Ham la proportion des personnes de moins de 19 ans diminue de 1975 à 1999, passant de 35.6% à 26.4%.

A l'échelle du département, cette tranche d'âge connaît également une baisse. En 1975 la proportion des jeunes de 0-19 ans dans la commune était supérieure au département. En 1982 et 1990 le pourcentage de 0-19 ans est équivalent dans la commune et dans le département.

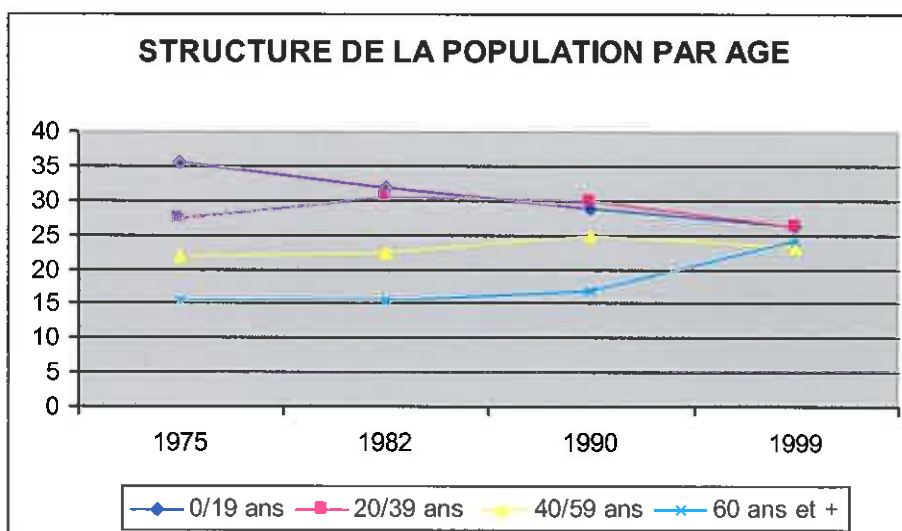
La classe d'âge des 20-39 ans diminue faiblement dans la commune passant de 27.4% en 1975 à 26.3% en 1999. A l'inverse, au cours de cette période, la classe d'âge de 20 à 39 ans dans le département a augmenté passant de 26.8% à 28.9%.

La classe d'âge 40-59 ans augmente dans la commune suivant la tendance du département. La proportion des 40-59 ans est passée de 21.7% en 1975 à 23.2% en 1999. Depuis 1990, dans la commune le taux de personnes âgées de 40 à 59 ans est inférieur à celui du département.

La proportion des personnes âgées de plus de 60 ans est en progression depuis 1975 dans la commune et dans le département. En 1999, le taux atteint 24.1% dans la commune et dépasse celui du département qui est de 20.7%.

Année	0 à 19 ans			20 à 39 ans			40 à 59 ans			60 ans et plus		
	HAM		Dépt. 80	HAM		Dépt. 80	HAM		Dépt. 80	HAM		Dépt. 80
	Nb	%		Nb	%		Nb	%		Nb	%	
1975	2165	35.6	34	1666	27.4	26.8	1320	21.7	20.5	926	15.3	18.7
1982	1920	31.8	31.5	1844	30.5	29.9	1347	22.3	20.6	931	15.4	18
1990	1588	28.7	28.5	1648	29.8	30.3	1376	24.8	21.8	1486	16.7	19.4
1999	1423	26.4	25.4	1419	26.3	28.9	1256	23.2	25	1302	24.1	20.7

Sources : INSEE/Cahiers de recensement «Jaune » 1975-1982-1990-1999



On observe une forte diminution de la tranche des 0-19 ans depuis 1975.

La tranche d'âge des 40-59 ans se stabilise tandis que la tranche d'âge des 60 ans et + est en forte augmentation depuis 1990.

Dans la commune de Ham, le nombre de jeunes diminue, suivant la tendance du département. Les personnes âgées de 60 ans et plus sont en constante augmentation, suivant là encore la tendance départementale et nationale.

En 1999, chaque tranche d'âge représente ¼ de la population.

I.5 – HAM : LES MENAGES

Le pourcentage des ménages d'une personne est en constante augmentation depuis 1975, passant de 18.1% en 1975 à 27.6% en 1999.

Le taux des ménages de deux personnes est en hausse depuis 1975 et atteint 33.8% en 1999.

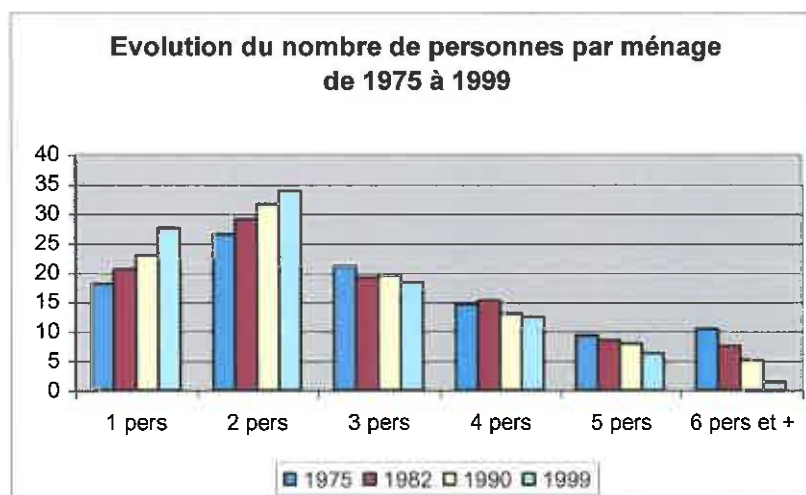
Le taux des ménages de trois personnes diminue passant de 21.1% en 1975 à 18.4% en 1999.

Les ménages de quatre personnes ont connu une baisse depuis en 1975 pour atteindre 12.4% en 1999.

Les ménages de cinq et six personnes ou plus sont en baisse depuis 1975. Les ménages de 6 personnes et plus ne représentent plus que 1.5% des ménages en 1999.

	Nombre total de ménages	Ménage 1 pers.		Ménage 2 pers.		Ménage 3 pers.		Ménage 4 pers.		Ménage 5 pers.		Ménage 6 pers ou +	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1975	1 884	342	18.1	499	26.5	399	21.1	276	14.6	176	9.3	192	10.4
1982	2 040	420	20.6	593	29	389	19.1	313	15.3	174	8.5	151	7.5
1990	2 011	461	22.9	636	31.6	391	19.4	263	13.1	159	7.9	101	5.1
1999	2 106	582	27.6	713	33.8	389	18.4	261	12.4	134	6.3	77	1.5

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Jaune » 1975-1999



L'évolution de la proportion des différents ménages (en %), montre une augmentation des ménages de 1 et 2 personnes qui représentent environ 61.4% de la totalité des ménages en 1999.

I.6 – LES GRANDES TENDANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE HAM

- ☐ Une perte de population depuis 1975.
- ☐ Un solde migratoire très négatif.
- ☐ Une population vieillissante.
- ☐ Une évolution des ménages de 1 et 2 personnes.

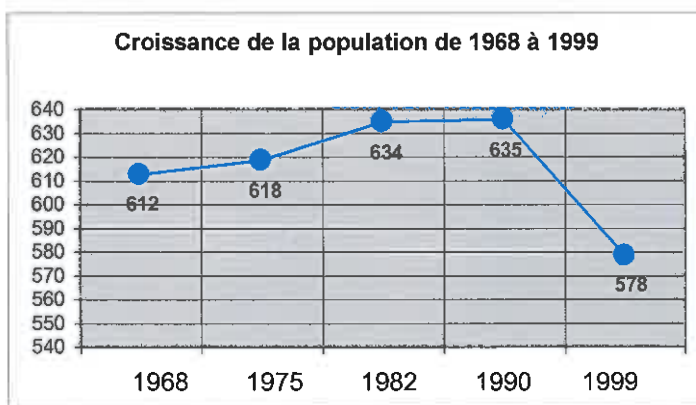
II – BROUCHY : LA DEMOGRAPHIE

II.1 – BROUCHY : EVOLUTION DE LA POPULATION

		1968	1968 1975	1975	1975 1982	1982	1982 1990	1990	1990 1999	1999
Population	Nombre	612	+6	618	+16	634	+1	635	-57	578
sans doubles comptes (*)	Taux de croissance annuel		+0.1%		+0.36%		+0.02%		-1.04%	

Sources INSEE/Cahiers de recensement « Orange » 1968 - 1999

(*) **Rappel de la définition INSEE de population :** La population sans doubles comptes est la population totale moins les doubles comptes (personnes qui n'occupent pas un logement d'habitation dans la commune : les militaires, les élèves pensionnaires, les malades hospitalisés)



La population de Brouchy a fortement diminué entre 1990 et 1999, passant de 635 à 578 habitants. C'est au cours de cette période que la commune connaît sa plus forte baisse de population avec un taux de croissance annuel négatif de - 1.04% (soit - 57 habitants)

La population est en constante augmentation de 1968 à 1990 passant de 612 à 635 habitants.

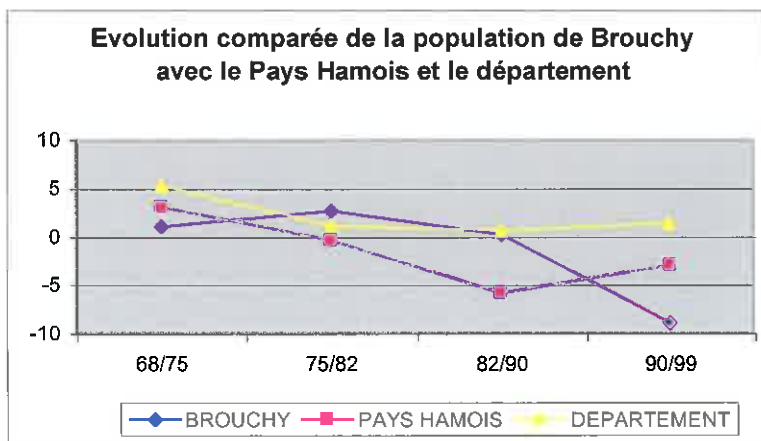
Entre 1968 et 1975, le nombre d'habitants augmente de 6 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à + 0.1%.

Entre 1975 et 1982, le nombre d'habitants augmente de 16 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à + 0.36 %.

Entre 1982 et 1990, le nombre d'habitants augmente de 1 habitant, soit un taux de variation annuel équivalent à + 0.02 %.

Entre 1990 et 1999, la population baisse de 57 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à - 1.04%.

II.2 – BROUCHY : EVOLUTION COMPAREE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE



La commune de Brouchy a maintenu un taux de croissance positif jusqu'en 1990.

C'est en 1999 que la commune perd de la population pour la première fois.

On observe depuis 1975, une croissance régulière de la population dans le département.

	1898	68-75 en %	1975	75-82 en %	1982	82-90 en %	1990	90-99 en %	1999
BROUCHY	612	+0.98	618	+2.6	634	+0.15	635	-8.9	578
Communauté de Communes Du Pays Hamois	10 457	+ 2.99	10 770	-0.43	10 723	-5.9	10 090	-2.97	9 790
Département De la Somme	511 491	+5.27	538 462	+1.13	544 570	+0.59	547 825	+1.41	555 551

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Orange » 1968 -1999

II.3 – BROUCHY : ANALYSE DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Le solde naturel et le solde migratoire

Le solde naturel correspond à la différence qu'il y a entre le nombre de naissances et le nombre de décès. Le solde migratoire correspond à la différence entre le nombre d'habitants qui partent et le nombre d'habitants qui entrent dans la commune.

	Population sans doubles comptes	Taux de variation annuel %	Solde naturel	Taux de variation annuel dû au solde naturel %	Solde migratoire	Taux de variation annuel dû au solde migratoire %
1968	612					
1968-1975	+6	+0.1	+44	+1.03	-38	-0.89
1975	618					
1975-1982	+16	+0.36	+18	+0.41	-2	-0.05
1982	634					
1982-1990	+1	+0.2	+28	+0.55	-27	-0.53
1990	635					
1990-1999	-57	-1.04	+4	+0.07	-61	-1.11
1999	578					

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Orange » 1968-1975-1990-1982-1999

Mouvement naturel – Taux de natalité

	Nbre de décès	Nbre de Naissances	Solde naturel	Taux de Natalité 0/00	
				BROUCHY	France
1968-1975	49	93	+44	21.7	16.6
1975-1982	26	44	+18	10	14.6
1982-1990	32	60	+28	11.8	13.9
1990-1999	50	54	+4	9.8	12.8

Plusieurs remarques sont à faire :

1- Entre 1968 et 1975, la population connaît une augmentation.

Le solde naturel positif (+44) compense le solde migratoire négatif (-38) ce qui explique la croissance de la population de 6 habitants.

2- Entre 1975 et 1982, la population connaît une augmentation.

Le solde naturel positif (+18) compense le solde migratoire négatif (-2), ce qui explique la croissance de la population de 16 habitants.

3- Entre 1982 et 1990, la population connaît une stabilisation.

Le solde migratoire négatif (-27) est équilibré par un solde naturel positif (+28) ce qui explique la stabilisation de la population (+1 habitant).

4- Entre 1990 et 1999, la commune connaît une baisse de la population.

Le solde naturel positif (+4) ne compense pas le solde migratoire négatif (-61), ce qui explique la diminution de la population de 57 habitants.

II.4 – BROUCHY : LA STRUCTURE PAR AGE

Année	0 à 19 ans			20 à 39 ans			40 à 59 ans			60 ans et plus		
	BROUCHY		Dépt. 80	BROUCHY		Dépt. 80	BROUCHY		Dépt. 80	BROUCHY		Dépt. 80
	Nb	%	%	Nb	%	%	Nb	%	%	Nb	%	%
1975	267	43.2	34	162	26.2	26.8	125	20.2	20.5	42	10.4	18.7
1982	230	36.2	31.5	184	29	29.9	150	23.6	20.6	70	11.2	18
1990	196	30.8	28.5	178	28	30.3	162	25.5	21.8	99	15.7	19.4
1999	152	26.3	25.4	161	27.8	28.9	144	24.9	25	121	21	20.7

Sources : INSEE/Cahiers de recensement «Jaune » 1975-1982-1990-1999

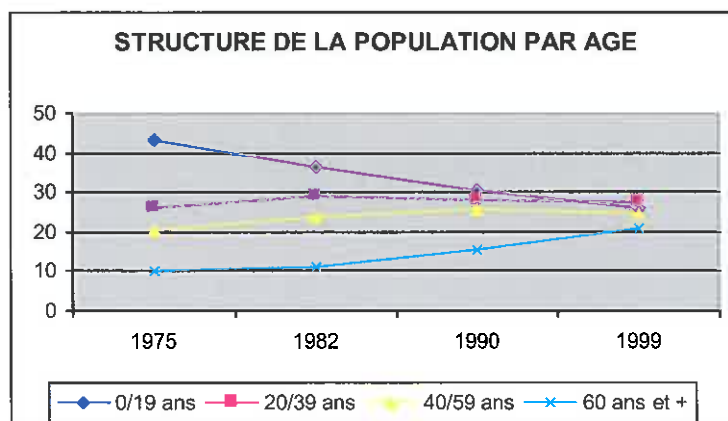
Dans la commune de Brouchy la proportion des personnes de moins de 19 ans diminue de 1975 à 1999, passant de 43.2% à 26.3%.

A l'échelle du département, cette tranche d'âge connaît également une baisse. Cependant, la proportion des jeunes de 0-19 ans dans la commune reste supérieure au département depuis 1975.

La classe d'âge des 20-39 ans diminue faiblement dans la commune passant de 29% en 1982 à 27.8% en 1999, la classe d'âge des 20-39 ans diminuant depuis 1982.

La classe d'âge 40-59 ans augmente dans la commune suivant la tendance du département. La proportion des 40-59 ans est passée de 20.2% en 1975 à 24.9% en 1999. Depuis 1982, dans la commune le taux de personnes âgées de 40 à 59 ans est supérieur à celui du département.

La proportion des personnes âgées de plus de 60 ans est en forte progression depuis 1975 dans la commune et dans le département. En 1999, le taux atteint 21% dans la commune et dépasse celui du département qui est de 20.7%.



On observe une forte diminution de la tranche des 0-19 ans depuis 1975.

La tranche d'âge des 40-59 ans se stabilise tandis que la tranche d'âge des 60 ans et + est en forte augmentation depuis 1982.

Dans la commune de Brouchy, on assiste à un vieillissement prononcé de la population avec une diminution de moitié du nombre de jeunes et une augmentation par deux des plus de 60 ans.

II.5 – BROUCHY : LES MENAGES

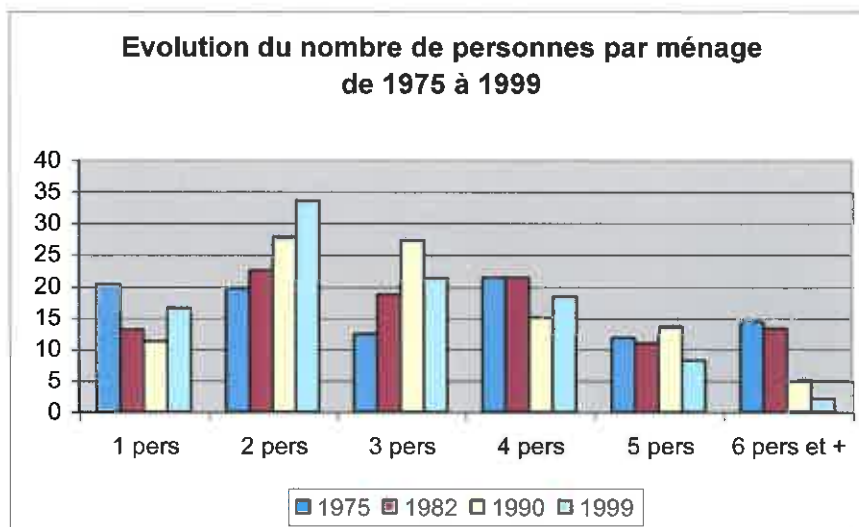
Le pourcentage des ménages d'une personne est en baisse de 1975 à 1990 et connaît une remontée en 1999 pour atteindre un taux de 16.5%.

Le taux des ménages de deux personnes est en constante hausse depuis 1975 et atteint 33.5% en 1999.

Le taux des ménages de trois personnes a diminué en 1999 passant de 27.3% en 1990 à 21.3% en 1999.

Les ménages de quatre personnes ont connu une baisse depuis en 1982 pour atteindre 18.4% en 1999.

Les ménages de cinq et six personnes ou plus sont en baisse. Les ménages de 6 personnes et plus ne représentent plus que 2.1% des ménages en 1999.



	Nombre total de ménages	Ménage 1 pers.		Ménage 2 pers.		Ménage 3 pers.		Ménage 4 pers.		Ménage 5 pers.		Ménage 6 pers ou +	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1975	177	36	20.3	35	19.7	22	12.4	38	21.4	21	11.8	25	14.4
1982	182	24	13.1	41	22.5	34	18.7	39	21.4	20	11	24	13.3
1990	205	23	11.2	57	27.8	56	27.3	31	15.1	28	13.6	10	5
1999	206	34	16.5	69	33.5	44	21.3	38	18.4	17	8.2	4	2.1

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Jaune » 1975-1999

L'évolution de la proportion des différents ménages (en %), montre une augmentation constante des ménages de 2 personnes qui représentent 33.5% de la totalité des ménages en 1999. On assiste également à une remontée des ménages de une et quatre personnes.

II.6 – LES GRANDES TENDANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE BROUCHY

- ❑ Une perte de population depuis 1990.
- ❑ Un vieillissement de la population.
- ❑ Un solde migratoire très négatif.
- ❑ une augmentation du nombre de petits ménages.

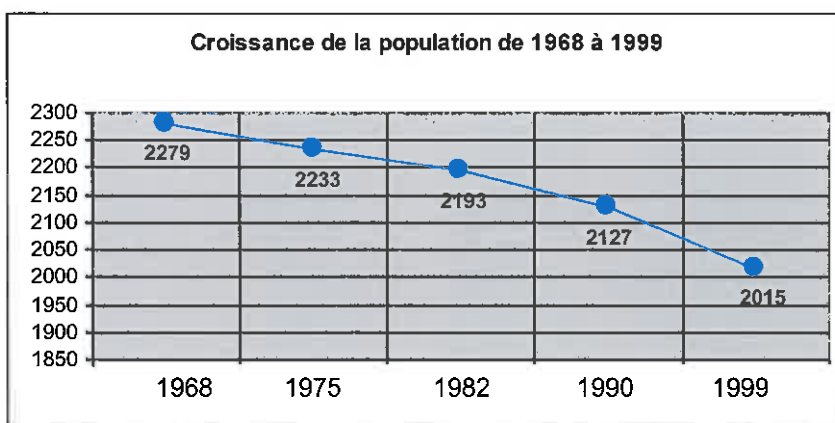
III – EPPEVILLE : LA DEMOGRAPHIE

III.1 – EPPEVILLE : EVOLUTION DE LA POPULATION

		1968	1968 1975	1975	1975 1982	1982	1982 1990	1990	1990 1999	1999
Population	Nombre	2279	-46	2233	-40	2 193	-66	2 127	-112	2 015
sans doubles comptes (*)	Taux de croissance annuel		-0.29%		-0.26%		-0.38%		-0.60%	

Sources INSEE/Cahiers de recensement « Orange » 1968 - 1999

(*) **Rappel de la définition INSEE de population :** La population sans doubles comptes est la population totale moins les doubles comptes (personnes qui n'occupent pas un logement d'habitation dans la commune : les militaires, les élèves pensionnaires, les malades hospitalisés)



La population de Eppeville est en constante diminution depuis 1975, passant de 2279 à 2015 habitants.

En 31 ans la commune de Eppeville a perdu 11.6% de sa population.

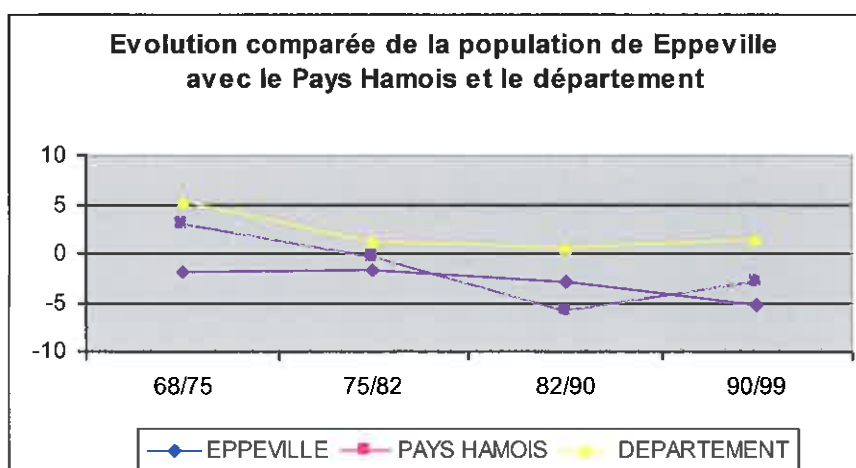
Entre 1968 et 1975, le nombre d'habitants diminue de 46 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à -0.29%.

Entre 1975 et 1982, le nombre d'habitants diminue de 40 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à -0.26 %.

Entre 1982 et 1990, le nombre d'habitants diminue de 66 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à -0.38 %.

Entre 1990 et 1999, la population baisse de 112 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à - 0.60%.

III.2 – EPPEVILLE : EVOLUTION COMPAREE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE



La commune de Eppeville connaît une croissance négative depuis 1968.

La tendance ne semble pas s'inverser en 1999 contrairement au département et à la Communauté de Communes.

On observe depuis 1975, une croissance régulière de la population dans le département.

	1698	68-75 en %	1975	75-82 en %	1982	82-90 en %	1990	90-99 en %	1999
EPPEVILLE	2279	-2	2233	-1.79	2193	-3	2127	-5.26	2015
Communauté de Communes Du Pays Hamois	10 457	+2.99	10 770	-0.43	10 723	-5.9	10 090	-2.97	9 790
Département De la Somme	511 491	+5.27	538 462	+1.13	544 570	+0.59	547 825	+1.41	555 551

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Orange » 1968 -1999

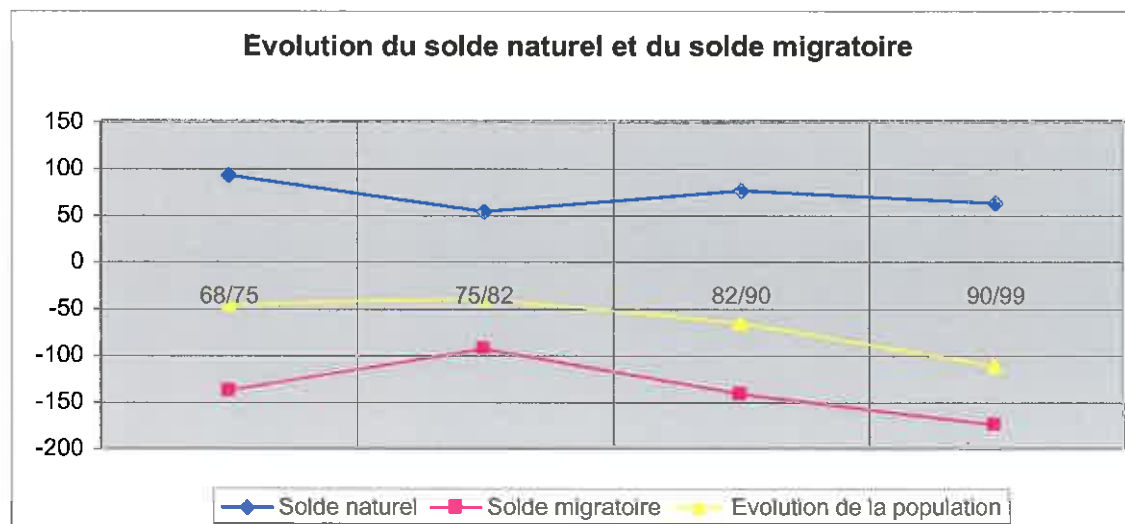
III.3 – EPPEVILLE : ANALYSE DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Le solde naturel et le solde migratoire

Le solde naturel correspond à la différence qu'il y a entre le nombre de naissances et le nombre de décès. Le solde migratoire correspond à la différence entre le nombre d'habitants qui partent et le nombre d'habitants qui entrent dans la commune.

	Population sans doubles comptes	Taux de variation annuel %	Solde naturel	Taux de variation annuel dû au solde naturel %	Solde migratoire	Taux de variation annuel dû au solde migratoire %
1968	2279					
1968-1975	-46	-0.29	+92	+0.58	-138	-0.88
1975	2233					
1975-1982	-40	-0.26	+54	+0.35	-94	-0.60
1982	2193					
1982-1990	-66	-0.38	+76	+0.40	-142	-0.78
1990	2127					
1990-1999	-112	-0.60	+63	+0.34	-175	-0.94
1999	2015					

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Orange » 1968-1975-1990-1982-1999



Mouvement naturel – Taux de natalité

	Nbre de décès	Nbre de Naissances	Solde naturel	Taux de Natalité 0/00	
				EPPEVILLE	France
1968-1975	152	244	+92	15.5	16.6
1975-1982	150	204	+54	13.1	14.6
1982-1990	156	232	+76	13	13.9
1990-1999	176	239	+63	12.8	12.8

Plusieurs remarques sont à faire :

1- Entre 1968 et 1975, la population connaît une diminution due au solde migratoire négatif.

Le solde naturel positif (+92) ne compense pas le solde migratoire négatif (-138), ce qui explique la diminution de la population de 46 habitants.

2- Entre 1975 et 1982, la population connaît une diminution due au solde migratoire négatif.

Le solde naturel positif (+54) ne compense pas le solde migratoire négatif (-175), ce qui explique la diminution de la population de 40 habitants.

3- Entre 1982 et 1990, la population connaît une diminution due au solde migratoire négatif.

Le solde naturel positif (+76) ne compense pas le solde migratoire négatif (-142), ce qui explique la diminution de la population de 66 habitants.

4- Entre 1990 et 1999, la commune connaît une diminution due au solde migratoire négatif.

Le solde naturel positif (+63) ne compense pas le solde migratoire négatif (-94), ce qui explique la diminution de la population de 112 habitants.

III.4 – EPPEVILLE : LA STRUCTURE PAR AGE

Année	0 à 19 ans			20 à 39 ans			40 à 59 ans			60 ans et plus		
	EPPEVILLE		Dépt. 80	EPPEVILLE		Dépt. 80	EPPEVILLE		Dépt. 80	EPPEVILLE		Dépt. 80
	Nb	%	%	Nb	%	%	Nb	%	%	Nb	%	%
1975	781	35	34	558	25	26.8	547	24.5	20.5	345	15.5	18.7
1982	664	30.4	31.5	623	28.4	29.9	542	24.7	20.6	361	16.5	18
1990	625	29.4	28.5	615	28.9	30.3	479	22.5	21.8	410	19.2	19.4
1999	525	26.2	25.4	560	27.8	28.9	466	23.1	25	461	22.9	20.7

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Jaune » 1975-1982-1990-1999

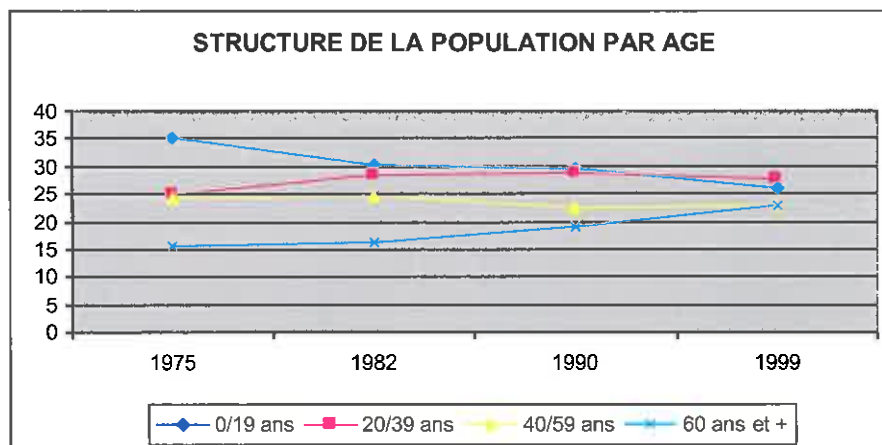
Dans la commune de Eppeville, la proportion des personnes de moins de 19 ans diminue constamment depuis 1975, passant de 35% en 1975 à 26.2% en 1999.

A l'échelle du département, cette tranche d'âge connaît également une baisse. Cependant, la proportion des jeunes de 0-19 ans dans la commune reste généralement supérieure au département.

La classe d'âge des 20-39 ans a fortement augmenté de 1975 à 1990. A partir de 1990, cette classe d'âge diminue passant de 28.9% en 1990 à 27.8% en 1999 et rejoint le pourcentage du département.

La classe d'âge des 40-59 ans diminue dans la commune à l'inverse de la tendance du département. La proportion des 40-59 ans est passée de 24.5% en 1975 à 23.1% en 1999.

La proportion des personnes âgées de plus de 60 ans est en forte progression depuis 1975 dans la commune et dans le département. En 1999, le taux atteint 22.9% dans la commune et dépasse celui du département qui est de 20.7%.



Dans la commune de Eppeville, le nombre des 0-19 ans et les 20-39 ans diminuent, suivant la tendance du département.

Les personnes âgées de 60 ans et plus sont en constante augmentation. Ils représentent le même pourcentage que la tranche d'âge des 40/59 ans.

III.5 – EPPEVILLE : LES MENAGES

Le pourcentage des ménages d'une personne est en constante augmentation depuis 1975 et représente 23.8% des ménages en 1999.

Le taux des ménages de deux personnes reste relativement stable avec cependant une hausse en 1982 avec 29.9%.

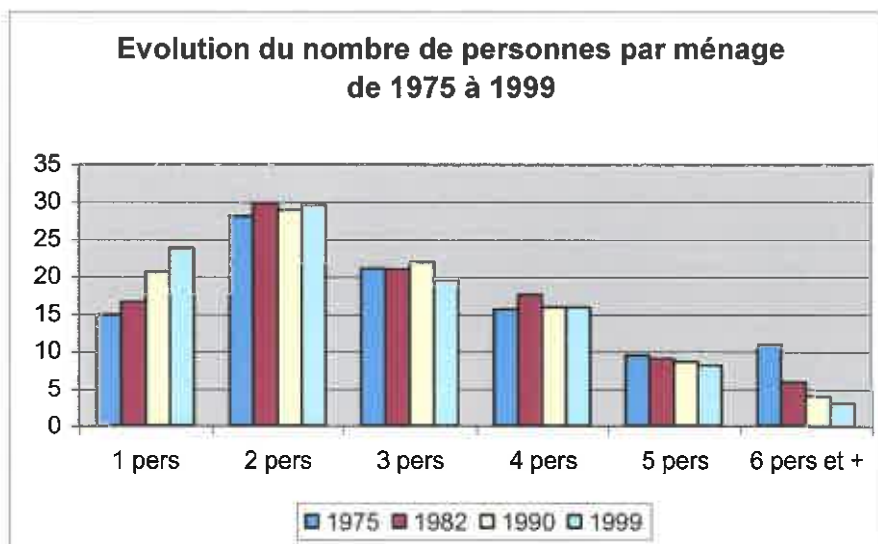
Le taux des ménages de trois personnes a diminué en 1999 passant de 21.9% en 1990 à 19.6% en 1999.

Les ménages de quatre personnes se stabilisent depuis 1990 avec un taux de 15.9%.

Les ménages de cinq et six personnes ou plus sont en baisse. Les ménages de 6 personnes et plus ne représentent plus que 3.1% des ménages en 1999.

	Nombre total de ménages	Ménage 1 pers.		Ménage 2 pers.		Ménage 3 pers.		Ménage 4 pers.		Ménage 5 pers.		Ménage 6 pers ou +	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1975	691	103	14.9	194	28.1	146	21.1	108	15.6	65	9.4	75	10.9
1982	732	122	16.6	219	29.9	154	21	129	17.6	66	9	42	5.9
1990	765	158	20.6	222	29	168	21.9	122	15.9	66	8.6	29	4
1999	755	180	23.8	223	29.5	148	19.6	120	15.9	61	8.1	23	3.1

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Jaune » 1975-1999



L'évolution de la proportion des différents ménages (en %), montre une augmentation des ménages de 1 et 2 personnes qui représentent environ 53.3% de la totalité des ménages en 1999.

III.6 – LES GRANDES TENDANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE EPPEVILLE

- ❑ Une perte de la population depuis 1968.
- ❑ Un solde migratoire de plus en plus négatif.
- ❑ Une augmentation des jeunes couples de 20/39 ans.
- ❑ Un vieillissement général de la population.
- ❑ Une augmentation des ménages de 1 et 2 personnes.

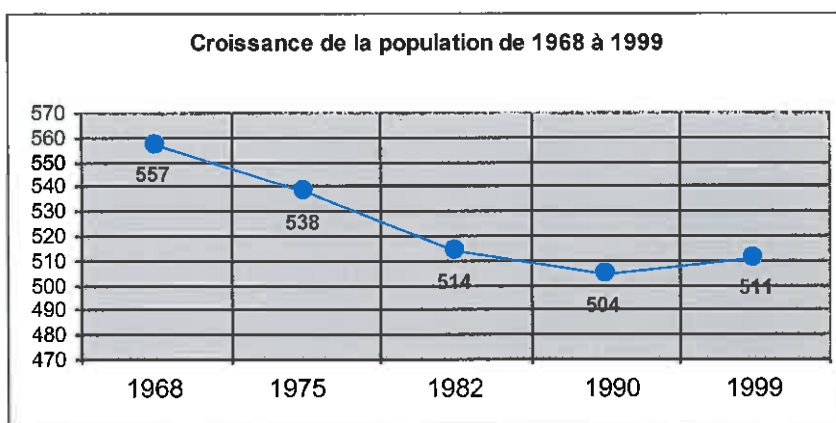
IV – MATIGNY : LA DEMOGRAPHIE

IV.1 – MATIGNY: EVOLUTION DE LA POPULATION

		1968	1968 1975	1975	1975 1982	1982	1982 1990	1990	1990 1999	1999
Population	Nombre	557	-19	538	-24	514	-10	504	+7	511
sans doubles comptes (*)	Taux de croissance annuel		-0.50%		-0.65%		-0.25%		+0.15%	

Sources INSEE/Cahiers de recensement « Orange » 1968 - 1999

(*) **Rappel de la définition INSEE de population** : La population sans doubles comptes est la population totale moins les doubles comptes (personnes qui n'occupent pas un logement d'habitation dans la commune : les militaires, les élèves pensionnaires, les malades hospitalisés)



La population de Matigny a diminué de 1975 à 1990, passant de 557 à 504 habitants en 1990.

C'est à partir de 1999 que la tendance s'inverse et qu'on observe une hausse de la population.

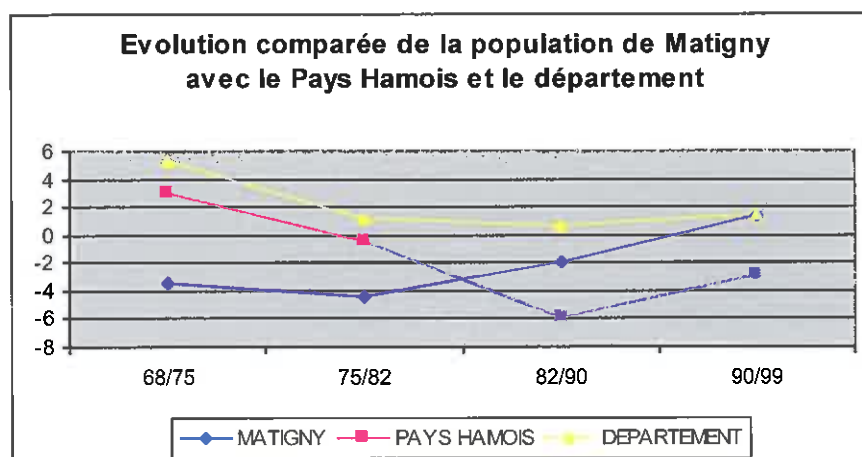
Entre 1968 et 1975, le nombre d'habitants baisse de 19 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à -0.50%.

Entre 1975 et 1982, le nombre d'habitants baisse de 24 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à -0.65%.

Entre 1982 et 1990, le nombre d'habitants baisse de 10 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à -0.25%.

Entre 1990 et 1999, la population augmente de 7 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à +0.15%.

IV.2 – MATIGNY : EVOLUTION COMPAREE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE



Le taux de croissance de la commune de Matigny devient positif à partir de 1999, inversant le processus de perte de population débutée en 1968.

On observe depuis 1975, une croissance régulière de la population dans le département.

	1698	68-75 en %	1975	75-82 en %	1982	82-90 en %	1990	90-99 en %	1999
MATIGNY	557	-3.41	538	-4.46	514	-1.94	504	+1.38	511
Communauté de Communes Du Pays Hamois	10 457	+2.99	10 770	-0.43	10 723	-5.9	10 090	-2.97	9 790
Département De la Somme	511 491	+5.27	538 462	+1.13	544 570	+0.59	547 825	+1.41	555 551

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Orange » 1968 -1999

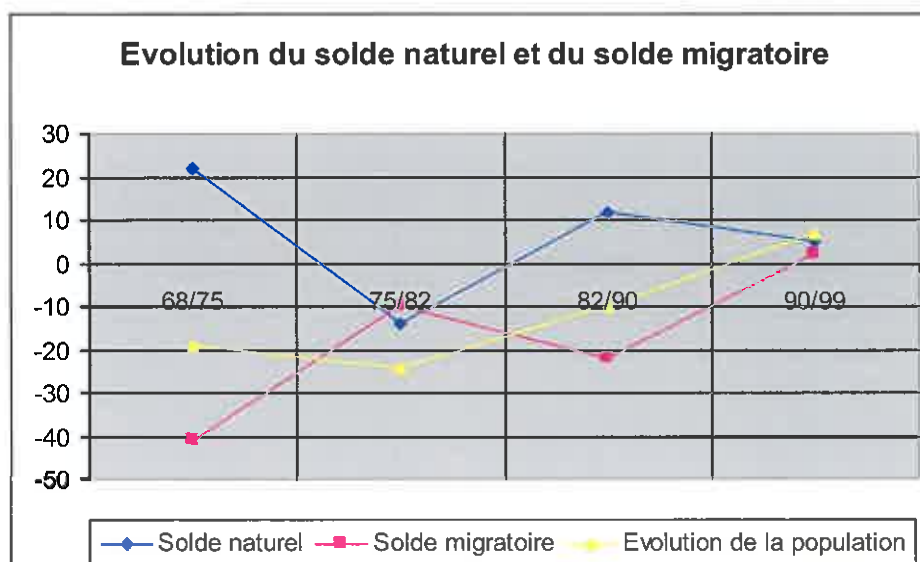
IV.3 – MATIGNY : ANALYSE DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Le solde naturel et le solde migratoire

Le solde naturel correspond à la différence qu'il y a entre le nombre de naissances et le nombre de décès. Le solde migratoire correspond à la différence entre le nombre d'habitants qui partent et le nombre d'habitants qui entrent dans la commune.

	Population sans doubles comptes	Taux de variation annuel %	Solde naturel	Taux de variation annuel dû au solde naturel %	Solde migratoire	Taux de variation annuel dû au solde migratoire %
1968	557					
1968-1975	-19	-0.50	+22	+0.57	-41	-1.07
1975	538					
1975-1982	-24	0	-14	-0.38	-10	-0.27
1982	514					
1982-1990	-10	-0.25	+12	+0.27	-22	-0.51
1990	504					
1990-1999	+7	0.15	+5	+0.11	+2	+0.04
1999	511					

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Orange » 1968-1975-1990-1982-1999



Mouvement naturel – Taux de natalité

	Nbre de décès	Nbre de Naissances	Solde naturel	Taux de Natalité 0/00	
				MATIGNY	France
1968-1975	30	52	+22	13.6	16.6
1975-1982	48	34	-14	9.2	14.6
1982-1990	45	57	+12	13.7	13.9
1990-1999	46	51	+5	11.2	12.8

Plusieurs remarques sont à faire :

1- Entre 1968 et 1975, la population connaît une baisse.

Le solde naturel positif (+22) ne compense pas le solde migratoire négatif (-41) ce qui explique la baisse de la population de 19 habitants.

2- Entre 1975 et 1982, la population connaît une baisse.

Le solde naturel négatif (-14) vient s'ajouter au solde migratoire négatif (-10), ce qui explique la baisse de la population de 24 habitants.

3- Entre 1982 et 1990, la population connaît une baisse.

Le solde naturel positif (+12) ne compense pas le solde migratoire négatif (-22), ce qui explique la baisse de la population de 10 habitants.

4- Entre 1990 et 1999, la commune connaît une hausse de la population.

Le solde naturel positif (+5) s'ajoute au solde migratoire positif (+2), ce qui explique la croissance de la population de 7 habitants.

IV.4 – MATIGNY : LA STRUCTURE PAR AGE

Année	0 à 19 ans			20 à 39 ans			40 à 59 ans			60 ans et plus		
	MATIGNY		Dépt. 80	MATIGNY		Dépt. 80	MATIGNY		Dépt. 80	MATIGNY		Dépt. 80
	Nb	%	%	Nb	%	%	Nb	%	%	Nb	%	%
1975	167	31.4	34	126	23.7	26.8	118	22.2	20.5	121	22.7	18.7
1982	152	29.6	31.5	132	25.7	29.9	124	24.1	20.6	106	20.6	18
1990	143	28.3	28.5	136	27.1	30.3	107	21.2	21.8	118	23.4	19.4
1999	134	26.3	25.4	131	25.6	28.9	130	25.4	25	116	22.7	20.7

Sources : INSEE/Cahiers de recensement «Jaune » 1975-1982-1990-1999

Dans la commune de Matigny la proportion des personnes de moins de 19 ans diminue de 1975 à 1999, passant de 31.4% à 26.3%.

A l'échelle du département, cette tranche d'âge connaît également une baisse. Cependant, en 1999 la proportion des jeunes de 0-19 ans dans la commune reste supérieure au département.

La classe d'âge des 20-39 ans augmente dans la commune de 1975 à 1990 passant de 23.7% à 25.6%. Une baisse est amorcée depuis 1999. A l'échelle du département, cette tranche d'âge connaît la même tendance, tout en restant supérieur au taux de la commune.

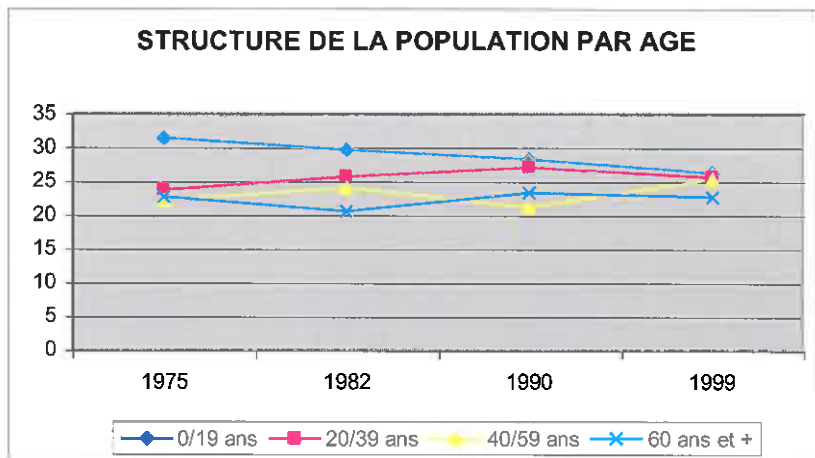
La classe d'âge 40-59 ans augmente dans la commune suivant la tendance du département. La proportion des 40-59 ans est passée de 22.2% en 1975 à 25.4% en 1999.

La proportion des personnes âgées de plus de 60 ans reste relativement stable depuis 1975. Seule une hausse en 1990 est à remarquer.

On observe une forte diminution de la tranche des 0-19 ans depuis 1975.

Les tranches d'âge des 40-59 ans et des 60 ans et plus oscillent d'un recensement (croissance, baisse).

Dans la commune de Matigny, le nombre de jeunes diminue, suivant la tendance du département. Le taux des personnes âgées de 60 ans et plus est élevé et reste stable.



IV.5 – MATIGNY : LES MENAGES

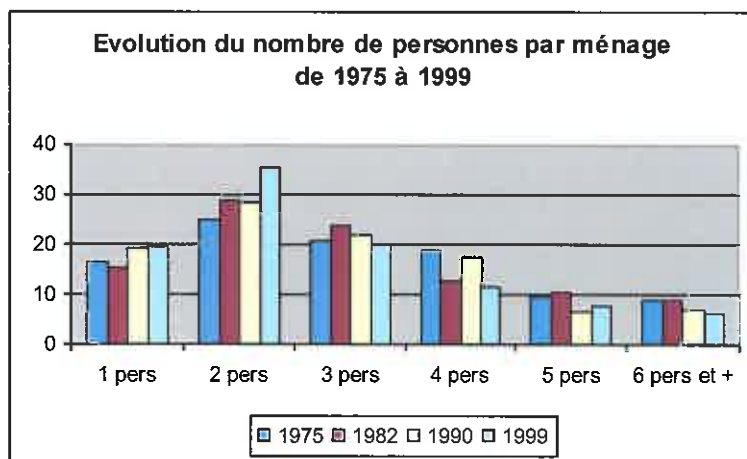
Le pourcentage des ménages d'une personne est en augmentation de 1982 à 1999 et atteint un taux de 19.6% en 1999.

Le taux des ménages de deux personnes est en constante hausse depuis 1975 et atteint 35.3% en 1999.

Le taux des ménages de trois personnes a diminué en 1999 passant de 22% en 1990 à 20.1% en 1999.

Les ménages de quatre personnes ont connu une baisse depuis en 1990 pour atteindre 11.4% en 1999.

Les ménages de cinq et six personnes ou plus sont en baisse. Les ménages de 6 personnes et plus ne représentent plus que 6% des ménages en 1999.



	Nombre total de ménages	Ménage 1 pers.		Ménage 2 pers.		Ménage 3 pers.		Ménage 4 pers.		Ménage 5 pers.		Ménage 6 pers ou +	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1975	168	28	16.6	42	25.1	35	20.8	32	19	16	9.5	15	9
1982	167	26	15.5	48	28.7	40	24	21	12.6	17	10.2	15	9
1990	173	33	19.1	49	28.3	38	22	30	17.3	11	6.4	12	6.9
1999	184	36	19.6	65	35.3	37	20.1	21	11.4	14	7.6	11	6

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Jaune » 1975-1999

L'évolution de la proportion des différents ménages (en %), montre une augmentation des ménages de 1 et 2 personnes qui représentent environ 54.9% de la totalité des ménages en 1999.

IV.6 – LES GRANDES TENDANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE MATIGNY

- ❑ Une croissance de la population en 1999.
- ❑ Une inversion de la tendance démographique à la baisse connue pendant 22 ans.
- ❑ Un solde migratoire positif pour la première fois depuis 1968 avec l'arrivée de 2 habitants en 1999.
- ❑ Un vieillissement général de la population.
- ❑ Une augmentation des ménages de 1 et 2 personnes.

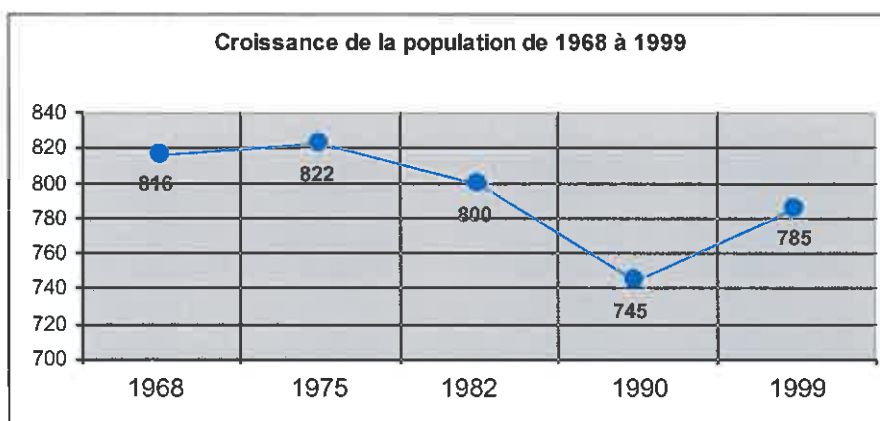
V – MUILLE-VILLETTE : LA DEMOGRAPHIE

V.1 – MUILLE-VILLETTE: EVOLUTION DE LA POPULATION

		1968	1968 1975	1975	1975 1982	1982	1982 1990	1990	1990 1999	1999
Population	Nombre	816	+6	822	-22	800	-55	745	+40	785
sans doubles comptes (*)	Taux de croissance annuel		+0.1%		-0.38%		-0.89%		+0.58%	

Sources INSEE/Cahiers de recensement «Orange » 1968 - 1999

(*) **Rappel de la définition INSEE de population :** La population sans doubles comptes est la population totale moins les doubles comptes (personnes qui n'occupent pas un logement d'habitation dans la commune : les militaires, les élèves pensionnaires, les malades hospitalisés)



La population de Muille-Villette a connu une forte baisse depuis 1975 pour atteindre 745 habitants en 1990.

C'est à partir de 1999 que la tendance s'inverse et qu'on observe une hausse de la population.

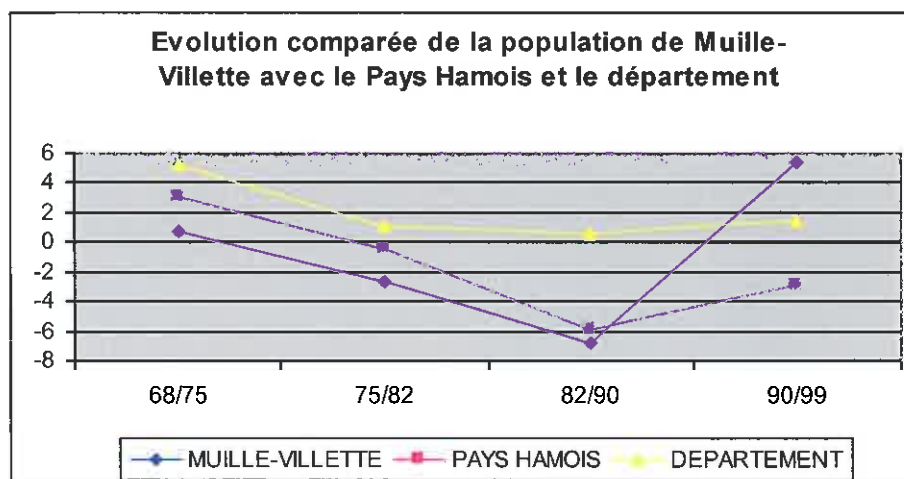
Entre 1968 et 1975, le nombre d'habitants augmente de 6 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à +0.1%.

Entre 1975 et 1982, le nombre d'habitants baisse de 22 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à -0.38%.

Entre 1982 et 1990, le nombre d'habitants baisse de 55 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à -0.89 %.

Entre 1990 et 1999, la population augmente de 40 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à +0.58%.

V.2 – MUILLE-VILLETTE : EVOLUTION COMPAREE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE



Le taux de croissance de la commune de Muille-Villette devient positif à partir de 1999, inversant le processus de perte de population débutée en 1975.

On observe depuis 1975, une croissance régulière de la population dans le département.

	1698	68-75 en %	1975	75-82 en %	1982	82-90 en %	1990	90-99 en %	1999
MUILLE-VILLETTE	816	+0.73	822	-2.67	800	-6.87	745	+5.37	785
Communauté de Communes Du Pays Hamois	10 457	+2.99	10 770	-0.43	10 723	-5.9	10 090	-2.97	9 790
Département De la Somme	511 491	+5.27	538 462	+1.13	544 570	+0.59	647 825	+1.41	555 551

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Orange » 1968 -1999

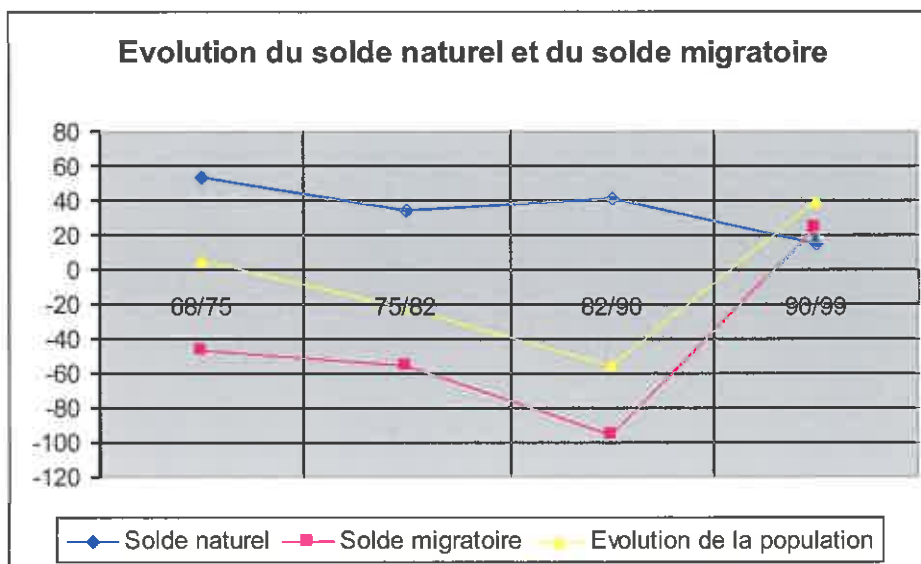
V.3 – MUILLE-VILLETTE : ANALYSE DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Le solde naturel et le solde migratoire

Le solde naturel correspond à la différence qu'il y a entre le nombre de naissances et le nombre de décès. Le solde migratoire correspond à la différence entre le nombre d'habitants qui partent et le nombre d'habitants qui entrent dans la commune.

	Population sans doubles comptes	Taux de variation annuel %	Solde naturel	Taux de variation annuel dû au solde naturel %	Solde migratoire	Taux de variation annuel dû au solde migratoire %
1968	816					
1968-1975	+6	+0.1	+53	+0.93	-47	-0.82
1975	822					
1975-1982	-22	-0.38	+34	+0.59	-56	-0.98
1982	800					
1982-1990	-55	-0.89	+41	+0.66	-96	-1.48
1990	745					
1990-1999	+40	+0.58	+16	+0.23	+24	+0.35
1999	785					

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Orange » 1968-1975-1990-1982-1999



Mouvement naturel – Taux de natalité

	Nbre de décès	Nbre de Naissances	Solde naturel	Taux de Natalité 0/00	
				MUILLE-VILLETTE	France
1968-1975	41	94	53	16.5	16.6
1975-1982	60	94	34	16.4	14.6
1982-1990	47	88	41	13.5	13.9
1990-1999	60	76	16	11.1	12.8

Plusieurs remarques sont à faire :

1- Entre 1968 et 1975, la population connaît une hausse.

Le solde naturel positif (+53) compense le solde migratoire négatif (-47) ce qui explique la hausse de la population de 6 habitants.

2- Entre 1975 et 1982, la population connaît une baisse.

Le solde naturel positif (+34) n'est pas suffisant pour compenser le solde migratoire négatif (-56), ce qui explique la baisse de la population de 22 habitants.

3- Entre 1982 et 1990, la population connaît une baisse.

Le solde naturel positif (+41) ne compense pas le solde migratoire négatif (-96), ce qui explique la baisse de la population de 55 habitants.

4- Entre 1990 et 1999, la commune connaît une hausse de la population.

Le solde naturel positif (+16) s'ajoute au solde migratoire positif (+24), ce qui explique la croissance de la population de 40 habitants.

V.4 – MUILLE-VILLETTE: LA STRUCTURE PAR AGE

Année	0 à 19 ans			20 à 39 ans			40 à 59 ans			60 ans et plus		
	MUILLE-VILLETTE		Dépt. 80	MUILLE-VILLETTE		Dépt. 80	MUILLE-VILLETTE		Dépt. 80	MUILLE-VILLETTE		Dépt. 80
	Nb	%	%	Nb	%	%	Nb	%	%	Nb	%	%
1975	289	35	34	197	24	26.8	213	26	20.5	123	15	18.7
1982	262	32.8	31.5	206	25.8	29.9	210	26.3	20.6	122	15.1	18
1990	204	27.4	28.5	194	26	30.3	186	25	21.8	161	21.6	19.4
1999	197	25.1	25.4	204	26.1	28.9	195	24.9	25	187	23.9	20.7

Sources : INSEE/Cahiers de recensement «Jaune » 1975-1982-1990-1999

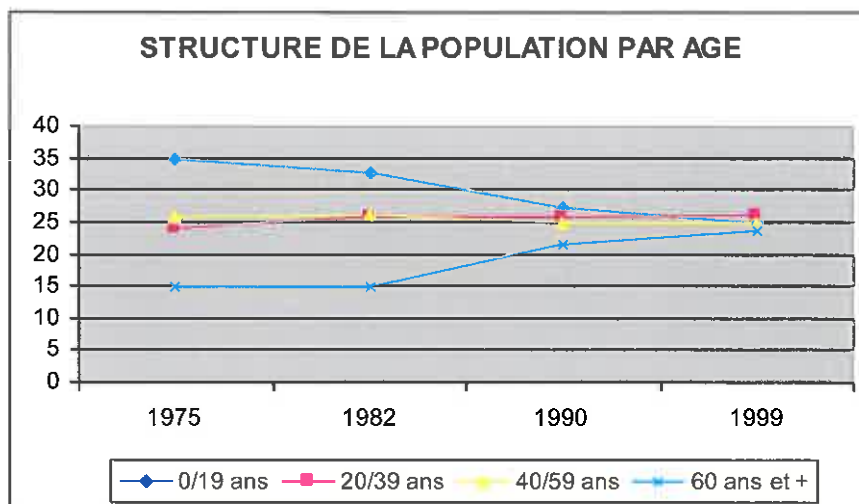
Dans la commune de Muille-Villette, la proportion des personnes de moins de 19 ans diminue de 1975 à 1999, passant de 35% à 25.1%.

A l'échelle du département, cette tranche d'âge connaît également une baisse.

La classe d'âge des 20-39 ans se stabilise depuis 1982 avec un taux moyen de 26% . Le pourcentage de cette classe d'âge reste cependant en dessous de la moyenne départementale.

La classe d'âge 40-59 ans se stabilise depuis 1990 avec un taux moyen de 25%.

La proportion des personnes âgées de plus de 60 ans est en constante augmentation depuis 1975 et reste supérieur à celui du département.



On observe une relative stabilisation des 20/39 ans et des 40/59 ans depuis 1975.

Dans la commune de Muille-Villette, le nombre de jeunes diminue, suivant la tendance du département. Le taux des personnes âgées de 60 ans et plus est en constante augmentation, dépassant le taux du département.

V.5 – MUILLE-VILLETTE : LES MENAGES

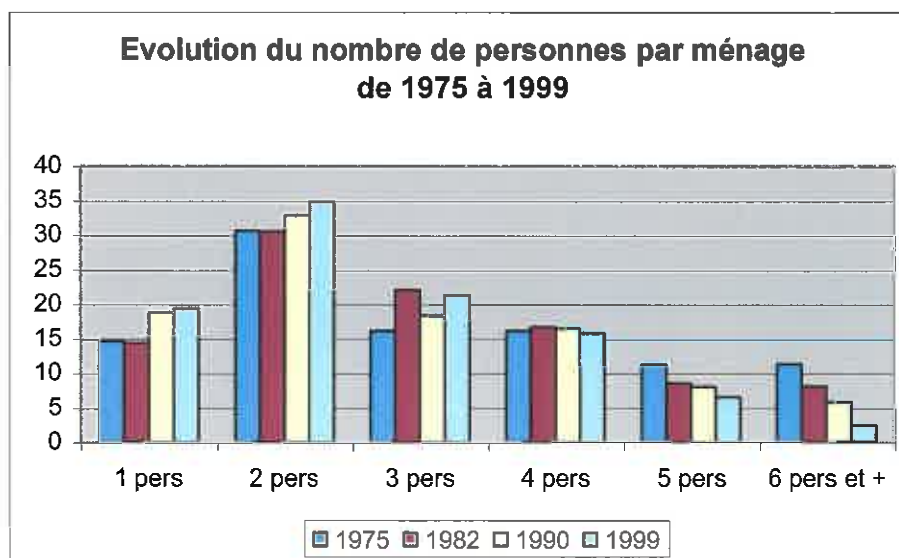
Le pourcentage des ménages d'une personne est en augmentation de 1982 à 1999 et atteint un taux de 19.4% en 1999.

Le taux des ménages de deux personnes est en hausse depuis 1982 et atteint 34.8% en 1999.

Le taux des ménages de trois personnes a augmenté en 1999 passant de 18.3% en 1990 à 21.2% en 1999.

Les ménages de quatre personnes ont connu une baisse depuis 1982 pour atteindre 15.7% en 1999.

Les ménages de cinq et six personnes ou plus sont en baisse. Les ménages de 6 personnes et plus ne représentent plus que 2.4% des ménages en 1999.



	Nombre total de ménages	Ménage 1 pers.		Ménage 2 pers.		Ménage 3 pers.		Ménage 4pers.		Ménage 5 pers.		Ménage 6 pers ou +	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1975	248	36	14.6	76	30.6	40	16.1	40	16.1	28	11.3	28	11.3
1982	259	37	14.3	79	30.5	57	22	43	16.6	22	8.5	21	8.1
1990	262	49	18.7	86	32.8	48	18.3	43	16.4	21	8	15	5.8
1999	293	57	19.4	102	34.8	62	21.2	46	15.7	19	6.5	7	2.4

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Jaune » 1975-1999

L'évolution de la proportion des différents ménages (en %), montre une augmentation des ménages de 1, 2 et 3 personnes qui représentent environ 75.4% de la totalité des ménages en 1999.

V.6 – LES GRANDES TENDANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE MUILLE-VILLETTE

- ❑ Une croissance de la population en 1999.
- ❑ Une inversion de la tendance démographique à la baisse connue pendant 22 ans.
- ❑ Un solde migratoire positif pour la première fois depuis 1968 avec l'arrivée de 24 habitants en 1999.
- ❑ Un vieillissement général de la population.
- ❑ Une augmentation des ménages de 1,2 et 3 personnes.

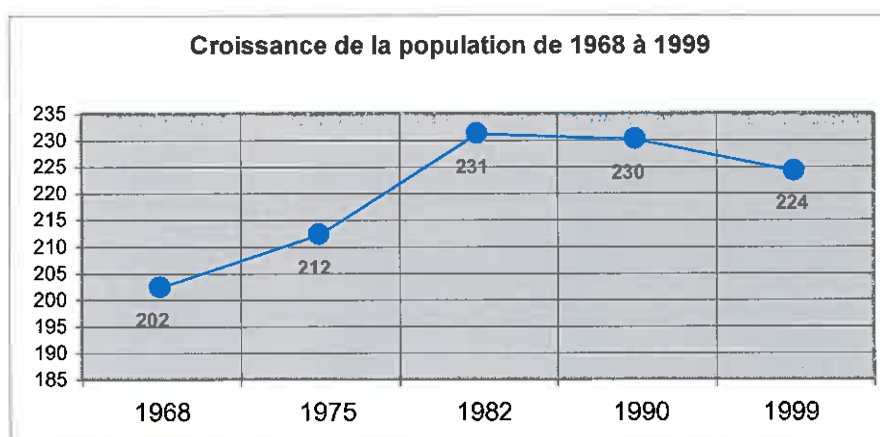
VI – OFFOY : LA DEMOGRAPHIE

VI.1 – OFFOY: EVOLUTION DE LA POPULATION

		1968	1968 1975	1975	1975 1982	1982	1982 1990	1990	1990 1999	1999
Population	Nombre	202	+10	212	+19	231	-1	230	-6	224
sans doubles comptes (*)	Taux de croissance annuel		+0.70%		+1.23%		-0.05%		-0.29%	

Sources INSEE/Cahiers de recensement «Orange » 1968 - 1999

(*) **Rappel de la définition INSEE de population :** La population sans doubles comptes est la population totale moins les doubles comptes (personnes qui n'occupent pas un logement d'habitation dans la commune : les militaires, les élèves pensionnaires, les malades hospitalisés)



Après une croissance remarquable de la population de 1975 à 1982, la commune de Offoy connaît une baisse et atteint -0.29% de croissance annuelle en 1999.

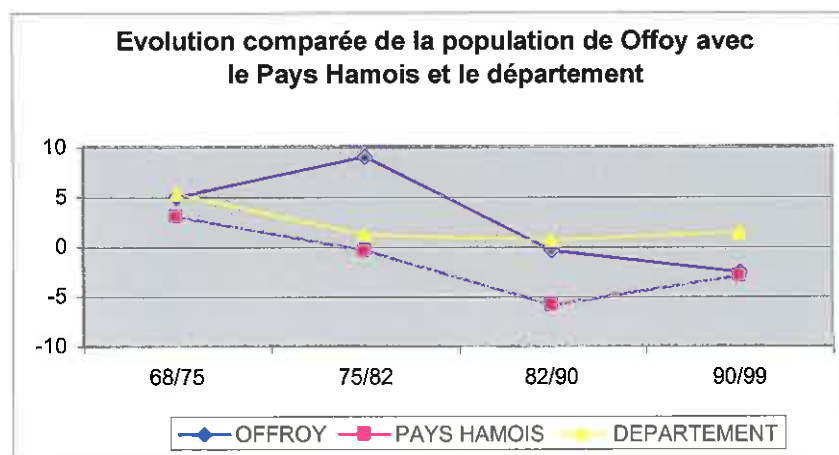
Entre 1968 et 1975, le nombre d'habitants augmente de 10 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à +0.70%.

Entre 1975 et 1982, le nombre d'habitants augmente de 19 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à +1.23%.

Entre 1982 et 1990, le nombre d'habitants baisse de 1 habitant, soit un taux de variation annuel équivalent à -0.05 %.

Entre 1990 et 1999, la population baisse de 6 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à -0.29%.

VI.2 – OFFOY : EVOLUTION COMPAREE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE



La commune de Offoy ne suit pas la tendance du département et de la Communauté de Communes et poursuit son processus de perte de population en 1999.

On observe depuis 1975, une croissance régulière de la population dans le département.

OFFOY	202		212		231		230		224
		+4.95		+8.96		-0.43		-2.6	
Communauté de Communes Du Pays Hamois	10 457	+2.99	10 770	-0.43	10 723	-5.9	10 090	-2.97	9 790
Département De la Somme	511 491	+5.27	538 462	+1.13	544 570	+0.59	547 825	+1.41	555 551

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Orange » 1968 -1999

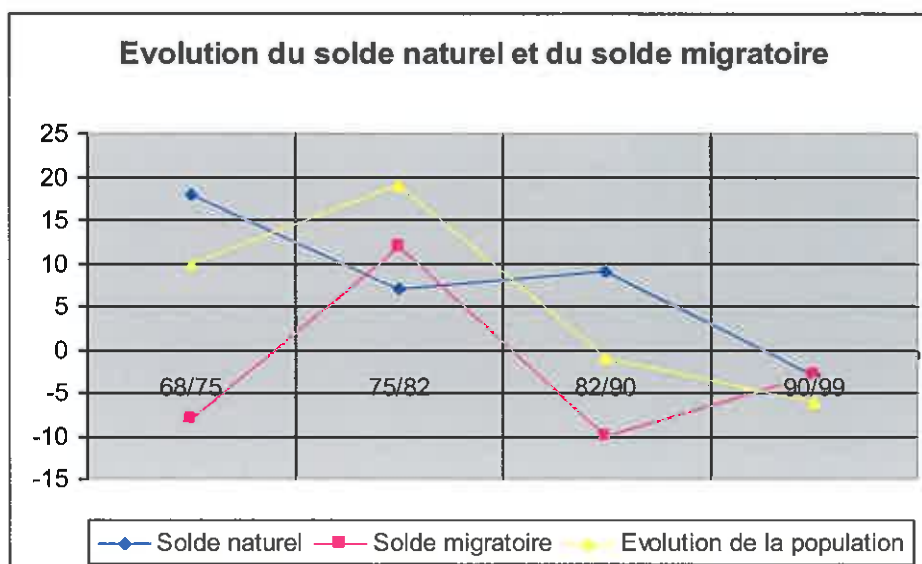
VI.3 – OFFOY : ANALYSE DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Le solde naturel et le solde migratoire

Le solde naturel correspond à la différence qu'il y a entre le nombre de naissances et le nombre de décès. Le solde migratoire correspond à la différence entre le nombre d'habitants qui partent et le nombre d'habitants qui entrent dans la commune.

	Population sans doubles comptes	Taux de variation annuel %	Solde naturel	Taux de variation annuel dû au solde naturel %	Solde migratoire	Taux de variation annuel dû au solde migratoire %
1968	202					
1968-1975	+10	+0.7	+18	+1.25	-8	-0.56
1975	212					
1975-1982	+19	+1.23	+7	+0.45	+12	+0.78
1982	231					
1982-1990	-1	-0.05	+9	+0.54	-10	-0.60
1990	230					
1990-1999	-6	-0.29	-3	-0.15	-3	-0.15
1999	224					

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Orange » 1968-1975-1990-1982-1999



Mouvement naturel – Taux de natalité

	Nbre de décès	Nbre de Naissances	Solde naturel	Taux de Natalité 0/100	
				OFFOY	France
1968-1975	13	31	18	21.5	16.6
1975-1982	17	24	7	15.5	14.6
1982-1990	13	22	9	12.5	13.9
1990-1999	23	20	-3	9.8	12.8

Plusieurs remarques sont à faire :

1- Entre 1968 et 1975, la population connaît une hausse.

Le solde naturel positif (+18) compense le solde migratoire négatif (-8) ce qui explique la hausse de la population de 10 habitants.

2- Entre 1975 et 1982, la population connaît une hausse.

Le solde naturel positif (+7) s'additionne au solde migratoire positif (+12), ce qui explique la croissance de la population de 19 habitants.

3- Entre 1982 et 1990, la population connaît une baisse.

Le solde naturel positif (+9) ne compense pas le solde migratoire négatif (-10), ce qui explique la baisse de la population de 1 habitant.

4- Entre 1990 et 1999, la commune connaît une baisse de la population.

Le solde naturel négatif (-3) est accentué par un solde migratoire négatif (-3), ce qui explique la perte de la population de 6 habitants.

VI.4 – OFFOY: LA STRUCTURE PAR AGE

Année	0 à 19 ans			20 à 39 ans			40 à 59 ans			60 ans et plus		
	OFFOY		Dépt. 80	OFFOY		Dépt. 80	OFFOY		Dépt. 80	OFFOY		Dépt. 80
	Nb	%	%	Nb	%	%	Nb	%	%	Nb	%	%
1975	76	35.7	34	60	28.1	26.8	40	18.8	20.5	37	17.4	18.7
1982	74	32	31.5	74	32	29.9	45	19.5	20.6	38	16.5	18
1990	73	31.7	28.5	59	25.6	30.3	56	24.4	21.8	42	18.3	19.4
1999	51	22.7	25.4	61	27.2	28.9	67	30	25	45	20.1	20.7

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Jaune » 1975-1982-1990-1999

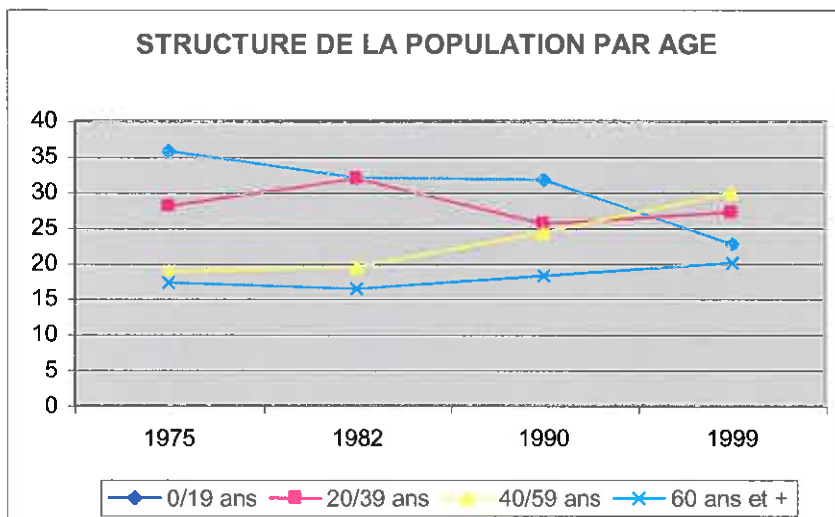
Dans la commune de Offoy, la proportion des personnes de moins de 19 ans diminue de 1975 à 1999, passant de 35.7% à 22.7%.

A l'échelle du département, cette tranche d'âge connaît également une baisse.

La classe d'âge des 20-39 ans a fortement diminué entre 1982 et 1990. En 1999, elle connaît a nouveau une croissance mais le taux moyen de 27.2% reste en dessous de la moyenne départementale.

La classe d'âge 40-59 ans connaît une augmentation régulière depuis 1975 et atteint un taux de 30% de la population en 1999.

La proportion des personnes âgées de plus de 60 ans est en constante augmentation depuis 1975 mais reste inférieur à celui du département.



Après une certaine stabilité des moins de 20 ans, ceux-ci chutent brutalement et représente 22.7% en 1999. Sur Offoy, nous sommes face à une forte augmentation des 40-59 ans. Cette tranche d'âge augmente de 12 points entre 1990 et 1999 et se trouve être la première tranche d'âge à l'échelle de ce territoire.

VI.5 – OFFOY : LES MENAGES

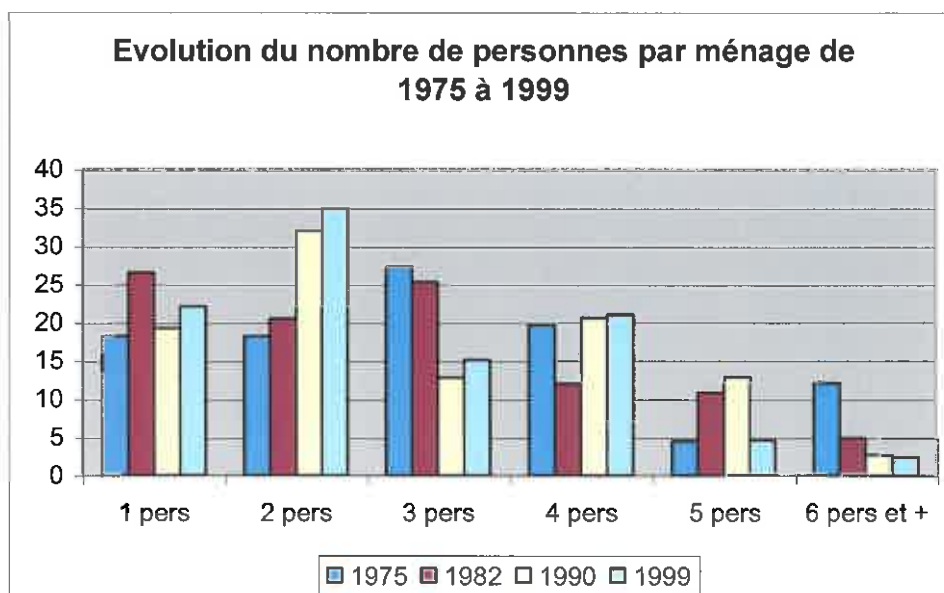
Le pourcentage des ménages d'une personne est en augmentation en 1999 et atteint un taux de 22.1% .

Le taux des ménages de deux personnes est en constante hausse depuis 1975 et atteint 34.9% des ménages en 1999.

Le taux des ménages de trois personnes connaît une hausse en 1999. La tendance à la diminution des ménages de trois personnes s'est inversée en 1999 et remonte à un taux de 15.1 % .

Les ménages de quatre personnes se stabilisent depuis 1990 avec un taux moyen de 20.9% en 1999.

Les ménages de cinq et six personnes ou plus sont en baisse. Les ménages de 6 personnes et plus ne représentent plus que 2.4% des ménages en 1999.



	Nombre total de ménages	Ménage 1 pers.		Ménage 2 pers.		Ménage 3 pers.		Ménage 4pers.		Ménage 5 pers.		Ménage 6 pers ou +	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1975	66	12	18.2	12	18.2	18	27.3	13	19.7	3	4.5	8	12.1
1982	83	22	26.5	17	20.5	21	25.3	10	12	9	10.8	4	4.9
1990	78	15	19.2	25	32	10	12.8	16	20.5	10	12.8	2	2.7
1999	86	19	22.1	30	34.9	13	15.1	18	20.9	4	4.6	2	2.4

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Jaune » 1975-1999

L'évolution de la proportion des différents ménages (en %), montre une augmentation des ménages de 1, 2 et 3 personnes qui représentent environ 72.1% de la totalité des ménages en 1999.

VI.6 – LES GRANDES TENDANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE OFFOY

- ❑ Une poursuite de la baisse de la population amorcée en 1990.
- ❑ Un solde naturel négatif en 1999, pour la première fois depuis 1968.
- ❑ Une augmentation des jeunes couples de 20/39 ans.
- ❑ Un vieillissement général de la population.
- ❑ Une augmentation des ménages de 1,2 et 3 personnes.

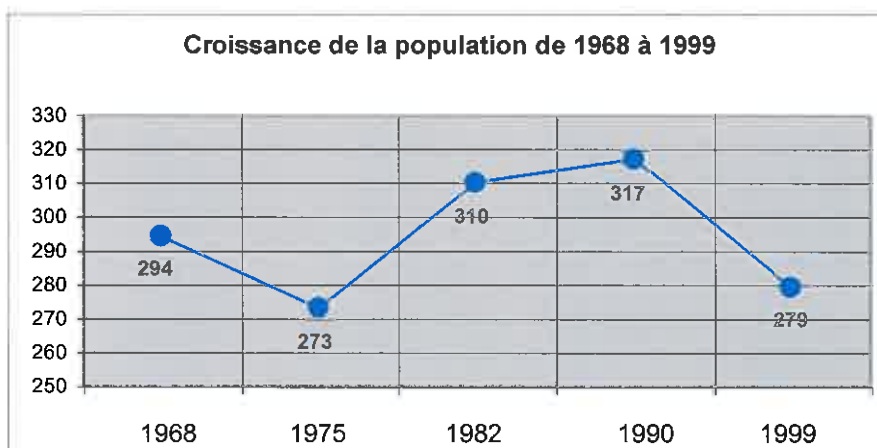
VII – SANCOURT : LA DEMOGRAPHIE

VII.1 – SANCOURT: EVOLUTION DE LA POPULATION

		1968	1968 1975	1975	1975 1982	1982	1982 1990	1990	1990 1999	1999
Population	Nombre	294	-21	273	+37	310	+7	317	-38	279
sans doubles comptes (*)	Taux de croissance annuel		-1.1%		+1.82%		+0.28%		-1.41%	

Sources INSEE/Cahiers de recensement «Orange » 1968 - 1999

(*) **Rappel de la définition INSEE de population :** La population sans doubles comptes est la population totale moins les doubles comptes (personnes qui n'occupent pas un logement d'habitation dans la commune : les militaires, les élèves pensionnaires, les malades hospitalisés)



La population de Sancourt a connu une croissance de 1982 à 1990 pour un maximum de 317 habitants en 1990.

C'est à partir de 1999 que la tendance s'inverse et qu'on observe une baisse de la population.

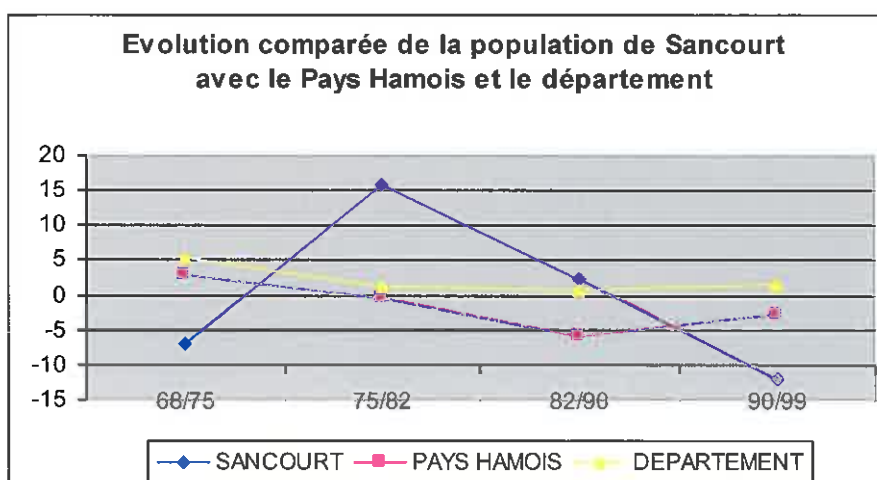
Entre 1968 et 1975, le nombre d'habitants baisse de 21 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à -1.1%.

Entre 1975 et 1982, le nombre d'habitants augmente de 37 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à +1.82%.

Entre 1982 et 1990, le nombre d'habitants augmente de 7 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à +0.28 %.

Entre 1990 et 1999, la population baisse de 38 habitants, soit un taux de variation annuel équivalent à -1.41%.

VII.2 – SANCOURT : EVOLUTION COMPAREE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE



Après une croissance démographique très forte en 1982, la commune de Sancourt perd de la population en 1999 avec un taux de croissance négatif.

On observe depuis 1975, une croissance régulière de la population dans le département.

	1698	68-75 en %	1975	75-82 en %	1982	82-90 en %	1990	90-99 en %	1999
SANCOURT	294		273		310		317		279
		-7.14		+15.75		+2.25		-11.98	
Communauté de Communes Du Pays Hamois	10 457		10 770		10 723		10 090		9 790
		+2.99		-0.43		-5.9		-2.97	
Département De la Somme	511 491		538 462		544 570		547 825		555 551
		+5.27		+1.13		+0.59		+1.41	

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Orange » 1968 -1999

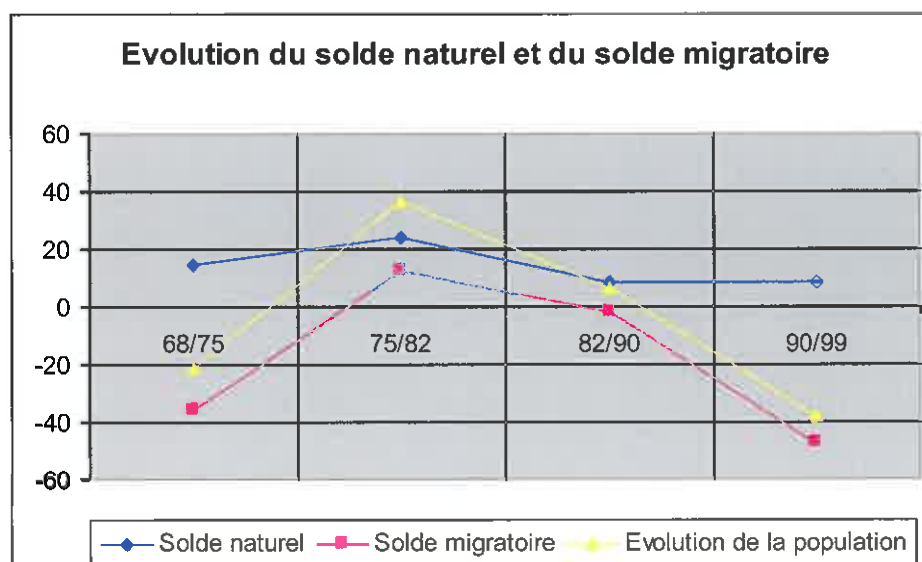
VII.3 – SANCOURT : ANALYSE DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Le solde naturel et le solde migratoire

Le solde naturel correspond à la différence qu'il y a entre le nombre de naissances et le nombre de décès. Le solde migratoire correspond à la différence entre le nombre d'habitants qui partent et le nombre d'habitants qui entrent dans la commune.

	Population sans doubles comptes	Taux de variation annuel %	Solde naturel	Taux de variation annuel dû au solde naturel %	Solde migratoire	Taux de variation annuel dû au solde migratoire %
1968	294					
1968-1975	-21	-1.1	15	+0.75	-36	-1.81
1975	273					
1975-1982	+37	+1.82	24	+1.18	+13	+0.64
1982	310					
1982-1990	+7	+0.28	9	+0.28	-2	0
1990	317					
1990-1999	-38	-1.41	9	+0.33	-47	-1.74
1999	279					

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Orange » 1968-1975-1990-1982-1999



Mouvement naturel – Taux de natalité

	Nbre de décès	Nbre de Naissances	Solde naturel	Taux de Natalité 0/00	
				SANCOURT	France
1968-1975	20	35	15	17.6	16.6
1975-1982	14	38	24	18.7	14.6
1982-1990	25	34	9	12.8	13.9
1990-1999	16	25	9	9.3	12.8

Plusieurs remarques sont à faire :

1- Entre 1968 et 1975, la population connaît une baisse.

Le solde naturel positif (+15) ne compense pas le solde migratoire négatif (-36) ce qui explique la baisse de la population de 21 habitants.

2- Entre 1975 et 1982, la population connaît une croissance.

Le solde naturel positif (+24) s'ajoute au solde migratoire positif (+13), ce qui explique la hausse de la population de 37 habitants.

3- Entre 1982 et 1990, la population connaît une croissance.

Le solde naturel positif (+9) compense le solde migratoire négatif (-2), ce qui explique la hausse de la population de 9 habitants.

4- Entre 1990 et 1999, la commune connaît une baisse de la population.

Le solde naturel positif (+9) ne suffit pas à compenser le solde migratoire négatif (-47), ce qui explique la baisse de la population de 38 habitants.

VII.4 – SANCOURT : LA STRUCTURE PAR AGE

Année	0 à 19 ans			20 à 39 ans			40 à 59 ans			60 ans et plus		
	SANCOURT		Dépt. 80	SANCOURT		Dépt. 80	SANCOURT		Dépt. 80	SANCOURT		Dépt. 80
	Nb	%	%	Nb	%	%	Nb	%	%	Nb	%	%
1975	100	36.6	34	71	26	26.8	59	21.6	20.5	43	15.8	18.7
1982	104	33.5	31.5	93	30	29.9	68	21.9	20.6	45	14.6	18
1990	99	31.2	28.5	86	27.1	30.3	77	24.3	21.8	55	17.4	19.4
1999	63	22.6	25.4	65	23.3	28.9	88	31.5	25	63	22.6	20.7

Sources : INSEE/Cahiers de recensement «Jaune » 1975-1982-1990-1999

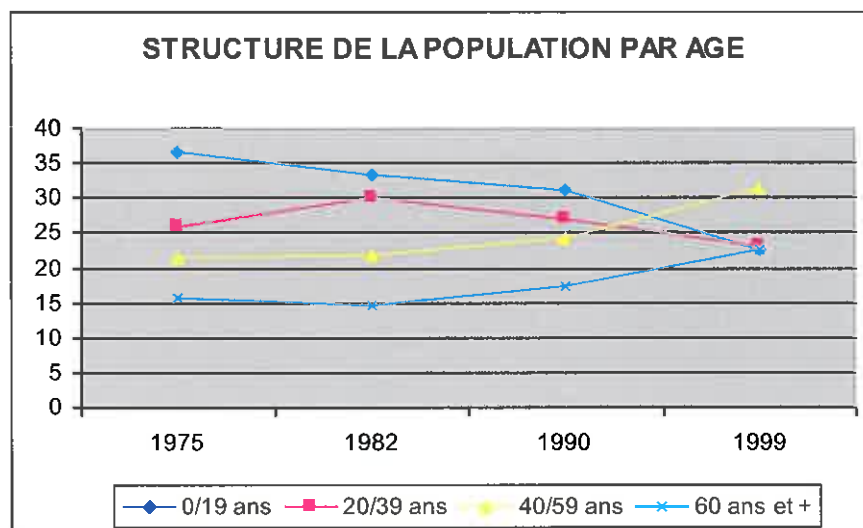
Dans la commune de Sancourt, la proportion des personnes de moins de 19 ans diminue depuis 1968 et atteint un taux de 22.6% en 1999.

A l'échelle du département, cette tranche d'âge connaît également une baisse.

La classe d'âge des 20-39 ans diminue depuis 1990 et passe en dessous de la moyenne départementale.

La classe d'âge 40-59 ans augmente depuis 1975. La croissance de cette classe d'âge s'est accélérée depuis 1990 et atteint un taux de 31.5% en 1999.

La proportion des personnes âgées de plus de 60 ans est en constante augmentation depuis 1982. Dans la commune le pourcentage des 60 ans et plus est supérieur à celui du département.



Dans la commune de Sancourt, la population de moins de 39 ans est en diminution depuis 1982, tandis que les personnes de 40 ans et plus sont en constante augmentation.

La commune suit la tendance du département.

VII.5 – SANCOURT : LES MENAGES

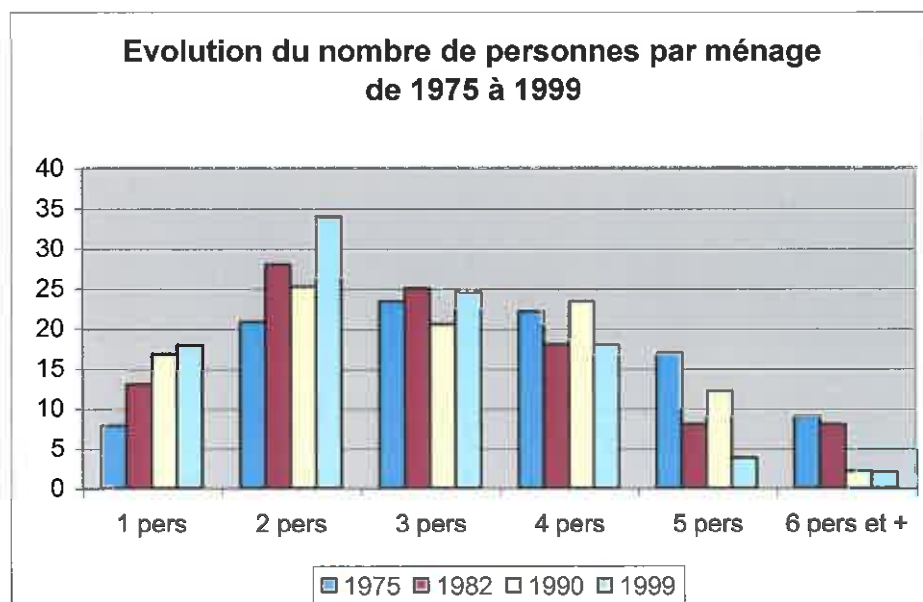
Le pourcentage des ménages d'une personne est en augmentation depuis 1975 et atteint un taux de 17.9% en 1999.

Le taux des ménages de deux personnes est en hausse depuis 1990 et atteint 33.9% en 1999.

Le taux des ménages de trois personnes est en hausse depuis 1990 passant de 20.5% en 1990 à 24.5% en 1999.

Les ménages de quatre personnes ont connu une baisse en 1990 pour atteindre 17.9% en 1999.

Les ménages de cinq et six personnes ou plus sont en baisse. Les ménages de 6 personnes et plus ne représentent plus que 2% des ménages en 1999.



	Nombre total de ménages	Ménage 1 pers.		Ménage 2 pers.		Ménage 3 pers.		Ménage 4pers.		Ménage 5 pers.		Ménage 6 pers ou +	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1975	77	6	7.8	16	20.8	18	23.4	17	22.1	13	16.9	7	9
1982	100	13	13	28	28	25	25	18	18	8	8	8	8
1990	107	18	16.8	27	25.2	22	20.5	25	23.3	13	12.1	2	2.1
1999	106	19	17.9	36	33.9	26	24.5	19	17.9	4	3.8	2	2

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Jaune » 1975-1999

L'évolution de la proportion des différents ménages (en %), montre une augmentation des ménages de 1, 2 et 3 personnes qui représentent environ 76.3% de la totalité des ménages en 1999.

V.6 – LES GRANDES TENDANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE SANCOURT

- ❑ Une baisse de la population en 1999.
- ❑ Une inversion de la tendance de croissance observée de 1982 à 1990.
- ❑ Un solde migratoire très négatif.
- ❑ Un vieillissement général de la population.
- ❑ Une augmentation des ménages de 1,2 et 3 personnes.

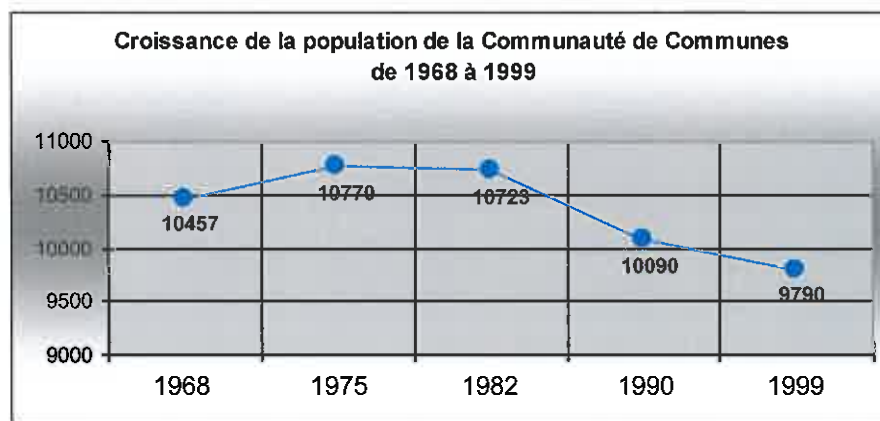
VIII – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS: LA DEMOGRAPHIE

VIII.1 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS : EVOLUTION DE LA POPULATION

		1968	1968 1975	1975	1975 1982	1982	1982 1990	1990	1990 1999	1999
HAM	Population sans doubles comptes (*)	5 697		6 074		6 041		5 532		5 398
BROUCHY		612	+377	618	-33	634	-509	635	-134	578
EPPEVILLE		2 279	+6	2 233	+16	2 193	+1	2 127	-57	2 015
MATIGNY		557	-46	538	-40	514	-66	504	-112	511
MUILLE- VILLETTE		816	-19	822	-24	800	-10	745	+7	785
OFFOY		202	+6	212	-22	231	-55	230	+40	224
SANCOURT		294	+10	273	+19	310	-1	317	-6	279
COMMUNAUTE DE COMMUNES		10 457	+21	10 770	+37	10 723	+7	10 090	-38	9 790
			+313		-47		-633		-300	

Sources INSEE/Cahiers de recensement « Orange » 1968 - 1999

(*) Rappel de la définition INSEE de population : La population sans doubles comptes est la population totale moins les doubles comptes (personnes qui n'occupent pas un logement d'habitation dans la commune : les militaires, les élèves pensionnaires, les malades hospitalisés)



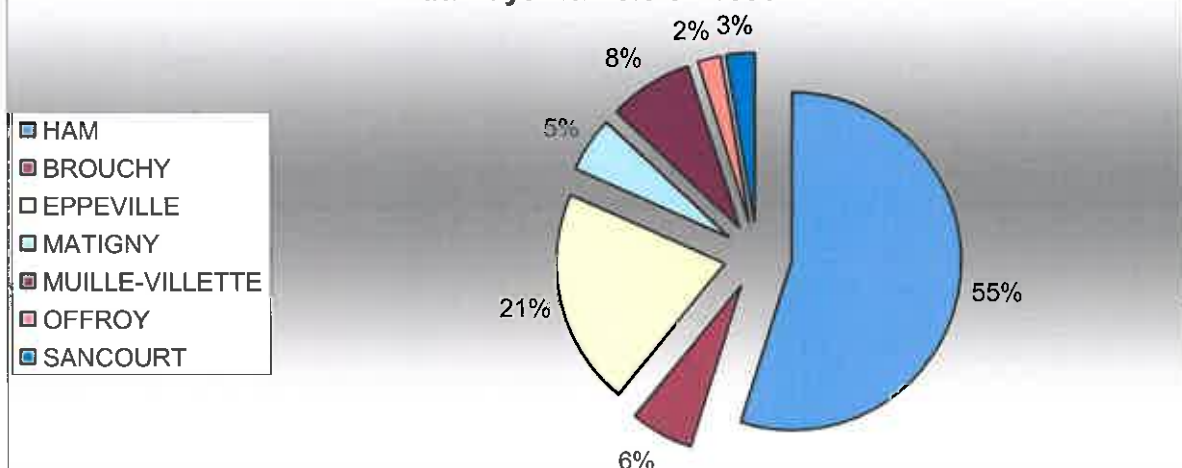
La population de la Communauté de Communes a fortement diminué depuis 1975, passant de 10 770 à 9 790 habitants en 1999.

C'est depuis 1990 que la baisse de la population se fait le plus ressentir en passant sous le seuil de 10 500 habitants atteint en 1968.

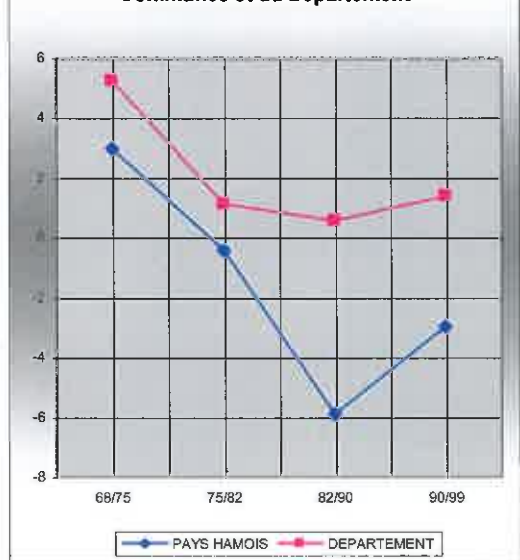
VIII.2 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS : EVOLUTION COMPAREE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE

	1968	68-75 en %	1975	75-82 en %	1982	82-90 en %	1990	90-99 en %	1999
Communauté de Communes Du Pays Hamois	10 457	+2.99	10 770	-0.43	10 723	-5.9	10 090	-2.97	9 790
Département De la Somme	511 491	+0.7	538 462	+0.2	544 570	+0.07	547 825	+0.16	555 551

Composition de la population de la Communauté de Communes du Pays Hamois en 1999



Evolution comparée des taux de croissance de la Communauté de Communes et du Département



La synthèse de l'évolution de la population de la Communauté de Communes du Pays Hamois est représentative de la tendance des communes qui la composent ; à savoir :

- une stagnation de la croissance démographique en 1975,
- une amorce de baisse de population en 1982,
- une confirmation de la perte de la population en 1990,
- une poursuite de la baisse de la population en 1999.

A l'échelle départementale, on observe une diminution de la croissance de la population entre 1975 et 1982. Mais le taux de croissance reste cependant positif jusqu'en 1999.

VIII.3 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS : ANALYSE DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Mouvement naturel – Taux de natalité

	Nbre de décès	Nbre de Naissances	Solde naturel	Taux de Natalité 0/100	
				PAYS HAMOIS	France
1968-1975	776	1407	+631	-	16.6
1975-1982	742	1208	+466	-	14.6
1982-1990	864	1346	+482	15.8	13.9
1990-1999	960	1135	+175	12.7	12.8

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Orange » 1968-1975-1990-1982-1999

	Population sans doubles comptes	Solde naturel	Solde migratoire
1968	10457		
1968-1975	+313	+631	-318
1975	10770		
1975-1982	-47	+466	-513
1982	10723		
1982-1990	-633	+482	-1115
1990	10090		
1990-1999	-300	+175	-475
1999	9790		

Plusieurs remarques sont à faire :

1- Entre 1968 et 1975, la population connaît une augmentation.

Le solde naturel positif (+631) compense le solde migratoire négatif (-318) ce qui explique la croissance de la population de 313 habitants.

2- Entre 1975 et 1982, la population connaît une baisse.

Le solde naturel positif (+466) ne compense pas le solde migratoire négatif (-513), ce qui explique la baisse de la population de 47 habitants.

3- Entre 1982 et 1990, la Communauté de Communes connaît une forte baisse de la population.

Le solde naturel positif (+482) ne compense pas le solde migratoire négatif très élevé (-1115), ce qui explique la baisse de la population de 633 habitants.

4- Entre 1990 et 1999, la commune connaît une baisse de la population.

Le solde naturel positif (+175) ne compense pas le solde migratoire négatif (-475), ce qui explique la diminution de la population de 300 habitants.

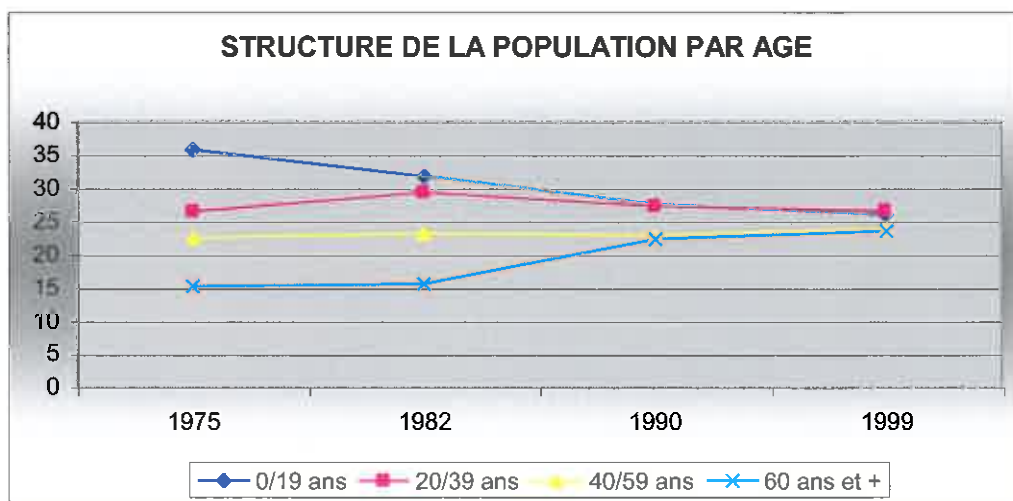
Depuis 1968, le solde migratoire de la Communauté de Communes est négatif. Cela signifie qu'il y a davantage de personnes qui partent du territoire que de personnes qui entrent. La perte de population remarquée depuis 1982 est directement liée à ce phénomène.

Le solde naturel est en baisse et ne vient pas compenser ce phénomène.

VIII.4 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS : LA STRUCTURE PAR AGE

Dans la Communauté de Communes la proportion des personnes de moins de 19 ans diminue de 1975 à 1999, passant de 35,8% à 26%.

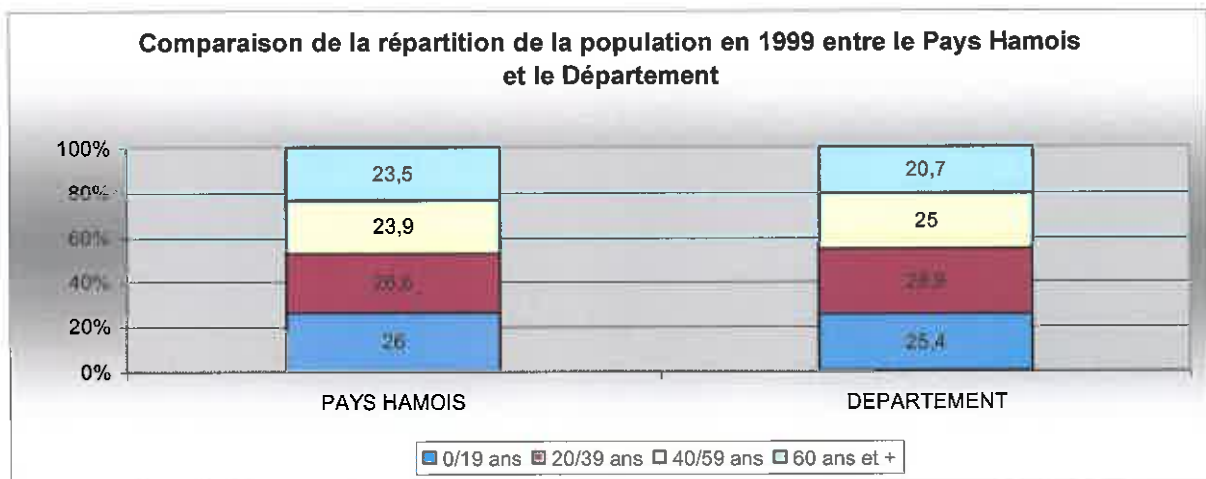
A l'échelle du département, cette tranche d'âge connaît également une baisse. Cependant, la proportion des jeunes de 0-19 ans dans la commune reste supérieure au département en 1999.



La classe d'âge des 20-39 ans diminue régulièrement depuis 1982 avec un taux inférieur à celui du département.

La classe d'âge 40-59 ans augmente dans la Communauté de Communes suivant la tendance du département. La proportion des 40-59 ans est passée de 22.5% en 1975 à 23.9% en 1999.

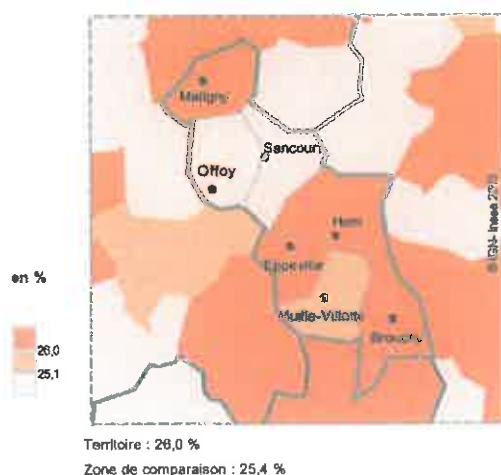
La proportion des personnes âgées de plus de 60 ans est en forte progression depuis 1975 dans la Communauté de Communes et dans le département. En 1999, le taux atteint 23.5% dans le Pays Hamois et dépasse celui du département qui est de 20.7%.



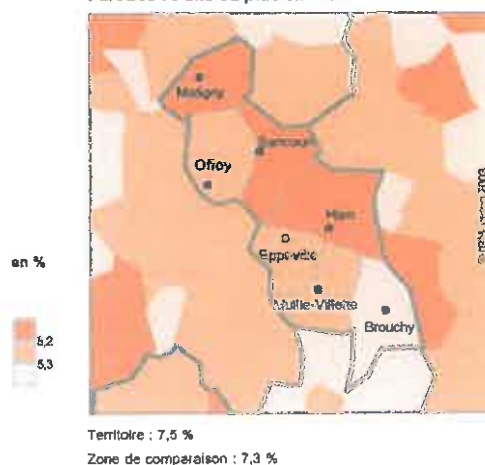
Sources : INSEE/Cahiers de recensement «Jaune » 1975-1982-1990-1999

Année	0 à 19 ans			20 à 39 ans			40 à 59 ans			60 ans et plus		
	PAYS HAMOIS		Dépt. 80	PAYS HAMOIS		Dépt. 80	PAYS HAMOIS		Dépt. 80	PAYS HAMOIS		Dépt. 80
	Nb	%	%	Nb	%	%	Nb	%	%	Nb	%	%
1975	3845	35.8	34	2840	26.5	26.8	2422	22.5	20.5	1637	15.2	18.7
1982	3406	31.8	31.5	3156	29.4	29.9	2486	23.2	20.6	1673	15.6	18
1990	2928	27.5	28.5	2916	27.3	30.3	2443	22.9	21.8	2371	22.3	19.4
1999	2545	26	25.4	2601	26.6	28.9	2340	23.9	25	2295	23.5	20.7

Part des moins de 20 ans en 1999



Part des 75 ans ou plus en 1999



Dans la Communauté de Communes, les très jeunes (- de 19 ans) et les très âgés (+ de 60 ans) sont plus nombreux que dans le département. Ce sont également les tranches d'âges qui ont le plus évolués et qui traduisent du vieillissement progressif du territoire.

La tranche d'âge des 20-59 ans est moins importante dans la Communauté de Communes que dans le département.

VIII.5 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS : LES MENAGES

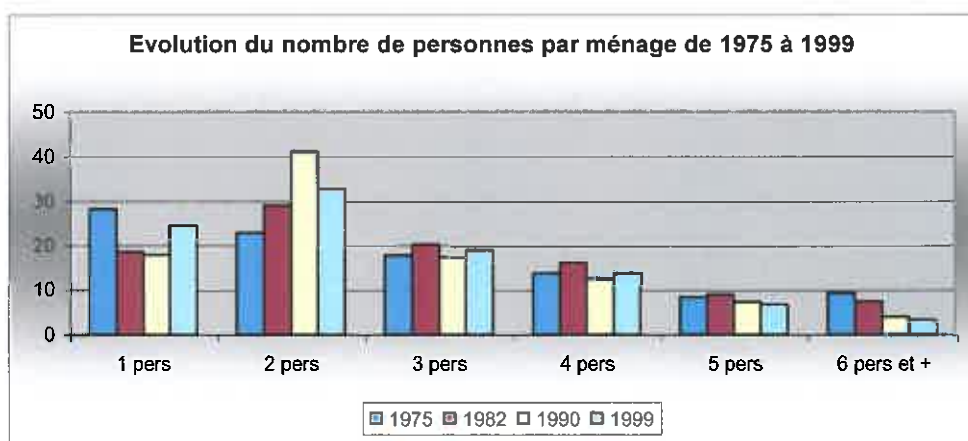
Le pourcentage des ménages d'une personne est en baisse de 1975 à 1990 et connaît une forte remontée en 1999 pour atteindre un taux de 24.5%.

Le taux des ménages de deux personnes est en hausse de 1975 à 1990. Il redescend à 32.7% en 1999.

Le taux des ménages de trois personnes a augmenté en 1999 (17.3% en 1990 à 19% en 1999).

Les ménages de quatre personnes ont connu une baisse en 1990. Ils remontent à un taux de 13.8% en 1999.

Les ménages de cinq et six personnes ou plus sont en baisse. Les ménages de 6 personnes et plus ne représentent plus que 3.3% des ménages en 1999.



	Nombre total de ménages	Ménage 1 pers.		Ménage 2 pers.		Ménage 3 pers.		Ménage 4 pers.		Ménage 5 pers.		Ménage 6 pers ou +	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1975	3820	1072	28.1	874	22.8	678	17.7	524	13.8	322	8.4	350	9.2
1982	3563	664	18.6	1025	28.8	720	20.2	573	16.1	316	8.9	265	7.4
1990	4237	757	17.9	1738	41	733	17.3	530	12.5	308	7.3	171	4
1999	3786	927	24.5	1238	32.7	719	19	523	13.8	253	6.7	126	3.3

Sources : INSEE/Cahiers de recensement « Jaune » 1975-1999

L'évolution de la proportion des différents ménages (en %), montre une augmentation des ménages de 1 personne liée à l'augmentation des personnes de plus de 60 ans. On assiste à une légère augmentation des ménages de 3 et 4 personnes liés à la tranche d'âge de moins de 39 ans.

La Communauté de Communes doit faire face à une perte importante de population et un vieillissement accéléré. En 1999, 35.7% des personnes de plus de 75 ans dans le Pays Hamois vivent seules.

Afin de favoriser la rétention de sa population jeune et qualifiée, la Communauté de Communes, en complémentarité des communes adhérentes, met l'accent sur l'accueil et la promotion de

l'image de l'agglomération. Elle développe une politique incitative en matière d'habitat et déploie son potentiel en formation qualifiante.

VIII.6 – LES GRANDES TENDANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DU PAYS HAMOIS DEPUIS 1975

- ❑ Une diminution de la population depuis 1975 (passant de 10 770 à 9 790 habitants en 1999) :
 - une stagnation de la croissance démographique en 1975,
 - une amorce de baisse de population en 1982,
 - une confirmation de la perte de la population en 1990,
 - une poursuite de la baisse de la population en 1999.
- ❑ Un solde migratoire négatif depuis 1975 qui engendre une perte directe de la population.
- ❑ Une classe d'âge de très jeunes (-19 ans) et une classe d'âge de très âgés (+ de 60 ans), plus importantes dans la Communauté de Communes que dans le département.
- ❑ Une classe d'âge de 20-59 ans moins importante dans la Communauté de Communes que dans le département.
- ❑ Une augmentation des ménages de 1 personne liée à l'augmentation des personnes de plus de 60 ans.

IX – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS : L'HABITAT

IX.1– LES DONNEES GENERALES

	Pop sans double compte	Parc total	Résid princip		Résid. second.		Lgts vacants		Nbre d'habit / logt	Nb logts construits
			Nb	%	Nb	%	Nb	%		
1975	10770	3564	3314	93	58	1.6	192	5.4	3.25	
1975-1982	-47	+271	+257		+10		+4			457
1982	10723	3835	3571	93.1	68	1.8	196	5.1	3.00	
1982-1990	-633	+148	+30		+32		+86			262
1990	10090	3983	3601	90.4	100	2.5	282	7.1	2.80	
1990-1999	-300	+88	+135		-45		-2			187
1999	9790	4071	3736	91.8	55	1.3	280	6.9	2.62	

Sources : INSEE/Cahiers de recensement " Orange "



Le parc total a augmenté de 507 logements entre 1975 et 1999.

Les résidences secondaires et les logements vacants ont diminué en 1999 au profit des résidences principales qui représentent 91.8% du parc total en 1999.

Le nombre d'habitants par logement est en baisse depuis 1975, suivant la tendance nationale.

L'évolution du parc de logement ne connaît pas les mêmes tendances que l'évolution de la population. Si la population a connu un processus de décroissance depuis 1975, le parc de logements a subi une évolution positive et continue sur l'ensemble de la période.

La part des logements vacants semble suffisante car un taux moyen de 6% permet une bonne rotation du parc de logements.

Le parc de logement de la Communauté de Communes est principalement constitué, en 1999, de résidences principales (91.8%).

IX.2– LES CARACTERISTIQUES DES RESIDENCES PRINCIPALES

STATUT D'OCCUPATION DES RESIDENCES PRINCIPALES						
	Propriétaire		Locataire		Logé gratuitement	
	1990	1999	1990	1999	1990	1999
Nb	2151	2210	1267	1393	183	133
%	59.7	59.1	35.2	37.3	5.1	3.6

Source INSEE / Cahier de recensement « Jaune » 1990-1999

TYPE DES RESIDENCES PRINCIPALES						
	Maison individuelle		Immeuble collectif		Autre	
	1990	1999	1990	1999	1990	1999
Nb	3121	3194	361	418	119	124
%	86.6	85.5	10	11.2	3.4	3.3

Source INSEE / Cahier de recensement « Jaune » 1990-1999

NOMBRE DE PIECES DES RESIDENCES PRINCIPALES en 1999					
	1 Pièce	2 Pièces	3 Pièces	4 Pièces	5 ou plus
Nb	97	217	759	1190	1423
%	2.6 %	5.9 %	20.6 %	32.3	38.6 %

Source INSEE / Cahier de recensement « Jaune » 1999

La majorité des résidences principales de la Communauté de Communes sont des maisons individuelles ou des fermes (85.5%) de cinq pièces ou plus (38.6%), occupées par des propriétaires (59.1% en 1999).

Entre 1990 et 1999, la part des maisons individuelles diminue au profit de l'habitat collectif et locatif.

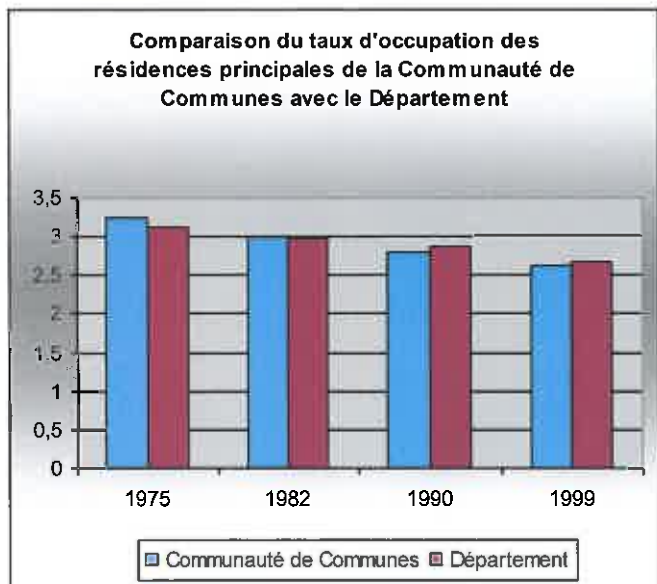
IX.3- LE TAUX D'OCCUPATION DES RESIDENCES PRINCIPALES

A l'échelle nationale, comme à l'échelle de la Communauté de Communes, le nombre d'occupants par résidence principale baisse.

Ce phénomène traduit la transformation de la structure des ménages, l'augmentation des familles monoparentales, le vieillissement de la population. Il est à prendre en compte dans les perspectives d'évolution de chaque commune. En effet, en raison de la baisse du nombre d'occupants par logements, il faut prévoir davantage de logements pour héberger une population en nombre équivalent ou croissant. Le taux national étant de 2.40 habitants par logement en 1999.

Nombre d'occupants / résidence principale		1975	1982	1990	1999
	Communauté de Communes	3.25	3.00	2.80	2.62
	Départ. 80	3.14	2.98	2.88	2.69

Source INSEE / Cahier de recensement « Orange » 1975-1982-1990-1999



A l'instar du département, le nombre moyen d'occupants par résidence principale dans la Communauté de Communes baisse. Ce phénomène est également observé à l'échelle nationale.

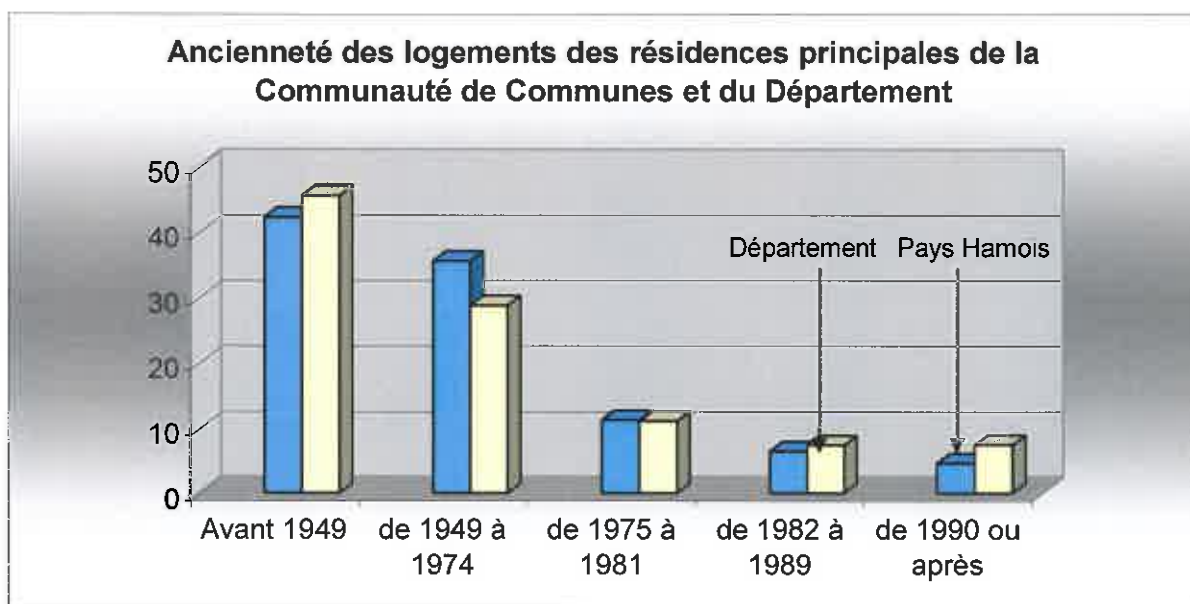
Il convient de noter que la réduction du nombre moyen de personnes par résidence principale est plus accentuée dans la Communauté de Communes depuis 1990 qu'à l'échelle du département.

Malgré une diminution de la population de la Communauté de Communes depuis 1975, le nombre des résidences principales n'a cessé, lui, d'augmenter sur la même période, faisant face à l'augmentation des ménages.

IX.4- L'ANCIENNETE DU PARC

Date d'achèvement de la construction	avant 1949	de 1949 à 1974	de 1975-à 1981	de 1982 à 1989	de 1990 ou après	TOTAL
Communauté de Communes Nb de logements	1720	1445	457	262	187	4071
% du parc de la Communauté de Communes	42.23%	35.5 %	11.2 %	6.4 %	4.6 %	100
% du département 80	45.5 %	28.7 %	11 %	7.35 %	7.45 %	100

Source INSEE / Cahier de recensement « Jaune » 1999



Les logements les plus récents, construits après 1990 représentent 4.6% du parc total de 1999. Cette proportion est inférieure à celle observée dans l'ensemble du département où elle atteint 7.45 %.

La majorité du parc de logements (74.2%) a été construit avant 1974.

La dynamique de construction diminue très nettement à partir de 1975 ; période à laquelle débute une perte de population.

IX.5- LE CONFORT DES RESIDENCES PRINCIPALES

	Résid.princ. avec WC intérieur	Résid. princ. avec baignoire ou douche	Résid. princ. avec chauffage individuel	Résid. princ. avec chauffage collectif
Communauté de Communes	95.5 %	96.2 %	75.8 %	6.5 %
Département	92.7 %	94.1 %	64 %	11.3 %

Sources : INSEE – Cahier "Jaune" -1999

Malgré un parc de logements anciens, les résidences principales de la Communauté de Communes sont dotées en majorité des principaux éléments de confort.

IX.6– LA PART DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

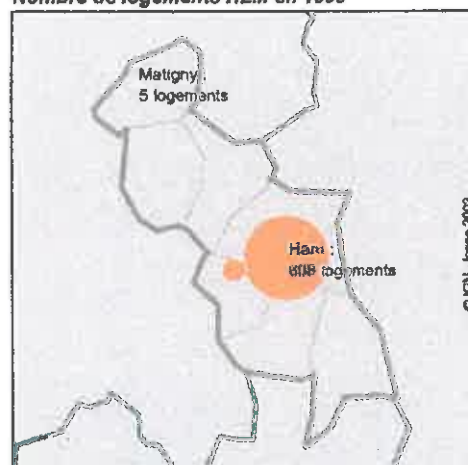
Selon l'INSEE, en 1999, 702 résidences principales louées sont de type HLM, ce qui équivaut à 18.1 % du total des résidences principales.

Cette proportion de logements HLM est largement supérieure à la moyenne départementale qui est de 12.3% des résidences principales.

La majorité des logements H.L.M (90%) sont localisés dans la commune de Ham.

En 1999, 13 logements du parc social public, étaient vacants.

Nombre de logements HLM en 1999



CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES	NOMBRE de resid. principale	%
Agriculteur	-	-
Artisan commerçant	4	0.6
Cadre – profession intel. sup.	20	3.1
Profession intermédiaire	8	1.2
Employé	68	10.4
Ouvrier	316	48.5
Retraité	136	20.8
Sans activité	100	15.4

Les logements HLM sont en majorité occupés (à 48.5 %) par des ouvriers et des retraités (à 20.8%) ; la population sans activité occupe 15.4% logements locatifs HLM.

Répartition du parc social public		
	Nombre	%
Maison individuelle, ferme	429	59.92
Collectif	270	37.71
Foyer pour personnes âgées	5	0.70
Pièce indépendante	11	1.54
Dans immeuble à usage autre qu'habitation	1	0.14
TOTAL	716	100

IX.7– LE MECANISME DE CONSOMMATION DES LOGEMENTS

Quatre phénomènes sont à prendre en compte et vont consommer une partie du parc nouvellement construit :

- Le renouvellement,
- Le desserrement,
- La variation du parc de logements vacants,
- La variation du parc de résidences secondaires.

Une estimation de cette consommation de logements peut être faite pour les années antérieures.

IX.7.1 – Le phénomène de renouvellement

La progression du parc de logements ne correspond pas nécessairement à la réalisation d'habitations nouvelles. Parallèlement à la construction de nouveaux logements, certains logements sont démolis, abandonnés ou affectés à une autre vocation (commerces, bureaux...). Ceci correspond au phénomène de « renouvellement ». Parfois, à l'inverse, ce phénomène ne se produit pas. Des locaux d'activités sont au contraire transformés en logements, ou des logements divisés en plusieurs logements supplémentaires.

Le renouvellement se calcule en comparant le nombre de logements construits durant une période intercensitaire, et la variation du parc total de logements durant la même période.

Entre 1975 et 1982

Le parc total de logement s'accroît de 271 logements alors que 457 logements ont été construits durant cette période.

$$457 - 271 = 186$$

Entre 1975 et 1982, 186 logements ont été consommés par le renouvellement urbain (5.2 % du parc de 1975) soit un taux de 0.74% par an.

Entre 1982 et 1990

Le parc total des logements s'accroît de 148 logements alors que 262 logements ont été construits durant cette période.

$$262 - 148 = 114$$

Entre 1982 et 1990, 114 logements ont été consommés par le renouvellement urbain, (2.9 % du parc de 1982) soit un taux de 0.36% par an.

Entre 1990 et 1999

Le parc total des logements s'accroît de 88 logements alors que 187 logements ont été construits durant cette période.

$$187 - 88 = 99$$

Entre 1990 et 1999, 99 logements ont été consommés par le renouvellement urbain (2.5 % du parc de 1990) soit un taux de 0.27% par an.

IX.7.2 – Le phénomène de desserrement

Le parc de logements doit également être suffisant pour assurer de nouveaux modes de comportements sociaux.

En effet, à l'échelle nationale et départementale, ainsi que dans la plupart des communes, le nombre moyen d'occupants par résidence principale est généralement en baisse. Cette évolution correspond au phénomène de « desserrement ». Elle s'explique par de nouveaux comportements sociaux : progression des divorces et séparations, augmentation du nombre de personnes célibataires, augmentation du nombre de familles monoparentales, vieillissement de la population, décohabitation des jeunes, etc...

Elle implique donc une construction de logements toujours plus nombreux pour loger une population égale. Un nombre accru de résidences principales est en effet nécessaire, pour faire face à l'augmentation des ménages, bien que chacun d'entre eux soit, en moyenne, composé d'un nombre de personnes de moins en moins important.

Dans la Communauté de Communes, ce phénomène est également remarqué avec un desserrement passant de 3.25 en 1975 à 2.62 habitants par logement en 1999.

Le phénomène de desserrement de la population a contribué à la consommation de logements pouvant être évaluée à :

Entre 1975 et 1982 :

Passage de 3.25 à 3.00 personnes par résidences principales.

$$10770 \text{ (population de 1975)} / 3.00 = 3590$$

3590 – 3314 (résidences principales en 1975) = **276 résidences principales ont été consommées uniquement pour compenser le phénomène de desserrement.**

Entre 1982 et 1990 :

Passage de 3.00 à 2.80 personnes par résidences principales.

10723 (population de 1982) / 2.80 = 3830

3830 – 3571 (résidences principales en 1982) = **259 résidences principales ont été consommées uniquement pour compenser le phénomène de desserrement.**

Entre 1990 et 1999 :

Passage de 2.80 à 2.62 personnes par résidences principales.

10090 (population de 1990) / 2.62 = 3851

3851 – 3601 (résidences principales en 1990) = **250 résidences principales ont été consommées uniquement pour compenser le phénomène de desserrement.**

IX.7.3 – La variation des logements vacants

L'existence d'un parc de logements vacants est indispensable pour assurer une fluidité du marché et permettre aux habitants d'une ville de changer d'habitation en fonction de leurs besoins (naissance, arrivée d'un enfant, départ des enfants...).

Un taux équivalent à environ 6 % du parc de logements permet d'assurer une bonne rotation de la population dans le parc de logements.

Cependant, l'importance du parc de logements dans une commune est fluctuante :

- L'insuffisance du parc de logements provoque une réduction du nombre de logements vacants.
- Au contraire, une offre abondante, ou un parc comportant de nombreux logements anciens vétustes engendre une augmentation du nombre de logements vacants.

Dans la Communauté de Communes, le parc de logements vacants représente :

	Nbre de logements vacants	%	Parc de logements
1975	192	5.4	3564
1982	196	5.1	3835
1990	282	7.1	3983
1999	280	6.9	4071

Sources : INSEE/Cahiers de recensement "Orange" 1975 à 1999

De 1975 à 1999, le nombre de logements vacants a augmenté avec cependant une légère baisse en 1999 (passage de 7.1% à 6.9%)

Le taux de logements vacants dans la Communauté de Communes semble suffisant (le taux moyen étant de 6 % environ) pour permettre une bonne rotation du parc de logements.

IX.7.4 – La variation des résidences secondaires

	Nbre de résidences secondaires	%	Parc de logements
1975	58	1.6	3564
1982	68	1.8	3835
1990	100	2.5	3983
1999	55	1.3	4071

Sources : INSEE/Cahier de recensement « Orange » 1975 à 1999

Dans la Communauté de Communes, entre 1975 et 1999, le taux des résidences secondaires est resté relativement stable avec une légère hausse en 1990.

IX.8 – LE RECAPITULATIF DES PERIODES INTER CENSITAIRES

La construction de logements n'engendre pas forcément l'accroissement du parc de logement. Les besoins nécessaires au maintien de la population, à la rénovation et la fluidité du parc impliquent une consommation de logements.

Entre 1975 et 1982

Phénomène de renouvellement du parc	186
Desserrement : passage à 3.25 à 3.00	276
Logements vacants : augmentation des lgts vacants : 192 à 196	4
Parc de résidences secondaires : augmentation des résid. second. : 58 à 68	10
TOTAL	476

Entre 1975 et 1982, 476 logements étaient nécessaires pour assurer le maintien de la population. La construction de 457 logements neufs durant cette période n'a pas permis le maintien de la population. **Les 19 logements manquant auraient pu accueillir 19 x 3.00 (nombre d'habitants par logement en 1982), soit 57 habitants. Au cours de cette période, la population a baissé de 47 habitants.**

Entre 1982 et 1990

Phénomène de renouvellement du parc	114
Desserrement : passage à 3.00 à 2.80	259
Logements vacants : augmentation des lgts vacants : 196 à 282	86
Parc de résidences secondaires : augmentation des résid. second. : 68 à 100	32
TOTAL	491

Entre 1982 et 1990, 491 logements étaient nécessaires pour assurer le maintien de la population. Or, 262 logements neufs ont été constitués durant cette période. **Les 229 logements manquant auraient pu accueillir 229 x 2.80 (nombre d'habitants par logement en 1982), soit 641 habitants. Au cours de cette période, la population a baissé de 633 habitants.**

Entre 1990 et 1999

Phénomène de renouvellement du parc	99
Desserrement : passage à 2.80 à 2.62	250
Logements vacants : diminution des lgts vacants : 282 à 280	-2
Parc de résidences secondaires : diminution des résid. second. : 100 à 55	-45
TOTAL	302

Entre 1990 et 1999, 302 logements étaient nécessaires pour assurer le maintien de la population. Or, 187 logements neufs ont été constitués durant cette période. **Les 115 logements manquant auraient pu accueillir 115 x 2.62 (nombre d'habitants par logement en 1990), soit 301 habitants. Au cours de cette période, la population a baissé de 300 habitants.**

IX.9– LES BESOINS EN MATIERE DE LOGEMENTS D'ICI 2020

Les mécanismes de consommation constatés au cours des périodes précédentes dans la Communauté de Communes du Pays Hamois, ainsi que les mouvements enregistrés sur l'ensemble de la France, démontrent qu'il est nécessaire de réaliser de nouveaux logements, pour assurer le maintien de la population.

Une première estimation de ce nombre de logements peut être faite par le calcul et le raisonnement suivant :

IX.9.1 – Le calcul des besoins quantitatifs permettant le maintien de la population

Cette approche repose sur :

a) Une prévision du phénomène de renouvellement entre 1999 et 2020 :

Entre 1990 et 1999, le taux de renouvellement du parc (abandon, démolition...) était de 0.27% sur 9 ans. Ce taux de renouvellement reste très élevé et devrait continuer à baisser vers un taux de 0.20% sur 21 ans.

4071 (parc total de logement en 1999) $\times 1.043$ (intérêt composé : 0.20% sur 21 ans) = 4246

$4246 - 4071 = 175$ logements renouvelés, abandonnés ou détruits.

b) La poursuite du phénomène de desserrement entre 1999 et 2020 :

Il y a tout lieu de penser que le phénomène de diminution des ménages et du desserrement du parc se poursuivra. (3.00 hab/lgt en 1982 – 2.80 hab/lgt en 1990 – 2.62 hab/lgt en 1999)

Le phénomène de la décohabitation a une incidence très importante sur la consommation du parc.

Trois hypothèses peuvent être présentées :

- L'hypothèse 1 : d'un nombre d'occupants par résidence principale autour de 2.55 en l'an 2020.

9790 (population de 1999) / 2.55 = 3839 résidences principales

$3839 - 3736$ (nombre de résidences principales en 1999) = **103 résidences principales nécessaires**

- L'hypothèse 2 : d'un nombre d'occupants par résidence principale autour de 2.50 en l'an 2020.

9790 (population de 1999) / 2.50 = 3916 résidences principales

$3916 - 3736$ (nombre de résidences principales en 1999) = **180 résidences principales nécessaires**

- L'hypothèse 3 : d'un nombre d'occupants par résidence principale autour de 2.40 en l'an 2020.

9790 (population de 1999) / 2.40 = 4079 résidences principales

$4079 - 3736$ (nombre de résidences principales en 1999) = **343 résidences principales nécessaires**

c) Le maintien du nombre des résidences secondaires :

La proportion de résidences secondaires dans la Communauté de Communes correspond à 1.3 % du parc total en 1999.

On peut faire une hypothèse du maintien du nombre de résidences secondaires dans la Communauté de Communes d'ici à l'an 2020.

d) La diminution des logements vacants :

Le pourcentage du parc de logements vacants en 1999 (6.9%) devrait diminuer dans le futur, et passer à 6 % en 2020.

Trois hypothèses sont à envisager en fonction des taux de desserrement et des résidences secondaires vues ci-dessus :

- L'hypothèse 1 : 2.55 hab. / lgt en l'an 2020.

Calcul du nombre de résidences principales en 2020 :

3736 (résid. princ. de 1999) + 103 (desserrement) = 3633 résid. princ. en 2020

Ces 3633 logements représentent 94 % du parc total, donc le parc total est :

$3633 / 0.94 = 3864$ logements

Le nombre des logements vacants en 2020 atteindra 6% du parc total, soit :

$3864 \times 0.06 = 231$ logements vacants

Le nombre de logements vacants diminue de 49 logements par rapport à 1999.

- L'hypothèse 2 : 2.50 hab. / lgt en l'an 2020.

Calcul du nombre de résidences principales en 2020 :

3736 (résid. princ. de 1999) + 180 (desserrement) = 3916 résid. princ. en 2020

Ces 3916 logements représentent 94 % du parc total, donc le parc total est :

$3916 / 0.94 = 4166$ logements

Le nombre des logements vacants en 2020 atteindra 6% du parc total, soit :

$4166 \times 0.06 = 250$ logements vacants

Le nombre de logements vacants diminue de 30 logements par rapport à 1999.

- L'hypothèse 3 : 2.40 hab. / logt en l'an 2020.

Calcul du nombre de résidences principales en 2020 :

3736 (résid. princ. de 1999) + 343 (desserrement) = 4079 résid. princ. en 2020

Ces 4079 logements représentent 94 % du parc total, donc le parc total est :

$4079 / 0.94 = 4339$ logements

Le nombre des logements vacants en 2020 atteindra 6% du parc total, soit :

$4339 \times 0.06 = 260$ logements vacants

Le nombre de logements vacants diminue de 20 logements par rapport à 1999.

IX.9.2 – Le récapitulatif des besoins permettant le maintien de la population

Une première estimation d'un besoin d'environ 229 à 498 logements, entre 1999 et 2020 a été mis en évidence, pour préserver le niveau de la population de 1999, soit en moyenne 17 logements par an.

Hypothèse 1		Hypothèse 2		Hypothèse 3	
Renouvellement	175	Renouvellement	175	Renouvellement	175
Desserrement égal à 2.55	103	Desserrement égal à 2.50	180	Desserrement égal à 2.40	343
Logements vacants	-49	Logements vacants	-30	Logements vacants	-20
Résid. Secondaires	0	Résid. Secondaires	0	Résid. Secondaires	0
TOTAL	229	TOTAL	325	TOTAL	498

Afin d'envisager une légère croissance de la population, la Communauté de Commune du Pays Hamois retient l'hypothèse 3, avec pour objectif l'accueil de 500 logements neufs d'ici l'an 2020.

IX.9.3 – Les logements construits depuis 1999

En 2002 et 2003 la Communauté de Communes du Pays Hamois a comptabilisé 33 permis de construire supplémentaires. Ces 33 logements viennent en déduction des logements à construire d'ici l'an 2020 pour atteindre l'objectif de maintien de la population.

IX.10– LA SYNTHÈSE DES DONNÉES SUR L'HABITAT ET LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- ❑ Le parc de logement entre 1990 et 1999 :
 - Le nombre de résidences principales représente 91.8% du parc total de logement en 1999.
 - Une grande offre de logement : le nombre de logements vacants représente 6.9 % du parc total de logement en 1999.
- ❑ Le nombre de logements construits diminue constamment depuis 1975.
- ❑ Une proportion importante de logements sociaux qui représentent que 18.1 % du parc total en 1999.
- ❑ Un parc de résidences principales détenu par une majorité de propriétaires (59.1 % en 1999)
- ❑ Une progression du phénomène de denserement urbain, lié à un important phénomène de décohabitation, de 2.80 à 2.62 entre 1990 et 1999.
- ❑ Une perte de la population qui peut être associée à une baisse du rythme des constructions.

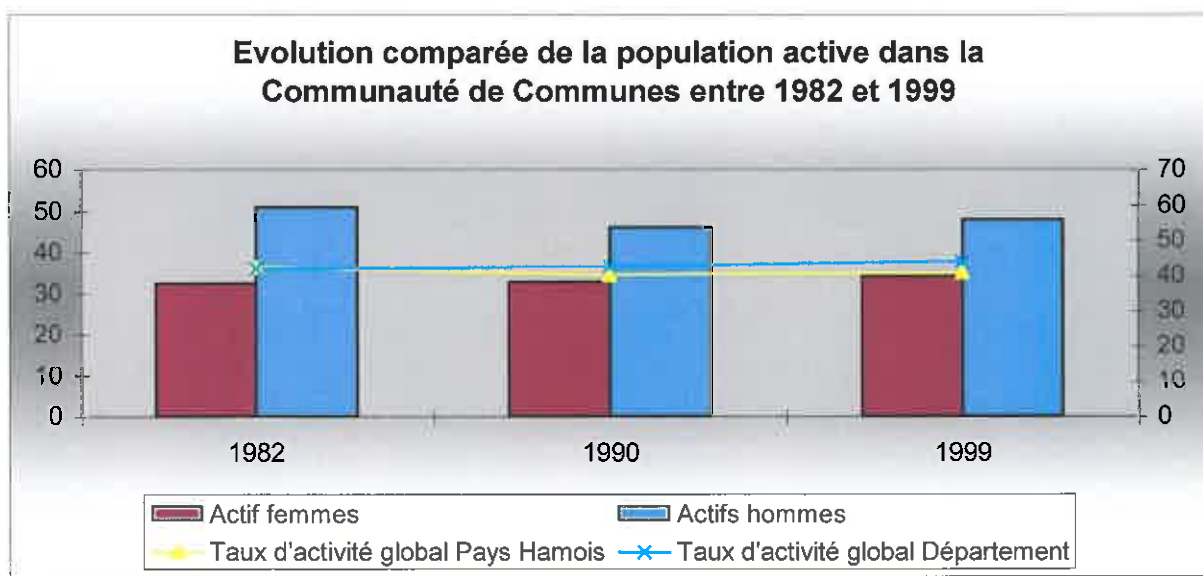
X – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS : L'ECONOMIE

X.1 – LA POPULATION ACTIVE

Années	Population active totale	Population totale			Taux d'activité global de la Communauté de Communes	Taux d'activité global du département	Actifs Hommes		Actifs Femmes	
		Total	H	F			Nb	Taux d'activité H	Nb	Taux d'activité F
1982	4535	10721	5311	5410	42.3%	41.9%	2705	50.9%	1747	32.3%
1990	4044	10094	5011	5083	40.1%	42.4%	2305	46%	1662	32.7%
1999	3992	9787	4810	4977	40.8%	43.9%	2299	47.8%	1693	34%

Sources : recensement INSEE/Cahier "Jaune" 1975-1999

Taux d'activité = population active / population totale

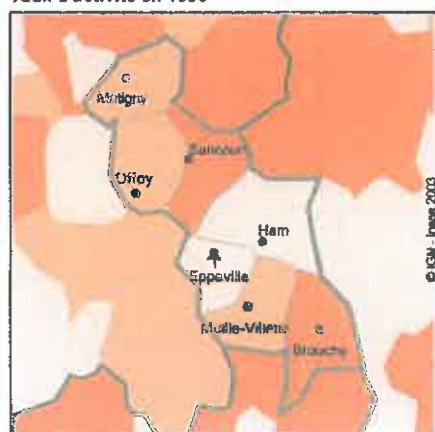


Selon l'INSEE, la population active est formée des personnes de 15 ans et plus, à l'exception des personnes placées en institution, qui avaient un emploi ou étaient en chômage pendant la semaine précédant le jour du recensement.

La population active de la Communauté de Communes a fortement baissé entre 1982 et 1990. En 1999, on observe une légère hausse du taux d'activité en 1999, mais le taux de la Communauté de Communes reste inférieur à celui du département.

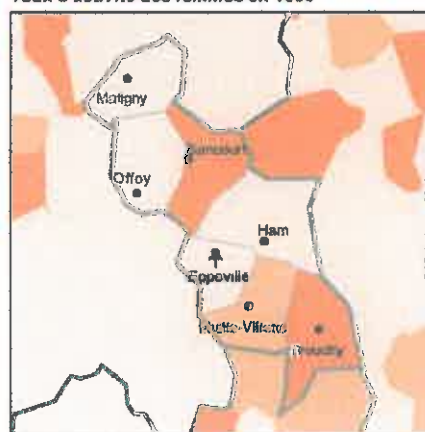
C'est la population active féminine qui bénéficie le plus de la hausse du taux d'activité. Elle passe de 32.7% en 1990 à 34% en 1999.

Taux d'activité en 1999



Territoire : 50,5 %
Zone de comparaison : 53,9 %

Taux d'activité des femmes en 1999



Territoire : 41,6 %
Zone de comparaison : 46,7 %

Source : Insee, Recensement de la population 1999, exploitation principale - Recensement de la population 1990, exploitation exhaustive

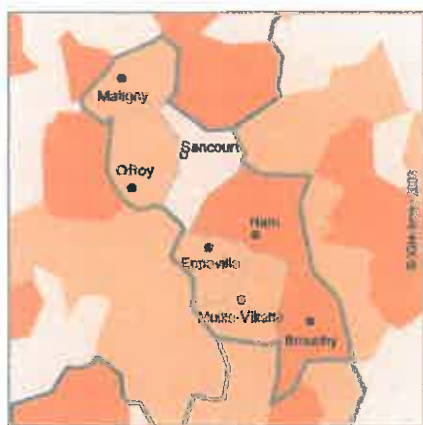
Dans la Communauté de Communes, il n'y a que 10 actifs pour 25 habitants. Le taux d'activité de la Communauté de Communes est en dessous de la moyenne départementale. Cela s'explique en partie par le nombre élevé des classes d'âges de 0-19 ans et 60 ans et plus.

X.2 – LA FORMATION ET LES DIPLOMES

Population non scolarisée de 15 ans ou plus par diplôme en 1999

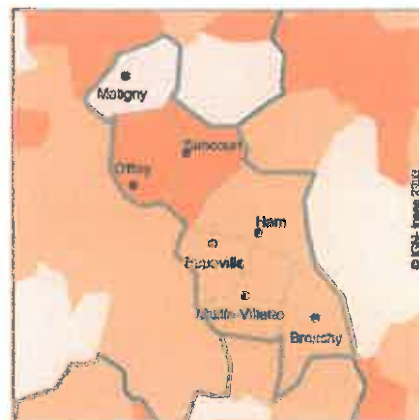
	1999			Evolution 1990-1999(%)			Evolution zone de comparaison
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	
Population non scolarisée	7 153 (100 %)	3 455 (100 %)	3 698 (100 %)	1,2	1,9	0,5	3,9
Titulaire							
- d'aucun diplôme	31,9	30,0	33,7	-19,7	-18,8	-20,5	-21,6
- du CEP	19,1	15,7	22,2	-3,1	-10,7	2,6	-12,6
- du BEPC	6,9	5,6	8,2	10,7	29,5	1,3	14,8
- du CAP ou du BEP	26,2	32,6	20,2	20,6	21,6	19,1	51,1
- du BAC ou du Brevet professionnel	8,0	8,0	8,0	20,0	23,7	16,7	26,7
- d'un diplôme de niveau BAC + 2	4,7	4,5	4,9	86,7	60,4	116,7	69,4
- d'un diplôme de niveau supérieur	3,1	3,6	2,8	44,2	13,9	112,5	84,3

Part des sans diplôme en 1999



Territoire : 31,9 %
Zone de comparaison : 27,0 %

Part des diplômes supérieurs au BAC en 1999



Territoire : 7,8 %
Zone de comparaison : 12,7 %

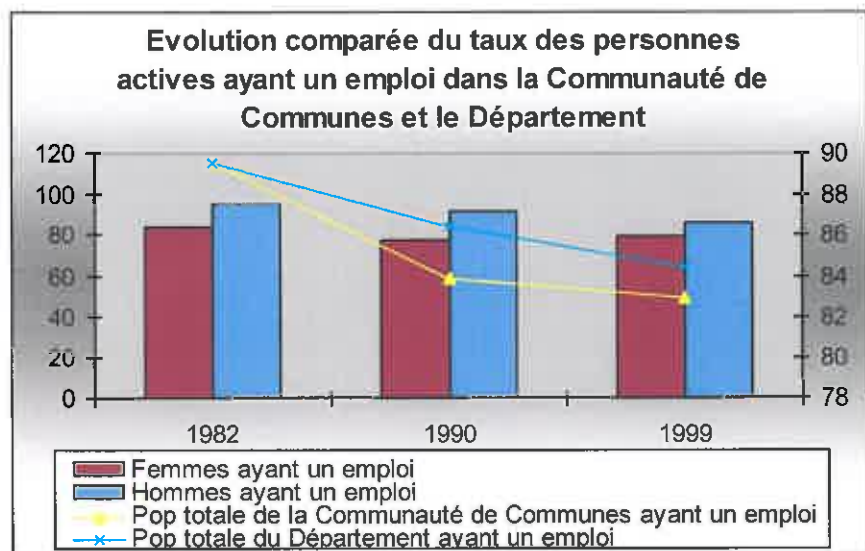
X.3 – LE TAUX D'EMPLOI ET LE CHOMAGE

X.3.1 – Le taux d'emploi

Population active ayant un emploi

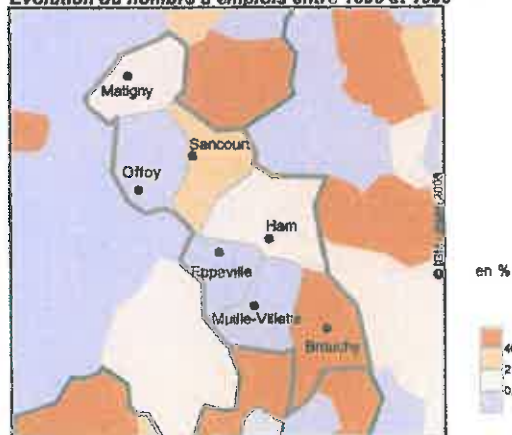
	TOTAL		Femmes actives avec emploi		Hommes actifs avec emploi	
	Communauté de Communes %	Département	Communauté de Communes %	Département	Communauté de Communes %	Département
1982	4058 89.5%	89.5%	1477 84.5%	35.7%	2581 95.4%	53.8%
1990	3393 83.9%	86.4%	1285 77.3%	36.1%	2108 91.4%	50.2%
1999	3311 82.9%	84.4%	1338 79%	36.5%	1973 85.8%	63.5%

Sources : INSEE/Cahiers "Jaunes" 1975-1999



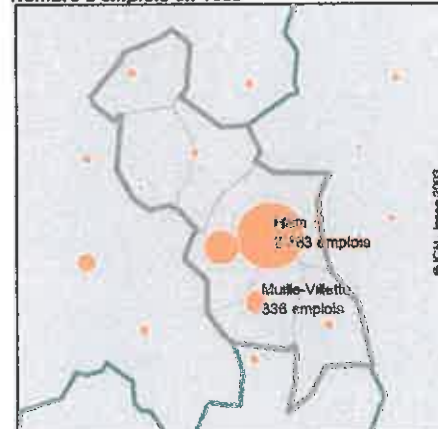
Le pourcentage de personnes actives ayant un emploi, baisse depuis 1982 dans la Communauté de Communes et dans le département ; mais c'est dans la Communauté de Communes que cette baisse se fait le plus ressentir avec seulement 82.9% des actifs ayant un emploi.

Evolution du nombre d'emplois entre 1990 et 1999



Territoire : -1,8 %
Zone de comparaison : 3,2 %

Nombre d'emplois en 1999



Les principaux pôles d'emplois sont localisés dans les communes de Ham, Eppeville et Muille-Villette. Ces communes regroupent à elles seules 3099 emplois soit 75% des emplois de la Communauté de Communes.

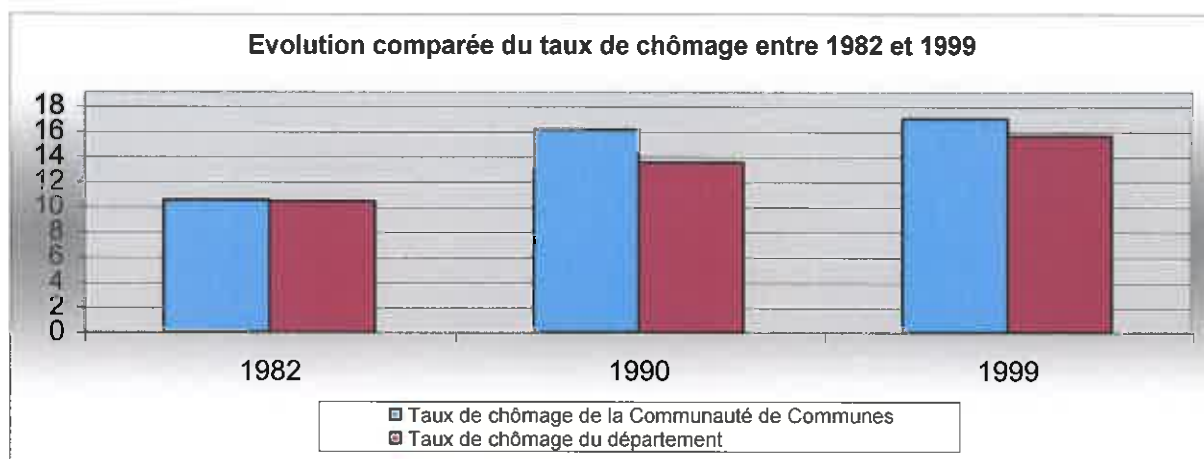
X.3.2 – Le chômage

Années	Communauté de Communes Pays Hamois		Département 80	
	Nb	Taux de chômage	Nb	Taux de chômage
1982	477	10.5%	23849	10.4%
1990	651	16.1%	31569	13.5%
1999	681	17%	38024	15.6%

Nombre de chômeurs

Le nombre de chômeurs de la Communauté de Communes s'élevait en 1999 à 681 personnes (données INSEE), ce qui représente un taux de chômage de 17 % de la population active.

Le taux de chômage de la Communauté de Communes suit la tendance du département tout en restant bien supérieur (15.6% de chômage dans le département).



La Communauté de Communes du Pays Hamois dispose d'un taux de chômage en 1999, bien supérieur à la moyenne départementale et nationale.

X-4 – L'EVALUATION DE L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

	1990		1999	
	CCPH	Département Somme	CCPH	Département Somme
Indicateur (actifs/emplois)	0.82	1.04	0.80	1.02

Ces taux expriment le rapport entre le nombre d'actifs occupés dans la Communauté de Communes et le nombre d'emplois récents dans cette même zone. Un taux inférieur à 1 signifie qu'il y a plus d'emplois que d'actifs occupés.

X.5 – LES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES ACTIFS

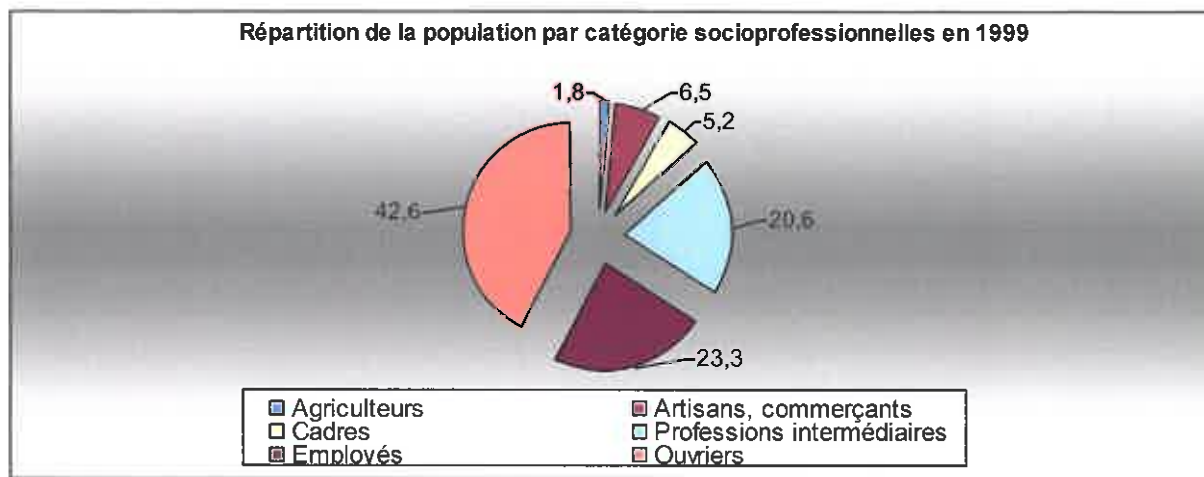
Population par catégorie socioprofessionnelles en 1999

Catégorie socioprofessionnelle occupée	Communauté de Communes du Pays Hamois		Département
	Nb	%	%
Agriculteurs	64	1.8%	3.5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	229	6.5%	5.6
Cadres, professions intellectuelles supérieures	184	5.2%	9.1
Professions intermédiaires	720	20.6%	20.8
Employés	813	23.3%	27.2
Ouvriers	1488	42.6%	33.8
TOTAL	3498	100%	100%

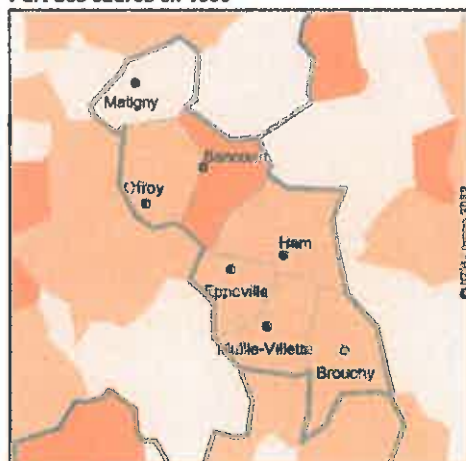
Source : CD-Rom INSEE – 1999 – Communes Profils

Bien que la Communauté de Communes du Pays Hamois présente un profil de catégories socioprofessionnelles sensiblement semblable au département, elle se caractérise toutefois par une présence plus importante d'ouvriers.

Dans la Communauté de Communes, deux personnes sur trois sont des employés ou des ouvriers en 1999.

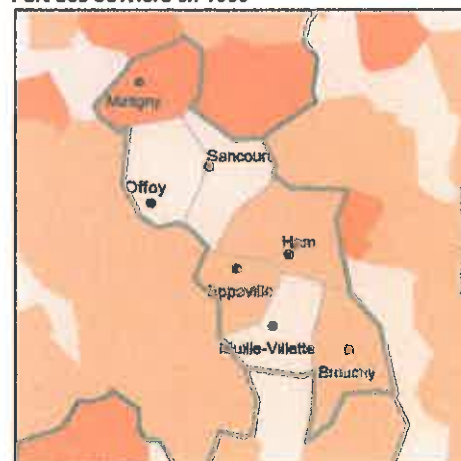


Part des cadres en 1999



Territoire : 2,3 %
Zone de comparaison : 4,2 %

Part des ouvriers en 1999



Territoire : 23,4 %
Zone de comparaison : 18,9 %

X.6 – LES SECTEURS D'ACTIVITES

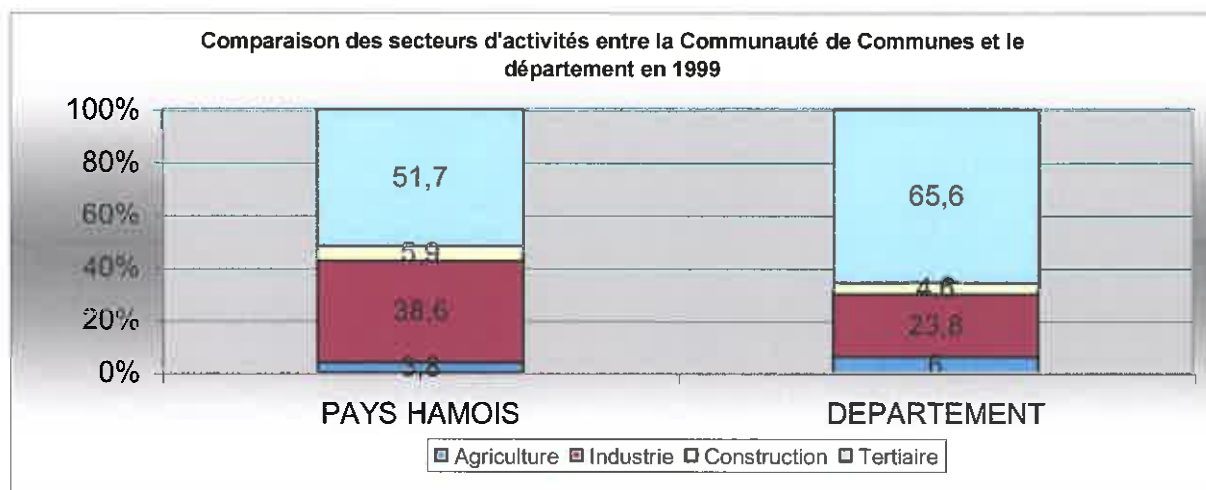
L'activité économique est décomposée en 4 grands secteurs regroupant le total des emplois de la Communauté de Communes.

SECTEURS D'ACTIVITES	EMPLOIS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES		DEPARTEMENT
Agriculture	157	3,8%	6%
Industrie	1599	38,6 %	23,8%
Construction	245	5,9 %	4,6%
Tertiaire	2136	51,7 %	65,6%

Données INSEE - CD Rom - Commune Profil - emploi

Le pourcentage des emplois dans l'agriculture est plus faible dans la Communauté de Communes que dans le département.

Même si plus de la moitié des emplois sont occupés par du tertiaire dans la Communauté de Communes, l'activité industrielle est importante puisqu'elle représente 38,6% des emplois (contre 23,8% dans le département).



Les emplois tertiaires et industriels représentent 90,3 % des emplois dans la Communauté de Communes.

X.7 – LES DEPLACEMENTS DOMICILE - TRAVAIL

Population active ayant un emploi en 1999

Communes du Pays Hamois	Population active de la commune travaillant dans la commune		Population active de la commune travaillant dans le département	
Ham	983	57.6%	461	27%
Brouchy	46	20.6%	142	63.6%
Eppeville	228	32.1%	364	51.2%
Matigny	37	21.2%	112	64.3%
Muille-Villette	74	24.6%	164	54.5%
Offoy	19	21.3%	57	64%
Sancourt	18	16.5%	78	71.5%

Données INSEE - CD Rom - Commune Profil - emploi

	Population active de la Communauté de Communes travaillant dans la Communauté de Communes		Population active de la Communauté de Communes travaillant dans le département	
Communauté de Communes du Pays Hamois	1405	42.4%	1378	41.6%

Données INSEE - CD Rom - Commune Profil - emploi

La plupart des habitants de la Communauté de Communes travaille à l'extérieur de leur commune de résidence en 1999.

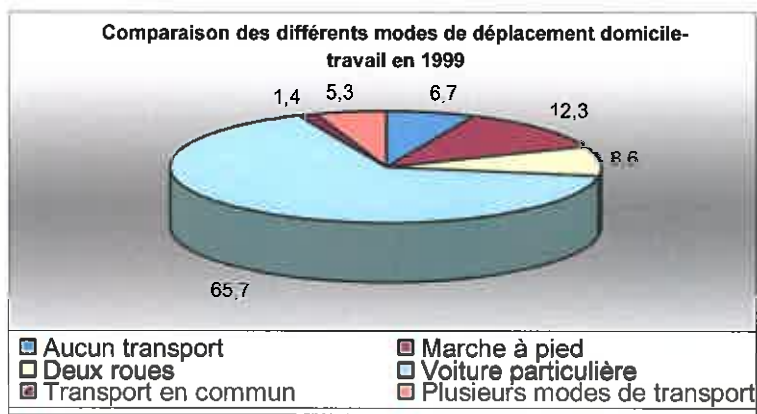
Seule dans la commune de Ham, une personne sur deux travaille dans la commune.

Plus des deux tiers des habitants de Brouchy, Offoy et Sancourt partent chaque jour de leur commune de résidence pour travailler dans le département.

Les déplacements domicile-travail des actifs résidant dans la Communauté de Communes s'effectuent en majorité en voiture avec 65,7% des déplacements. Ce taux est à mettre en corrélation avec les 57,6% des habitants qui travaillent en dehors de leur commune de résidence.

1999	Mode de déplacement domicile-travail	Nb	%
	Aucun transport :	222	6.7%
	Marche à pied :	406	12.3%
	Deux roues :	284	8.6%
	Voiture particulière	2175	65.7%
	Transport en commun :	48	1.4%
	Plusieurs modes de transport :	176	5.3%
	TOTAL :	3311	100%

Sources : INSEE/ CD-Rom : Communes Profils - 1999



Dans la Communauté de Communes, deux tiers des déplacements domicile-travail sont faits en voiture particulière.

Les transports en communs en revanche sont très peu utilisés. Ils représentent seulement 1.4% des déplacements en 1999.

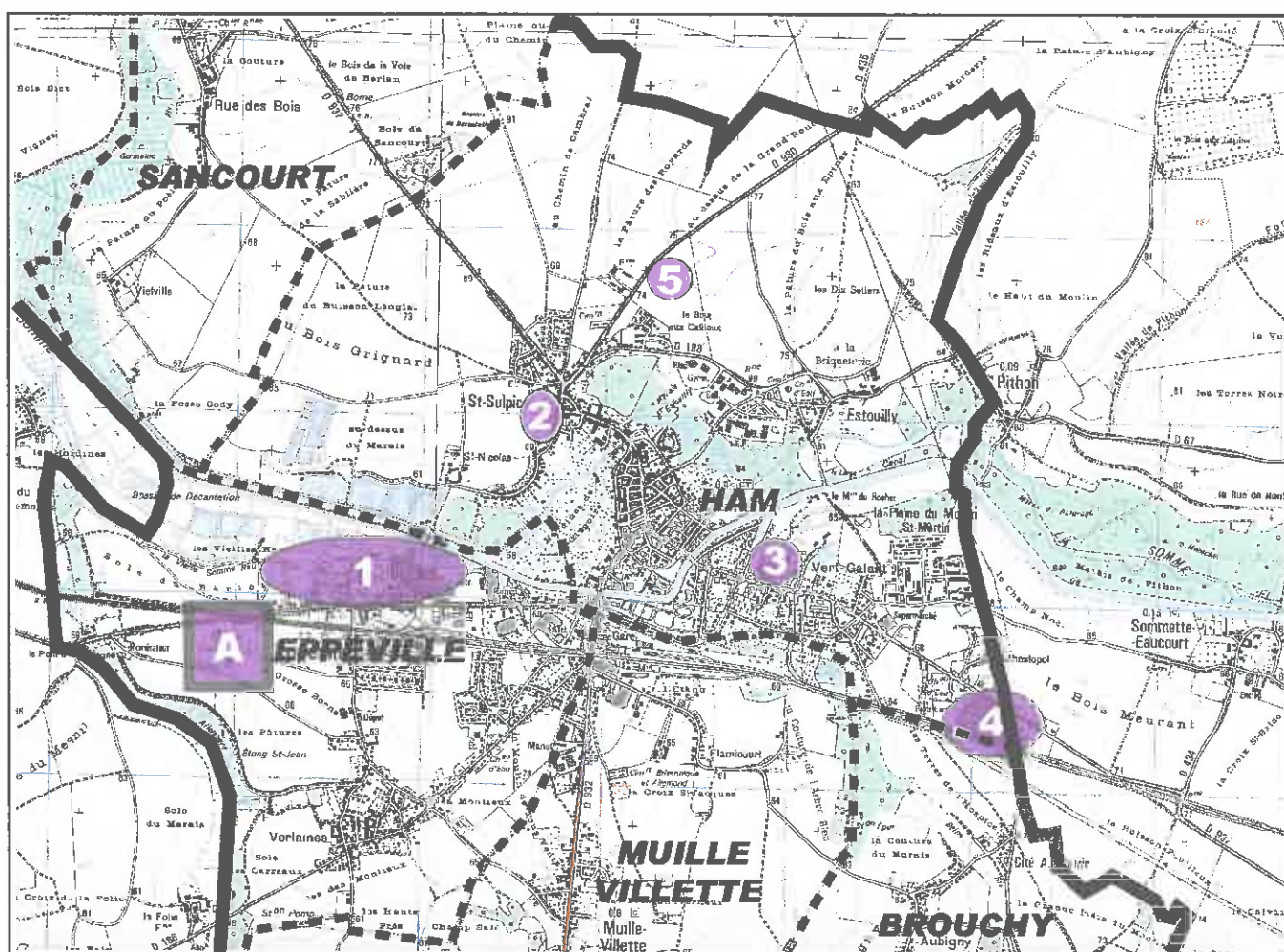
X.8 – LES GRANDES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN 1999

- ❑ 10 actifs pour 25 habitants.
- ❑ Le taux d'activité de la Communauté de Communes est en dessous de la moyenne départementale.
- ❑ Un taux de chômage, bien supérieur à la moyenne départementale et nationale.
- ❑ Une population active peu qualifiée.
- ❑ Deux personnes sur trois sont des employés ou des ouvriers.
- ❑ Un pôle d'emploi peu attractif.
- ❑ Plus des deux tiers des habitants de Brouchy, Offoy et Sancourt partent chaque jour de leur commune de résidence pour travailler dans le département.
- ❑ Deux tiers des déplacements domicile-travail sont faits en voiture particulière.
- ❑ Une importante mobilité géographique des actifs de la Communauté de Communes.

X.9 – LES ACTIVITES ECONOMIQUES

Le secteur industriel est important dans la Communauté de Communes ; il est surtout concentré au chef lieu à Ham, en un nombre relativement réduit d'entreprises réparties en 3 secteurs principaux :

- la métallurgie et le travail des métaux,
- les industries agroalimentaires,
- la chimie.



A - Zone industrielle d'Erpeville - 26 ha



3 - Rexim - Parachimie

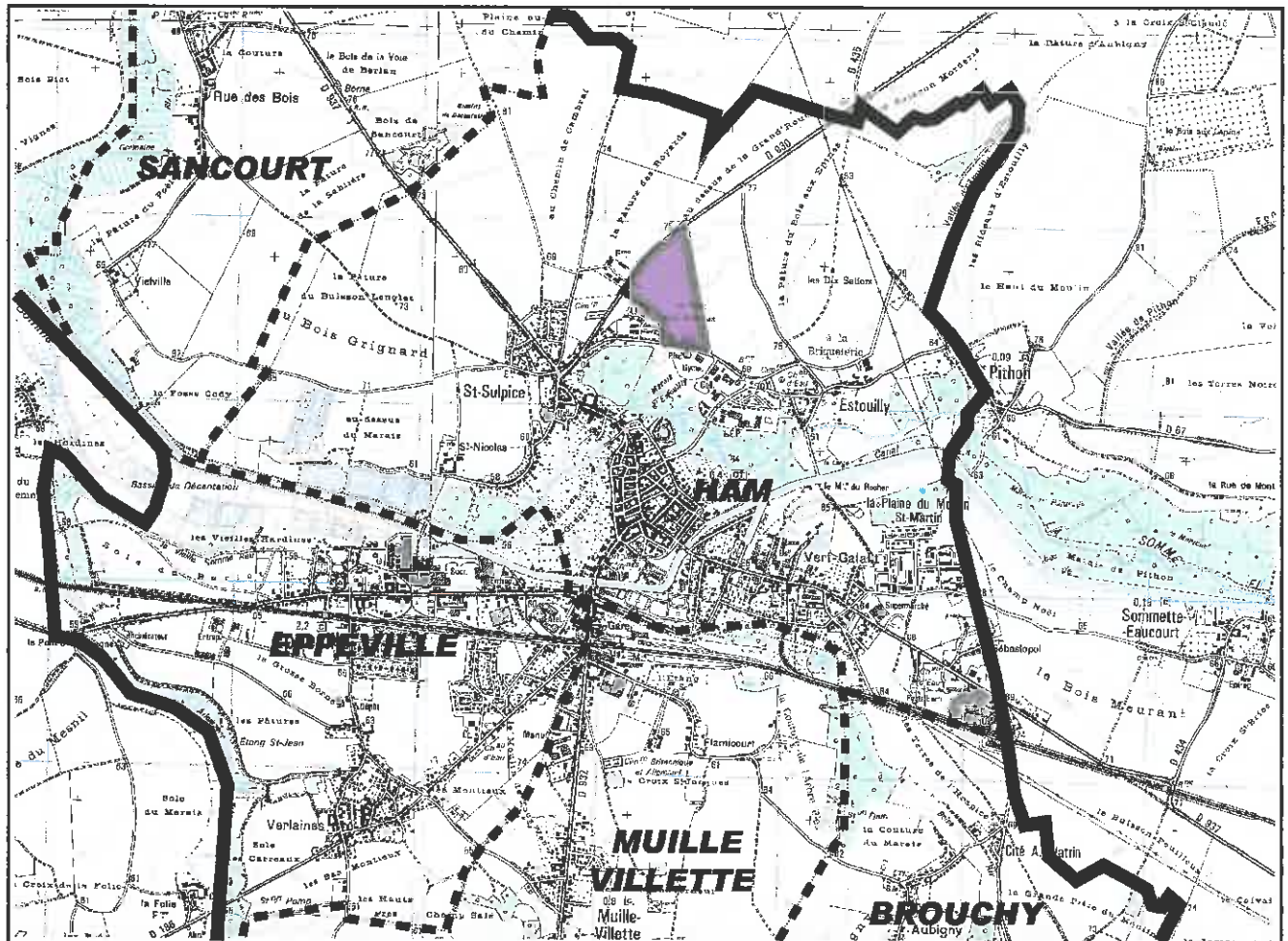


1 - Saint Louis Sucre - Agroalimentaire

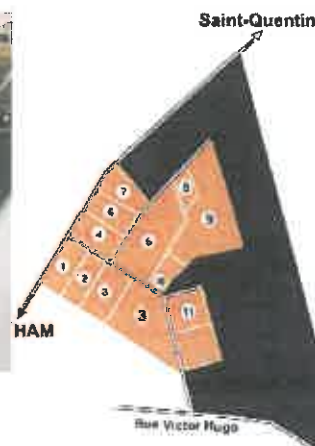
- 1 - Saint Louis Sucre - Agroalimentaire - Effectifs : 379
- 2 - SAPAG - Hydro-Mécanique - Effectifs : 143
- 3 - Rexim - Parachimie - Effectifs : 420
- 4 - Softal - Métallurgie - Effectifs : 258
- 5 - Sreg - Travaux publics - Effectifs : 150

- Limite de Communes
- Limite de Communauté de Communes
- Entreprise industrielle
- Zone d'activités industrielles

LA STRUCTURE ECONOMIQUE LA ZONE D'ACTIVITES LEGERES DE SAINT SULPICE



Zone d'activités de Saint Sulpice - 24 ha



- ① DEWITTE, agence de voyages.
- ② Garage FRANCOIS, concession automobile.
- ③ CARLIER transport, logistique.
- ④ BELGUISE, négoce de boissons.
- ⑤ SGREG TP, atelier de réparation et stockage.
- ⑥ CANDILLIER, négoce de matériel agricole.
- ⑦ TITC, chaudronnerie, tuyauterie.
- ⑧ POMM' ALLIANCE.
- ⑩ EMIP, Maintenance Industrielle.
- ⑪ STL, chaudronnerie.

--- Limite de Communes

— Limite de Communauté de Communes

Etablissements actifs au 01/01/2002

	Nombre d'établissement		
	Ensemble	Moins de 10 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	382	340	9
Industrie	40	24	6
Construction	40	35	1
Commerce et réparations	40	35	1
Autres services	176	163	0

Le secteur industriel a subi une crise profonde : plus de 1000 emplois ont été supprimés entre 1979 et 1991. L'augmentation des emplois tertiaires n'a pas pu compenser ce déficit industriel.

L'agglomération hamoise, pôle structurant du Santerre Somme, zone la plus agricole de Picardie, se caractérise par une tradition industrielle (biochimie, métallurgie, chaudronnerie essentiellement) et agroalimentaire qui lui permet de disposer d'un tissu économique étoffé.

Ainsi 3 zones d'activités sont implantées sur le territoire de la Communauté de Communes :

- La zone d'activités Saint Sulpice (24 ha dont 11.5 disponibles) à Ham, qui est de la compétence de la ville de Ham.
- La zone d'activités de la commune d'Eppeville (5 ha, plus de parcelle libre à ce jour)
- La zone industrielle communautaire située également à Eppeville (26 ha dont 5 disponibles)

L'agglomération hamoise dispose de trois zones commerciales

- à Muille-Villette, le long de la rue de Paris,
- à Ham, route de Chauny.
- à Ham, centre ville

Le secteur agricole est l'archétype de l'agriculture santerroise : des exploitations de grande taille, modernes et dynamiques avec des exploitants jeunes capables de s'adapter à la demande des industriels, en particulier pour les légumes frais (Bonduelle) et les pommes de terre (Irrigation). C'est aussi le domaine des céréales et des cultures industrielles avec la betterave à sucre.

XI – LES EQUIPEMENTS ET LES SERVICES PUBLICS OU ASSIMILES

XI.1 – LES EQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURE

1 - Les équipements scolaires

- 8 Ecoles maternelles avec :
 - 19 élèves à Brouchy
 - 70 élèves à Eppeville
 - 24 élèves à Muille-Villette
 - 20 élèves à Sancourt
 - 66 élèves à Ham (école Marie Curie)
 - 67 élèves à Ham (école Françoise Dolto)
 - 51 élèves à Ham (école Victor Hugo)
 - 108 élèves à Ham (école privée Notre-Dame)
- 7 Ecoles primaires avec :
 - 22 élèves à Brouchy
 - 116 élèves à Eppeville
 - 54 élèves à Muille-Villette
 - 28 élèves à Offoy
 - xx élèves à Matigny
 - 93 élèves à Ham (école Jules Vernes)
 - 152 élèves à Ham (école Jean Zay)
 - 278 élèves à Ham (école privée Notre-Dame)
- 2 Collèges avec :
 - 612 élèves à Ham (collège Victor Hugo)
 - 370 élèves à Ham (collège privée Notre-Dame)
- 1 Lycée professionnel avec :
 - 364 élèves à Ham
- 1 Institut de rééducation avec :
 - 29 élèves à Ham

La Communauté de Communes du Pays Hamois totalise sur son territoire :

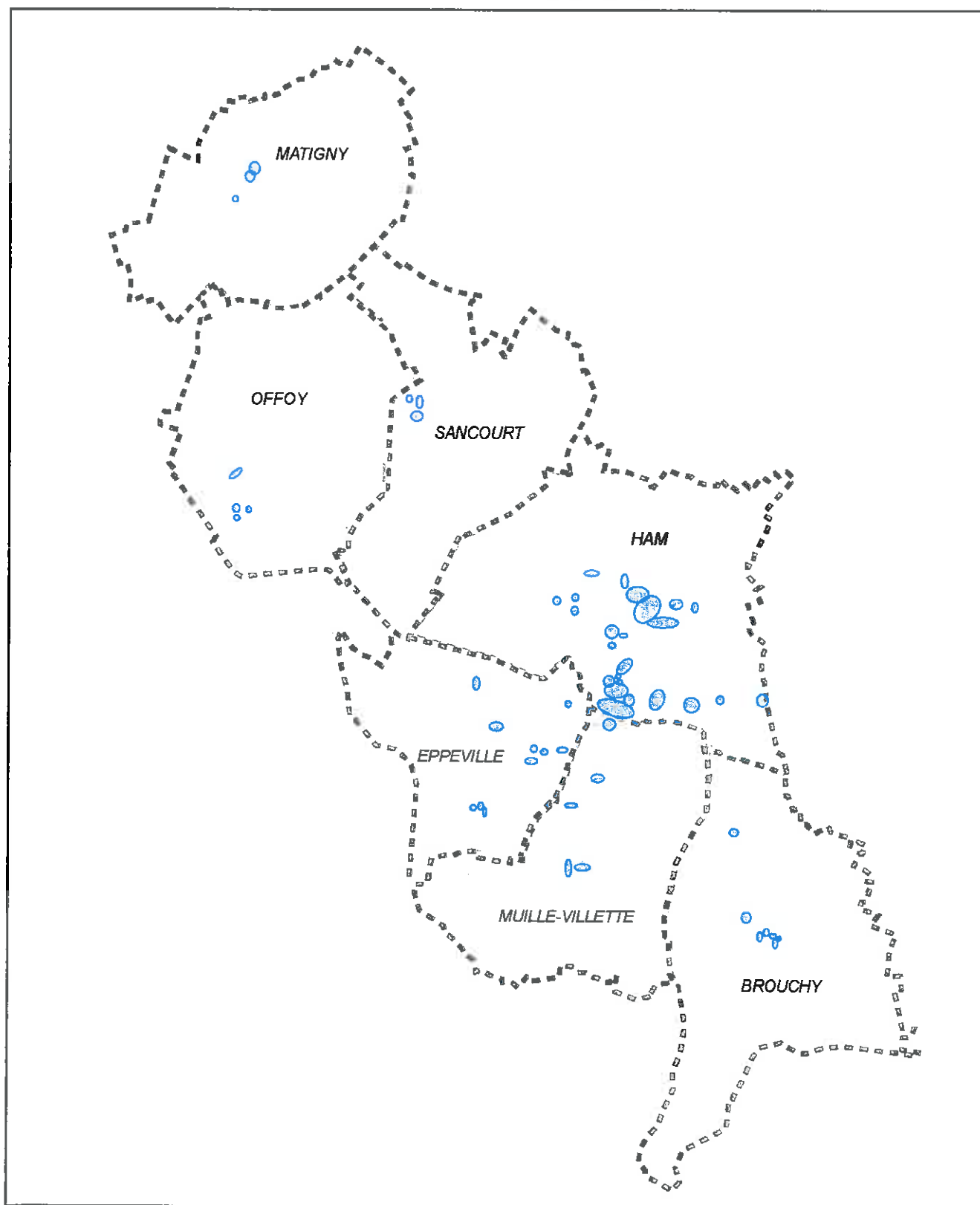
- 425 élèves de niveau maternelle
- 743 élèves de niveau primaire
- 982 élèves de niveau collège
- 364 élèves de niveau lycée.

Soit un total de 2514 élèves scolarisés. 85% de ces élèves sont scolarisés dans des équipements implantés sur le territoire de Ham.

2 - Les équipements de sports et de loisirs

- Ham :
 - Office de tourisme
 - Camping municipal
 - Piscine
 - Gymnases
 - Courts de tennis couverts
 - Parc Délicourt
 - Stade Gaston Lejeune
 - Canoé Kayak
- Brouchy :
 - Stand de Tir à l'arc
 - Deux terrains de loisirs
 - Un terrain de football
- Eppeville :
 - Salle des sports

LA STRUCTURE DES EQUIPEMENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAMOIS



Equipements

--- Limite de commune

- Boulodrome
- Stand de Tir à l'arc
- Salle de musculation
- Stade

Muille-Villette : - Boulodrome

Sancourt : - Terrain de sport
- Jeu de boules

3 - Les services publics et administratifs

Ham : - Mairie
- Sécurité Sociale
- ANPE
- la Poste
- Perception
- Gendarmerie
- Centre de secours

Brouchy : - Mairie

Eppeville : - Mairie

Matigny : - Mairie

Muille-Villette : - Mairie
- Gare SNCF

Offoy : - Mairie

Sancourt : - Mairie

4 - Les équipements sociaux et culturels

Ham : - Centre social
- Centre Médico-social
- Maison de quartier
- Cinéma Le Méliès
- Salle des fêtes

Brouchy : - Salle Polyvalente

Eppeville : - Salle Polyvalente
- Atelier Municipal
- Salle des Loisirs

Matigny : - Salle Polyvalente

Muille-Villette : - Salle Polyvalente

Offoy : - Salle Polyvalente

Sancourt : - Salle Polyvalente

5 - Les équipements de la santé

Ham : - Centre Hospitalier
- Maison de Retraite

6 - Les équipements culturels et cimetières

<u>Ham :</u>	- Eglise - Cimetière communal
<u>Brouchy :</u>	- Eglise - Cimetière communal
<u>Eppeville :</u>	- Eglise - Cimetière communal
<u>Matigny :</u>	- Eglise - Cimetière communal
<u>Muille-Villette :</u>	- Eglise - Cimetière militaire Anglais-Allemand - Cimetière communal
<u>Offoy :</u>	- Eglise - Cimetière communal
<u>Sancourt :</u>	- Eglise - Cimetière communal

XI.2 – LES SERVICES A LA POPULATION

Les services liés à la population représentent presque 20 % des activités commerciales. Ils sont principalement localisés dans le noyau urbain constitué par les communes de Ham, Eppeville et Muille-Villette.

En plus de ces services, la commune de Ham propose la livraison des repas à domicile pour les personnes âgées.

Le centre hospitalier est également un service santé très important sur le territoire. En plus des 28 lits comptés en 2003, le centre hospitalier regroupe de nombreux médecins spécialisés.

Les personnes âgées ou médicalisées sont accueillies dans une structure longue durée de l'Hospital qui comporte 60 lits. La résidence Fleurie (92 lits) et le S.I.D.P.A accueillent également des personnes âgées. Un service de soins infirmiers à domicile pour les personnes âgées permet la prise en charge de 68 personnes en 2003.

A lui seul l'Hopital emploi 120 personnes en personnel hospitalier, 35 emplois dans la maison de retraite, 8 emplois dans le U.S.S.R, soit un total de 163 personnes.

La vie associative est très présente dans les communes de la Communauté de Communes. De nombreuses associations apportent un complément aux équipements sociaux, culturels et sportifs présents sur le territoire intercommunal.

XI.3 – LES BESOINS REPERTORIES EN MATIERE D'EQUIPEMENTS ET DE SERVICES

1- Calcul des besoins en équipements scolaires

Structure par âge des 0-18 ans dans le PAYS HAMOIS						
Age	3-5 ans		6-9 ans		10-18 ans	
Population en 1999	nb	%de la pop totale	nb	%de la pop totale	nb	%de la pop totale
	332	3.4%	535	5.5%	1298	13.2%

En 1999, le nombre moyen d'élèves par logement de : 3-5 ans est de 0.09%, 6-9 ans est de 0.14%, 10-18 ans est de 0.34%.

	Nb de logts en + en 2020	Nb de logts / an	Nb des 3-5 ans en + par an	Nb des 6-9 ans en + par an	Nb des 10-18 ans en + par an
HYPOTHESE 1	229	11	1	2	4
HYPOTHESE 2	325	15	1	2	5
HYPOTHESE 3	498	24	2	3	8

En prenant l'hypothèse 3, qui est la plus élevée, les 8 écoles maternelles devront absorber chaque année 2 élèves. De même, les 7 écoles primaires devront recevoir chaque année 3 élèves de plus.

Les deux collèges devront accueillir 8 élèves de plus chaque année, soit 4 élèves par école, sur 5 niveaux.

Suite aux conclusions précédemment énoncées, les équipements scolaires sont suffisant à l'échelle du Pays Hamois pour répondre aux besoins liés au maintien de la population en 2020.

La commune de Muille-Villette souhaite réaliser une cantine scolaire afin de répondre aux besoins des enfants scolarisés dans la commune.

2- Les besoins en équipements sportifs

Afin d'améliorer les services à la population, la Communauté de Communes souhaite la réalisation :

- d'un complexe aquatique ayant pour objectifs :
 - Stimuler l'attractivité et le rayonnement de l'agglomération hamoise,
 - Optimiser et développer l'offre en services publics,
 - Renforcer l'attractivité touristique et le potentiel étape et séjour,
 - Participer au développement économique local.

3- Les besoins en équipements sociaux et culturels

La commune de Muille-Villette souhaite réaliser une bibliothèque municipale.

La commune de Ham souhaite réaliser une médiathèque.

XII – LA SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DU CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE ET DU NIVEAU D'EQUIPEMENT

A l'échelle du territoire, l'analyse démographique a permis de mettre en évidence une diminution de la population depuis 1975 (passant de 10 770 à 9 790 habitants en 1999). Après une stagnation de la croissance démographique en 1975, une amorce de baisse de population est remarquée en 1982. Cette perte de population est confirmée en 1990 et se poursuit en 1999.

La perte de population s'explique en partie par un solde migratoire négatif depuis 1975.

La classe d'âge de très jeunes (-19 ans) et la classe d'âge de très âgés (+ de 60 ans) sont plus importantes dans la Communauté de Communes que dans le département. Ces classes d'âges sont le reflet d'un déséquilibre économique. En effet on observe une perte de la population active (20-59 ans) qui semble quitter le territoire pour des raisons scolaires, professionnelles ou économiques.

En terme d'habitat, cela se traduit par une augmentation des ménages de 1 personne. Il est donc nécessaire de prendre en compte le fait que dans les années à venir, le territoire devra comporter d'avantage de logements pour accueillir une même quantité de population. (2.80 habitants par logements en 1990 contre 2.62 en 1999)

La dynamique de construction de logements diminue constamment depuis 1975. Ce qui explique en partie une perte de la population. Paradoxalement, le nombre de logements vacants représente 6.9 % du parc total de logement en 1999, ce qui est le reflet d'une offre suffisante de logements mais qui ne correspond pas aux besoins de la population.

La proportion des logements sociaux n'est pas très importante et ne représentent que 18.1 % du parc total en 1999. Ces derniers sont principalement localisés à Ham, créant de ce fait des quartiers spécifiques difficiles à intégrer au tissu urbain.

Avec 10 actifs pour 25 habitants, le taux d'activité de la Communauté de Communes est en dessous de la moyenne départementale. Le taux de chômage supérieur à la moyenne départementale et nationale est également le reflet d'une situation économique difficile sur le territoire. De manière générale, la population active est peu qualifiée : deux personnes sur trois sont des employés ou des ouvriers.

Le pôle d'emploi du territoire est peu attractif, ce qui explique que plus des deux tiers des habitants de Brouchy, Offoy et Sancourt partent chaque jour de leur commune de résidence pour travailler dans le département et les départements limitrophes (Oise et Aisne)